



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

PROPERTY OF THE

*University of
Michigan
Libraries*

1817

ARTES SCIENTIA VERITAS

C

POÉSIES COMPLÈTES

DE

88742

CHARLES D'ORLÉANS

REVUES SUR LES MANUSCRITS

AVEC

PRÉFACE, NOTES ET GLOSSAIRE

PAR

CHARLES D'HÉRICAULT

TOME I



PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27, PASSAGE CHOISEUL, 29

M DCCC LXXIV

848
C475
1874
V.1

VIE DE CHARLES D'ORLÉANS.

L'Esprit Français possède deux qualités qu'il semble particulièrement chargé de faire valoir dans le concert de l'Esprit Humain. D'autres peuples peuvent cultiver l'intelligence plus profondément ou plus minutieusement; ils peuvent rendre leurs sentiments avec une poésie plus souple, plus mélodieuse, plus gracieuse, plus colorée, leurs sensations avec une imagination plus variée, plus humoristique, plus ironique, plus réellement observatrice, plus habile ou plus saisissante. Le génie de la France a, par-dessus tout, la Force et la Finesse. Je ne veux pas prouver ici que c'est de la première que naissent sa Simplicité et sa Précision, — les vrais éléments de la force durable, — que c'est de la seconde que vient sa Clarté, — première conséquence de la véritable finesse. — Mais je puis dire que dès le début de notre histoire littéraire, dès que notre langue eut cessé de bégayer, Force et Finesse se montrent de compagnie: le Voyage de Charlemagne, cette raillerie si inattendue, n'est pas bien loin de la chanson de Roland; chansons de gestes et fabliaux cheminent côte à côte, parfois même en se mêlant; et la chanson de Beudoïn de Sebourg finit le grand cycle de la croisade. Nous reconnaissons pour grand siècle, non pas celui où il y a eu le plus de puissance créatrice, le plus de poésie, le plus de philosophie, non pas le ^{xiii}^e ou le ^{xvi}^e ou le ^{xviii}^e, mais celui où la Force a été le plus constamment à côté de la Finesse, où Corneille est en compagnie de Racine,

Bossuet près de La Fontaine, Sévigné dans le voisinage de Pascal; et notre grand homme, ce n'est pas celui qui a l'esprit le plus varié, le génie le plus vaste, l'imagination la plus colorée, le style le plus pur, c'est l'homme qui a su le mieux équilibrer la force et la finesse, c'est Molière. Cet équilibre, il semble que nous devions le chercher sans cesse par des réactions, même par des excès de l'une de ces qualités quand l'autre s'est livrée à la débauche : après les dépenses de mièvrerie et de poésies fugitives où la Finesse se ruinait au commencement du XVIII^e siècle, vinrent à la fin les extravagances mugissantes de la Force, les discours pompeux, les proclamations emphatiques et les déclamations enthousiastes. Et pourtant derrière toutes ces parades de la Force en délire la Finesse, tout effarouchée qu'elle fût, préparait ses traits qui allaient partir sous le Directoire en mille couplets, vaudevilles et pamphlets.

Enfin, cet équilibre, la postérité dans ses jugements travaille toujours à l'établir. Elle donne leur revanche aux représentants de la Finesse quand ceux-ci, écrasés par une puissante rhétorique, par un pédantisme tyrannique, par un goût excessif de l'ampleur et de la vigueur, ou par un besoin momentané du travail scolastique et de la recherche érudite, ont été méconnus par leurs siècles.

C'est ici que j'en viens directement à Charles d'Orléans.

Il occupe dans l'histoire littéraire, comme dans l'histoire politique, nous le verrons, la plus rare position, et si rare qu'elle a presque les allures d'un mystère.

Voici, en effet, un poète, un vrai poète, non pas un artiste dans telle et telle école, au nom de telle ou telle mode ou règle de rhétorique, mais un poète du cœur humain, inspiré par un sentiment large, naturel et sincère. Encore aujourd'hui, il nous paraît charmant malgré la vétusté et les couleurs ternies de l'habit qu'il porte. Ce poète était, en même temps, un grand seigneur, un prince, un Mécène. Il méritait donc d'être connu, et il avait toute chance d'être vanté. De plus, il arrive au commencement de la Renaissance, au moment où la passion de la poésie est développée jusqu'au délire; il écrit aux débuts de l'imprimerie, au temps où les plus creuses rimes sont reproduites. Il avait donc de plus en plus chance

d'être connu. Son fils, Louis XII, un protecteur des lettrés, monte sur le trône. François I^{er} est son neveu, et François I^{er} développe, met en honneur justement les qualités littéraires où son oncle a brillé, il protège les poètes qui sont de la même famille intellectuelle, et c'est tout ce qui fait l'immense gloire de Marot, que d'avoir des tendances poétiques analogues à celles de Charles d'Orléans. Là encore, celui-ci avait donc toute chance d'être vanté.

Or non-seulement il n'est pas vanté, il n'est même pas connu. Il est oublié à un point qui ne se peut dire. Ses contemporains n'en parlent pas, ses successeurs du xvi^e siècle n'en sonnent mot et son existence était ignorée du xvii^e siècle.

Il y a là, sans doute, un mystère qui a paru assez étonnant à tous ceux qui se sont occupés de Charles d'Orléans. Je crois que l'explication est possible; on la trouve en étudiant l'histoire littéraire du xv^e siècle. La finesse pure que représente Charles d'Orléans était exclue de ce siècle. Villon n'a passé, si je puis dire, qu'à l'aide de sa vigueur intellectuelle; encore la place que ses contemporains lui ont faite est-elle bien petite. La postérité a été obligée de prendre sa cause en main, quoique avec moins d'efforts que pour Charles d'Orléans et pour ces trois autres inconnus du xv^e siècle, ces trois autres charmants et réhabilités représentants de la Finesse, les auteurs du Petit Jean de Saintré, de Jean de Paris et de l'avocat Pathelin. Villon et Pathelin n'avaient survécu que par ce qu'ils avaient de grossièrement populaire. Les trois autres écrivains qui n'avaient rien que de fin furent oubliés.

L'instinct littéraire du xv^e siècle, l'instinct général se portait vers la science, vers l'ampleur, vers la gravité et l'emphase, vers tous les excès du travail et de la vigueur intellectuelle; l'aisance, la simplicité, la grâce étaient oubliées ou méprisées. Or cet instinct était énergique, et il avait créé une école puissante, dédaigneuse comme toutes les écoles de pédants, habile dans l'art de l'admiration mutuelle, comme toutes les écoles où la médiocrité domine, et violemment *exclusiviste* comme toutes celles où la recherche et la convention sont le mot du guet. Pour elle, pour cette école où les Molinet, les Crestin, les Le Maire étaient les grands maîtres, tout ce qui ne se rangeait point parmi les disciples, qui n'acceptait pas les formules

consacrées, et avait la candeur de cultiver les formes aisées soit du rythme, soit de la langue, tout cela était méprisable, grotesque, inavouable et soumis à l'excommunication majeure du dédain et de l'oubli.

Pour de tels pontifes littéraires, Charles d'Orléans qui disait simplement les choses, dans une langue sans prétention; qui n'avait essayé aucune des soixante manières de torturer un rondeau, et qui n'avait pas eu l'humilité de demander la permission de parler français en s'excusant humblement de son maternel et *rural* langage, Charles d'Orléans était un profane.

Il était un *poète amateur*, un poète d'album, pour me servir de cette désignation moderne. C'est là le mot, et c'est là l'explication du mystère de sa position. Ce jugement fut accepté, imposé à ceux de ses parents qui occupèrent le trône et tenu pour bon par Louis XII comme par François I^{er}.

Il fut donc dédaigné parce qu'en un temps où l'école était toute-puissante, il ne fut pas poète de l'école du xv^e siècle, mais un poète français, un poète humain. Par contre, c'est pour cela que la postérité l'a réhabilité.

Je me suis parfois demandé si le trouble apporté dans les habitudes littéraires par les premiers efforts de l'imprimerie ne fut pas pour quelque chose dans l'obscurité de notre poète. J'ai supposé que Charles et ses copistes avaient été portés à rester dans les vieilles traditions du Moyen Age qui renfermaient les œuvres importantes, les œuvres des princes dans les manuscrits, dans les parchemins bien écrits et bien ornés. Peut-être les préjugés du temps forçaient-ils le duc de sang royal à considérer la publicité de ses œuvres comme indigne de lui, et les œuvres imprimées comme choses de commerce banal et de marchandise bourgeoise. Il n'y a là qu'une hypothèse, que je livre à la discussion. J'ajouterai que Louis XII et François I^{er} ont dû être tentés de voir dans ces poésies des impressions toutes personnelles, tout intimes, toutes de famille, et qu'il ne convenait pas de confier au public.

Quoi qu'il en soit, c'est aux accidents de sa vie, à son long emprisonnement que le prince dut d'être resté ainsi personnel, original, de s'être maintenu dans le grand courant de la poésie humaine et dans les lignes

générales de la littérature. Sans eux, il eût eu quelque chance de devenir un savant élève d'Eustache Deschamps, un émule d'Alain Chartier, de Georges Chastelain et de Meschinot, il nous eût peut-être donné, avant Blaise d'Auriol, des ballades doubles couronnées à double unissonnance, ou dorées par équivoques mâles ou femelles, simples, composées ou mêlées. Mais il n'eût pas affermi, fortifié la langue française et enrichi de véritables joyaux notre trésor intellectuel. Il n'eût pas surtout, ce qui est sa plus grande gloire comme son mérite éminent, été un des chaînons de cette tradition qui permit au ^{xvii}^e siècle de fixer la langue française; un de ces fermes et indépendants écrivains qui, de la fin du ^{xiii}^e siècle au milieu du ^{xvi}^e, pendant ce long sommeil où l'originalité créatrice avait cédé la place à l'imitation consciencieuse, lourde et pédante, ont défendu naïvement le génie français.

Les incidents de sa vie ne servirent pas seulement à lui donner une place à part dans notre littérature, ils le mirent aussi dans une des plus curieuses situations que l'histoire puisse enregistrer. Il fut la Belle au-Bois-dormant de la féodalité. Il s'endormit quand les grands vassaux, dont il était l'un des plus puissants, étaient tout, et se réveilla quand la royauté restait presque complètement maîtresse de la France.

La biographie que nous allons donner aussi étendue que le permettent les limites de ce livre, va nous fournir les preuves et le développement de ces idées préliminaires.

I.

Notre poète est fils de Louis de Valois, duc d'Orléans, qui était frère de Charles VI et second fils de Charles V. Il eut pour mère Valentine, fille de Galéas Visconti, seigneur de Milan. Louis et Valentine ont laissé dans l'histoire une trace lumineuse qui éclaire et la vie que nous esquissons et les origines de la Renaissance.

Louis d'Orléans est un des types les plus accusés de cette race des Valois, la branche la plus épanouie et la plus parfumée de la fleur de lis, la poésie chevaleresque de la maison de France; race qui paraît avoir

eu pour caractère d'aimer les belles ou les grandes choses, qui subit le plus de revers, qui tomba le plus bas et porta le pays au plus haut. Non moins saisissante par la variété de ses fortunes que par la fougue de son mouvement, elle semble avoir fait de l'histoire de France un merveilleux poème épique, moitié chanson de geste héroïque, moitié roman d'aventures, amoureux et chevaleresque. Louis de Valois, l'un des plus ambitieux et des plus voluptueux de ce sang audacieux et galant, l'un des plus lettrés de cette famille magnifique, et des plus fanatiques d'art et de luxe, résuma en lui toute cette diversité des destinées de sa maison, son éclat et son infortune. Il rêva dix couronnes et mourut comme l'on sait. Exécré de la masse de ses contemporains qu'il insultait par l'effronterie de ses amours, haï par le peuple qu'il pressurait pour les besoins de son luxe, méprisé par la bourgeoisie, déjà maîtresse de l'opinion et de la chronique et qui voyait en lui, non-seulement un libertin effréné, non-seulement un tyran cupide, mais un savant, un penseur, un curieux, un novateur dont les recherches inquiétaient les préjugés; il sut pourtant séduire jusqu'à l'histoire. Cette puissance de séduction, si grande que les gens du xv^e siècle y voyaient de la sorcellerie, il l'exerce jusque sur nous; et nous sommes toujours tentés d'oublier les hontes de sa corruption, l'odieux de son avidité et la folie de son ambition, pour nous représenter sa générosité, sa bonté, sa franchise, pour nous rappeler l'ami des poètes et des lettrés, l'amoureux des beaux livres, des peintures, des grands monuments comme des fins bijoux, des reliures, des tapisseries, des pierres fines.

Mais ses contemporains mêmes, si disposés qu'ils fussent à le mal juger, rendaient justice à ses hautes qualités intellectuelles. Un voyageur qui nous raconte ses impressions de l'an 1395 nous dit, non-seulement qu'il est taillé pour faire un grand prince, mais il constate sa *sagesse* (sa science). Quel cœur de fer ne s'attendrirait pas, dit le Religieux de Saint-Denis, en voyant l'exécrable meurtre de ce prince si intelligent et si politique, dont l'éloquence élégante le mettait au-dessus des autres seigneurs, et que sa beauté et sa bonté infinie rendaient si attrayant.

C'était cette facilité d'éloquence plus encore peut-être que l'étendue de ses connaissances qui frappait

les gens graves de son temps. Le Religieux de Saint-Denis y revient encore : il avait, dit-il, à titre de prérogative singulière, une éloquence naturelle et d'une extrême facilité. Juvénal des Ursins nous le montre un jour haranguant ses ennemis les Parisiens. « Il usa de moult belles et gracieuses paroles, dit-il, car il en estoit bien aisé. » Retenons ces qualités de facilité, d'aisance et de grâce en songeant à notre poète.

Celui-ci dut plus encore à Valentine, Valois elle aussi par sa mère, mais par-dessus tout italienne, et si je puis dire, l'une des mères de la Renaissance. C'est elle qui, en donnant à ses enfants des droits sur l'Italie, poussa la France à aller chercher là le soleil qui devait faire éclore les germes littéraires ensevelis par le ^{xv}^e siècle sous la poussière germanique, flamande et bourguignonne ; elle aussi qui en donnant à ses descendants Louis XII, François I^{er} et Henri II cette grâce particulière au génie transalpin, assouplit la force française et étendit, en l'amollissant, la finesse gauloise. Cette grâce si expressive en elle que les contemporains, là encore, criaient à la sorcellerie, cette souplesse, cette mollesse, cette chaleur intellectuelle, nous ne devons pas les oublier non plus en songeant à Charles d'Orléans.

C'est donc de ce Valois, poète, amoureux, lettré, remarquable par les qualités faciles de son esprit et de son cœur, de cette Italienne sensible, gracieuse, aimante et intelligente, de ce père et de cette mère énergiques tous deux, ambitieux tous deux, que naquit notre poète, le 26 mai 1391. Cette date n'est mise en doute par personne, et à défaut d'autres preuves, les Comptes de l'Hôtel suffiraient pour laisser cette année 1391 hors de doute. Pourtant les deux plus graves historiens de ce temps, l'un, historiographe presque officiel, le Religieux de Saint-Denis, dont je parlais plus haut, nous dit : Vers le milieu de novembre — de l'année 1394, — madame la duchesse d'Orléans, dans la maison royale de Saint-Paul, mit au monde un fils auquel « le roi de France, Charles, en le tenant sur les fonts sacrés, donna son nom. » « En ladite année, 1394, nous raconte l'autre historien Juvénal, que je citais aussi, la duchesse d'Orléans eut un fils nommé Charles, et à le baptiser y eut grande solennité. » Belleforêt, Guyon, Mézeray nous donnent aussi 93 ou 94. Devons-nous supposer que les deux vieux chroni-

queurs aient confondu la naissance avec le baptême qui eut lieu, deux ans plus tard, et où, en effet, entre autres solennités, Louis d'Orléans créa cet ordre du Porc-Epic dont parlait tout au long la Chronique aujourd'hui perdue, ou momentanément perdue, d'Hannotin de Clairieux, héraut d'Orléans.

Nous aurions trouvé dans cette Chronique le nom de tous les personnages, familiers ou amis de la maison d'Orléans et parmi lesquels Charles avait passé son enfance. Nous pouvons supposer qu'il fut élevé au milieu des poètes et parmi les livres. Les poètes avaient toujours joué un grand rôle dans l'éducation militaire et chevaleresque des grands barons, et les livrés, au xiv^e siècle et sous les Valois, commençaient à joindre leurs efforts à ceux des poètes-chanteurs. Cette sorte de cour d'amour qui gravitait autour de Louis d'Orléans et à laquelle nous devons le livre des Cent Ballades ne fut pas sans influence sur ce jeune esprit. Les deux grands auteurs d'alors, Eustache Deschamps et Christine de Pisan, étaient les favoris de Louis, entouré d'ailleurs de *translateurs* et d'*escripvains* tout autant que de peintres-enlumineurs, d'imagiers, d'architectes et d'orfèvres. La Bible, les Histoires anciennes, la Vie de saint Louis, le Miroir historial, les Chroniques de France, il fait tout traduire. Il achète des Ballades, des Chansons, tous les livres de poésie, de moralité et d'histoire. La collection de Joursanvault nous donne le détail de ces achats, les titres de ces ouvrages qu'on retrouvera plus tard dans la bibliothèque de Charles et signés de sa main.

C'est là, sans doute, qu'il chercha la récréation de ses yeux d'enfants, de son esprit d'adolescent. Je ne veux pas oublier de citer, à côté de toutes ces élégances des palais paternels et de toutes ces sources d'instruction, ce jardin de Saint-Marcel où son père avait rassemblé tant de plantes rares et dont la verdure et les fleurs purent fournir à son imagination poétique les éléments que nous y trouverons plus tard.

En-fait, la première fois que je le vois agir, c'est en 1399 et 1400. Il est alors escuyer, et au mois de mai, en compagnie de quelques grands seigneurs, il reçoit, selon l'usage, une houppelande des mains du roi. En 1402, les comptes des dépenses de la maison d'Orléans nous le montrent escorté d'un chapelain et d'un

maître d'école. En 1403, Charles VI lui fait une pension de 12,000 livres d'or.

Je n'ai plus présente à l'esprit la date des pourparlers qui eurent lieu sur la question de le marier avec la marquise de Moravie, nièce de Wenceslas, roi des Romains. Louis d'Orléans, très-ambitieux pour son fils comme pour lui, le voyait déjà, grâce à cette union, roi de Bohême, de Hongrie et de Pologne. Ce projet fut très-vague, j'imagine. Le 4 juin 1404, on le fiança avec Isabelle, fille aînée de Charles VI, veuve à dix ans du roi Richard d'Angleterre qu'elle n'avait pas connu, et revenue en France depuis le mois d'août 1401. Le mariage eut lieu le 29 juin 1406. La jeune princesse avait alors dix-sept ans, — elle était née le 13 novembre 1389, — Charles, quinze ans. « Pleuroit fort ladite Isabeau, » dit Juvénal des Ursins, qui indique en la princesse un grand dépit d'avoir pour mari un enfant. Je lis, dans une des notes de Gaignères qu'elle apporta à ce jeune époux 500,000 francs de dot. J'avais d'abord été tenté de trouver là quelque confusion avec les 500,000 francs de la dot que les Anglais devaient restituer et qu'ils gardèrent, en menaçant de conserver la princesse, si on ne leur permettait pas de la dépouiller. Les archives nationales, dans l'original du traité de mariage (5 juin 1406), ne parlent que de 300,000 livres. Mais je vois une lettre du 23 juin 1406, par laquelle Charles VI promet de donner en outre 200,000 livres. Quant à Louis d'Orléans, il assigna pour douaire à sa belle-fille six mille livres de rente sur la châtellenie de Crécy en Brie. Les dispenses nécessaires pour célébrer le mariage entre cousins germains avaient été accordées par Benoît XIII, à Tarascon, le 5 janvier 1405.

Nous ne savons rien de ce mariage, sinon que la pauvre princesse mourut en couches le 13 septembre 1409, laissant une fille, celle même dont la naissance lui coûtait la vie. Quelques biographes s'étonnent que Charles n'ait pas chanté son bonheur, lui qui aimait tant, disent-ils, à entretenir le public de tout ce qui le concernait et qui a tant vanté sa seconde femme, Bonne d'Armagnac. Ils en concluent qu'il a été fort malheureux. Mais l'embarras même où ils sont pour deviner qui est cette beauté que le prince a chantée, démontre au contraire que s'il disait volontiers ses impressions, il racontait peu ses aventures, et qu'il

faisait de la poésie, non de la chronique scandaleuse. Je montrerai plus tard, du reste, que rien ne prouve qu'il n'ait pas adressé ses vers à Isabelle, et c'est pure fantaisie de supposer que son poème s'inspire de Bonne d'Armagnac, morte deux ans avant le temps où il envoie un messenger à cette dame Beauté, le soi-disant symbole de la demoiselle d'Armagnac.

Quoi qu'il en soit du rêve ou du cauchemar qu'a pu être pour lui cette première année de ménage, il en fut réveillé par un terrible coup. Le 23 novembre 1407, Louis d'Orléans était assassiné par les gens du duc de Bourgogne, « la plus piteuse et douloureuse aventure, dit Monstrelet, qui de longtemps fût arrivée au chrétien royaume de France. »

La nouvelle de ce crime fut apportée à Château-Thierry où il était avec sa femme et sa mère. Cette mort lui donnait, au nom du testament fait par Louis en 1403, le duché d'Orléans, les comtés de Valois, de Blois, de Dunois et de Beaumont, la baronnie de Coucy, la châtellenie de Chauny, Fallouel et Cou-dren, le duché du Luxembourg, le comté d'Ast, tous les droits qui pouvaient lui venir du chef de sa mère, héritière des ducs de Milan, et un véritable trésor d'objets mobiliers. Mais il lui imposait aussi une situation que nous allons étudier.

II.

A la mort de son père, Charles, jusque-là comte d'Angoulême, devint duc d'Orléans et l'un des quatre chefs de la féodalité française. Je compte, en effet, avec lui, non-seulement le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne, mais aussi le roi d'Angleterre. Il faut bien comprendre la situation de ce dernier pour expliquer et excuser la conduite de Charles d'Orléans en mainte circonstance. Le roi d'Angleterre était dans une position analogue à celle du roi de Sicile, prince français, seigneur de l'Anjou. Il était, non pas seulement un roi étranger, mais un grand baron français par droit légitime de mariage et d'héritage. A ne consulter que les vieux usages féodaux, largement interprétés dans ces temps de troubles, ses pairs pouvaient, sans for-

faire à l'honneur *contemporain*, voir en lui un allié. C'était là le vice de la féodalité déclinante. Elle avait été le progrès, la civilisation, le salut de la France, elle en devenait la ruine. Après avoir été une institution féconde, elle était un parti, et comme l'histoire nous le montre de tous les partis, elle mettait ses préjugés et ses intérêts au-dessus des instincts supérieurs de la famille, du patriotisme, de la morale et de la religion. J'insiste sur cela qui doit éclairer, ai-je dit, quelques points de cette biographie. On ne prouverait pas grande équité, j'imagine, en faisant peser sur Charles d'Orléans tout le poids des fautes et des idées de son temps.

Je n'ai pas compris les barons du Midi dans ma liste des puissances féodales. Ecrasé depuis la guerre des Albigeois, obligé de lutter, constamment contre les Anglais maîtres de la Guyenne, ce pays cherchait à former des ligues de province pour sa propre défense. Mais il n'avait pas à présenter un seigneur dont la puissance pût se comparer à celle des quatre grands princes que nous venons de signaler. Il se mêla pourtant à la lutte et y prit bientôt, grâce au génie de son représentant, le comte d'Armagnac, une part prépondérante. Dans le début, et avant d'être un des derniers incidents de la grande querelle entre le Nord et le Midi, avant de devenir le suprême événement de la bataille engagée entre la France et l'Angleterre, l'affaire fut surtout un duel féodal, une sorte de combat judiciaire entre Orléans et Bourgogne. Duel, combat, où chacun en appelait au jugement de Dieu et où la royauté devait intervenir comme juge de camp, pouvant, au moment venu, jeter entre les combattants le bâton de commandement qui devait les séparer. Mais débile encore, plus affaiblie en ce début de sa puissance que la féodalité en son déclin, la royauté se laissa traîner à la suite des deux combattants pour mettre au service tantôt de l'un tantôt de l'autre ce peu qu'elle avait alors de prestige et de force.

Il nous faut nous contenter de ce résumé sommaire de la situation historique au milieu de laquelle notre prince s'agita depuis la mort de son père jusqu'à la bataille d'Azincourt.

Était-il bien capable de diriger et de dominer des événements aussi graves que ceux où il se trouvait si brusquement, si douloureusement jeté, événements

dont la gravité allait se développer de jour en jour et le mettre lui en une telle lumière que l'histoire de France n'est plus à ce moment que l'histoire de Charles d'Orléans? C'est la première de toutes les questions sur lesquelles les biographes de notre poète sont peu d'accord; et ici, comme en tout le reste de cette étude, je voudrais me défier de l'enthousiasme des uns comme de la rudesse critique des autres.

On ne peut pas demander à cet adolescent de seize ans, quittant brusquement la tutelle d'un père tel que Louis d'Orléans, d'avoir vu tout clairement que lui, son nom, son parti allaient devenir la France, la nationalité française et d'avoir été de prime abord à la hauteur d'une telle situation. Je reconnais volontiers qu'il n'y fut jamais — et pour y être, il n'eût fallu rien moins que voler la couronne et prendre le pouvoir royal. — Ce fut son nom plutôt que sa personne qui commanda son parti, et il fut un drapeau plutôt qu'un chef. Si je puis dire, le vrai chef fut Bernard d'Armagnac, et il portait notre duc comme un drapeau. Je sais bien encore que les qualités intellectuelles fines et charmantes que Charles montra plus tard et qui étaient essentielles à sa nature, n'accompagnent généralement pas les dons du grand capitaine et du grand homme d'Etat. Mais il n'était pas si dénué qu'on le dit de l'ambition qui distingue son père, de l'ardeur et de la diplomatie que montra Valentine. Nous le voyons toujours en tête des siens, à la bataille et mêlé à tous les conseils. Il n'était sans doute pas en âge de les diriger; toutefois il accepta volontiers les plus énergiques, et il les suivit, revenant sans cesse à la rescousse, reprenant toujours la lutte. On lui reproche d'avoir laissé à son frère Philippe la plus grande part du soin de la guerre, on oublie qu'il était, non-seulement chef de guerre, mais chef de famille et chef de parti et qu'il avait des devoirs politiques, des fonctions diplomatiques à remplir qui pouvaient fort bien le forcer à remettre à son frère une autre partie de son fardeau. On l'accuse encore d'avoir accepté à plusieurs reprises de faire la paix avec l'assassin de son père. Ne faut-il pas tenir compte et des circonstances et de l'autorité royale qui reparaisait, en ces moments là, avec toute sa puissance et son prestige pour dominer l'adolescent, et aussi de l'impression profonde que pouvaient faire dans ce jeune et sincère esprit les con-

seils de gens pieux qui parlaient du pardon des injures, les réflexions des gens graves qui montraient le besoin que la pauvre France avait de la paix. Les détails que nous avons sur ses entrevues avec les Bourguignons nous le montrent résistant de son mieux; et toujours, et aussitôt qu'il le put, il reprit les soins de sa vengeance et de sa politique.

On le voit trop tel qu'il fut plus tard quand, alourdi physiquement, et moralement affaîssé par vingt ans de captivité, il eut pris pour devise Nonchaloir, pour consolation l'Insouciance et pour Dieu la Résignation. On oublie que ce sont les plus ardents, les plus actifs, les plus ambitieux que l'âge amollit le plus quand ils ont lutté longuement contre des liens que nul effort n'a pu briser.

Il me serait facile de montrer combien Charles dépense d'énergie, si je pouvais entrer dans les détails minutieux de ces sept années de lutttes. Mais, ainsi que je le disais plus haut, sa biographie, à cette date, c'est toute l'histoire de France. Elle est connue. Je n'en veux indiquer que les grandes lignes et quelques traits plus particuliers, ou plus ignorés, ou plus personnels à notre poète.

Louis d'Orléans avait été assassiné le 7 novembre. La première pensée de Valentine est pour la sûreté de ses enfants. Elle les envoie au château de Blois où l'on commence ces travaux de fortifications, ces amas d'artillerie qui vont se continuer pendant les années suivantes, dans les principales forteresses des domaines d'Orléans. Messire Guillaume de Braquemont, messire Guillaume de Trie, et Pierre de Mornay, seigneur de Gaules, chevalier fort connu sous le nom de Galuet, nous sont indiqués par divers documents comme présidant alors la maison militaire des d'Orléans; Galuet surtout, qui était chambellan de Charles d'Orléans, et qui devint gouverneur du château de Blois. Nous avons ses quittances en cette qualité, de juillet 1408 à février 1409. Nous le retrouvons souvent dans le cours de cette biographie. Nous voyons notamment qu'il accompagnait Valentine, partant le 24 novembre 1407, — Monstrelet ne nous indique son arrivée que le 10 décembre, — par le plus terrible hyver du siècle, pour venir à Paris demander vengeance de la mort de son mari. Elle y vint avec son plus jeune fils, Jean, et sa belle-fille, fille du roi

« en estat du plus hault deuil, dit le Geste des nobles, qui devant eust esté veu. » Mais, comme le dit Juvénal des Ursins, « pour lors elle ne fit guères. » Elle avait pourtant en son nom et, « comme ayant la garde et gouvernement de ses enfants, » selon la formule qu'elle employa toujours, prêté serment au roi pour les diverses seigneuries de la maison d'Orléans. Charles, après s'être préparé de son mieux à la guerre facile à prévoir, et avoir notamment gagné l'alliance du duc de Bretagne, vint à Paris pour faire lui-même cet hommage de ses terres au roi. Sa mère l'avait précédé de quelques jours. Cette fois elle était arrivée le 27 août 1408, avec une suite qui était une armée. Le registre du conseil du roi dit que ce fut le lundi 28. « Elle arriva en une litière couverte de noir, à quatre chevaux couverts de drap noir, à heure de vespres, accompagnée de plusieurs charios noirs pleins de dames et de femmes et de plusieurs ducs et comtes et gens d'armes. » « Environ huit jours après, écrit Monstrelet, Charles — il avoit été nommé comte d'Angoulesme jusqu'à la mort de son père — d'Orléans accompagné de 300 hommes d'armes — environ 1500 hommes — vint à Paris. » « C'étoit le 9^e jour de septembre, dit Juvénal, le duc d'Orléans en bien humble estat, vestu de noir, tout droit s'en alla à Saint-Paul vers le roy pour lui demander vengeance de la mort de son père. » Valentine resta à Paris avec sa belle-fille. Si nous en jugeons par certains détails domestiques que nous livrent les titres et papiers de la maison d'Orléans, elle y demeura assez longtemps, plus longtemps même que je ne l'eusse supposé. En effet, Philippot Boulart, épicier, chargé de fournir l'hostel de Behaigne ou de Bohême, d'épiceries de chambre (dragées et sucreries) et qui paraît faire un commerce lucratif puisqu'il vend chaque jour une quinzaine de livres de cette épicerie, nous donne le compte de ce qu'il a livré en 1408 à Madame Valentine de dragées (à 10 sous la livre), de noix confites (à 7 sous la livre), de pignolet, de sucre rosat, etc., pour la fête du roi. Ce devait être le 4 novembre. Valentine mourut le 4 du mois suivant à Blois, « de courroux et de desplaisance de ce qu'elle ne pouvoit avoir justice de son feu bon seigneur et mari. »

Charles était depuis longtemps retourné à Blois. Nous l'y voyons au mois de septembre, s'occupant

toujours de fortifier ses bonnes villes et son parti. Nous avons, en effet, plusieurs montres et revues de gens d'armes qui prouvent son activité et sa prévoyance. Entre autres détails nous voyons que treize écuyers qui formaient, si je ne me trompe, une compagnie de quarante hommes lui coûtaient 87 francs par mois.

Dès la mort de sa mère, Charles VI l'émancipe et lui fait don de tous les droits de garde et de prise auxquels le roi avait droit comme tuteur des princes mineurs. Le principal obstacle qui s'opposait à la pacification des seigneurs de la fleur de lis paraissait enlevé avec la mort de l'énergique et vindicative duchesse. Le 2 mars 1409, le roi mande à Chartres plusieurs membres du parlement pour aviser à la paix entre les princes. On peut lire dans les mémoires de Monstrelet et dans ceux de Saint-Remi le récit de la scène de réconciliation, qui se passa alors en cette ville de Chartres, scène émouvante et grande, où Charles et ses frères furent loin de montrer cette faiblesse dont on les accuse. Mais que pouvaient faire ces enfants doublement orphelins à qui le roi, l'Eglise, toute la France, pour ainsi dire, venaient au nom de la religion et du patriotisme imposer le pardon des injures ? Mais si, comme l'indique un chroniqueur, ils consentirent à se laisser embrasser par Jean de Bourgogne, la tendresse ne fut pas longue. Le conseil royal a beau régler la maison militaire de Charles, décider — pour le temps qu'il passera à Paris, autant que je puis comprendre — qu'elle se composera, en dehors des conseillers, chambellans et gentilshommes, de douze chevaliers et douze escuyers servant quatre par quatre pendant deux mois, ayant bouche à cour, foin et avoine pour quatre ou deux chevaux et payés, les chevaliers : 5 sous, les escuyers : 2 sous par jour, il passa aisément par-dessus ces règles. Le cartulaire de Senlis nous le montre dès septembre 1409, cherchant à attirer les bonnes villes dans son parti. Nous le voyons pendant cette année 1409 à Blois ou au château de Brie-comte-Robert. Au 1^{er} juin 1409 une lettre patente nous le montre à « Monstereau où Fault d'Yonne. »

C'est le 13 septembre de cette année qu'il perdit, avons-nous dit, sa première femme « pour la mort de laquelle le duc eut au cœur très-grand'douleur, et depuis prit consolation pour l'amour de sa fille, » de

cette fille qui coûtait la vie à sa mère. Cette consolation semble être venue assez vite, quoique le Religieux de Saint-Denis parle de ses *continua lamenta*. Galuet, qui avait été dépêché vers le comte d'Armagnac, revint avec un traité d'alliance politique et matrimonial. Charles se fiançait avec Bonne, fille de ce comte d'Armagnac et de Bonne de Berry. Les fiançailles eurent lieu à Meun-sur-Yèvre. Dans l'intervalle des préparatifs, nous le voyons, en janvier, février, mars 1410, à Blois où il signa, fin mars, les comptes de son secrétaire, maître Pierre Sauvage. Il avait refusé de se joindre à cette « grande compagnée » de princes et seigneurs que le roi avait convoquée à Paris, à la Noël de l'année qui venait de finir.

Il ne paraît pas avoir donné grand temps aux fêtes de son mariage; peut-être d'ailleurs n'y eut-il que des fiançailles, et le bon chanoine Claude Dormay, dans son histoire de Soissons, incline fort à penser qu'il n'y eut jamais autre chose et que le mariage ne fut pas consommé. Toute cette année 1410 est pour lui pleine d'activité diplomatique. On se prépare énergiquement à la guerre. Le 15 avril, il est à Gien où se fonde définitivement la ligue Orléanaise, entre les princes d'Orléans, les ducs de Berri, de Bourbon, de Bretagne, les comtes d'Alençon, d'Armagnac, etc. Ce comte d'Armagnac était le général, l'homme politique qui avait manqué jusqu'ici; lui trouvé, le parti d'Orléans était désormais fondé, jusqu'à ce qu'absorbé par l'énergie du chef réel, il devint le parti d'Armagnac, le parti Dauphinois, le parti de Jeanne d'Arc, national et français. Charles était venu à Gien avec son chambellan et maréchal, Galuet, et vingt-neuf gentilshommes dont les noms nous ont été conservés et dont les gages étaient de 15 livres par mois. Il y vint aussi avec une bourse bien garnie, et nous le voyons notamment prêter au duc de Bourbon une somme de 200 livres, à propos de laquelle, en janvier suivant, il se fâcha contre son trésorier qui voulait la réclamer. Après cette assemblée, il resta dans le pays à armer ses gens. En juillet, il est à Amboise. Mais tout est prêt, les princes se réunissent encore à Chartres, au commencement de septembre. « Et après, les dits Orléanois vinrent, atout leur puissance, de Chartres jusqu'à Monthléry, et es villes aux environs de Paris se logèrent. » Dans le courant

de septembre, Charles est à Etampes. Il vient se loger à l'hôtel de l'évêque de Paris, à Gentilly, et ses gens arrivèrent jusqu'au faubourg Saint-Marcel et à la porte Bordelles. Après de nouvelles assemblées à Gien, en août et septembre, il passa le mois d'octobre à Bicêtre, auprès de son oncle le duc de Berry, et il distribua, aux officiers, aux ménestrels de son dit oncle la somme de 118 livres. Puisque nous sommes sur ces détails intimes de la vie de notre poète — nous devrions dire de la vie de son siècle — constatons que la *livrée de la buche*, c'est-à-dire le bois de chauffage destiné aux principaux serviteurs, coûtait en cette année 1410, à ce premier prince du sang royal, 2 livres 8 sous. Le quarteron de bûches en comptait 1,040, il coûtait 8 francs, ou 64 sous — le franc valant à ce moment-là 8 sous, — et le chancelier d'Orléans, qui était le premier des serviteurs, avait 6 quarterons ou 48 francs de bois pour sa provision annuelle.

J'ai déjà parlé à plusieurs reprises et j'aurai maintes fois encore à parler des objets et de leur valeur pécuniaire — ne fût-ce que de celle qu'on donna à notre prince quand on le mit à rançon. — Je désirerais, à chaque fois, donner l'équivalent en monnaie contemporaine. Cela est fort difficile, sinon impossible, à cause de la valeur relative qui changeait évidemment selon l'espèce des objets. On dit généralement qu'il faut multiplier par 40 les chiffres monétaires donnés au xv^e siècle pour avoir une idée de ce qu'ils vaudraient aujourd'hui. Cela me paraît excessif, ou plutôt je voudrais distinguer. Ainsi, pour juger la position de fortune de ces chevaliers auxquels on donnait 5 sous par jour, et qui étaient de notables personnages, je crois que ce n'est pas exagéré, tant s'en faut, que de dire qu'ils sont dans une situation analogue aux employés du gouvernement actuel dont les émoluments sont de 10 francs par jour ou 3,600 francs par an. — Ces chevaliers étaient évidemment beaucoup plus élevés en grade que nos capitaines d'infanterie. Mais quand je vois que la livre de dragées, par exemple, coûtait 10 sous, je ne puis croire qu'elle valût 20 francs de notre monnaie. Je ne veux pas trop allonger cette parenthèse, si importante qu'elle soit même dans cette biographie. C'est donc par à peu près et pour la satisfaction vague de son imagination que le lecteur peut multiplier par 40 tous les chiffres moné-

taires que je lui donnerai. Pour la valeur intrinsèque de l'argent on a des résultats plus positifs et je prends les résumés donnés par M. de Wailly. La livre tournois a valu, sous Charles VI, entre 13 francs 28 centimes et 4 francs 77; sous Charles VII, entre 12,05 et 6,14; sous Louis XI, entre 8,20 et 6,99. La comparaison entre les chiffres de ces trois règnes prouve que sous chaque règne la moyenne se rapproche beaucoup plus souvent du plus haut chiffre que du moindre. Les écus d'or et les saluts d'or, qui n'en différaient pas sensiblement, valaient à peu près un quart en plus de la livre, et il y avait une différence d'un sixième entre la livre parisienne et la livre tournois. Il faut que mes lecteurs se contentent de ces données, si générales qu'elles soient.

Nous retrouvons notre duc à Etampes en novembre. Il est de retour à Blois en décembre 1410; en janvier 1411, il y reçoit, sans que j'en comprenne bien la cause, des habitants de Saint-Aignan, en Berry, un aide de 80 livres. Il y donne un reçu à Guillaume Sizain, auditeur de ses comptes, du prix de divers bijoux qu'il lui avait remis pour vendre le 12 septembre précédent. Puis, tandis que son maréchal Galuet passe des revues ou montres de gens d'armes — il nous en reste des procès-verbaux scellés de son sceau, un au moins, en juillet 1411 — le duc veille au paiement de ses hommes de guerre. Les gages des chevaliers, escuyers, archers, arbalétriers de son hôtel, au mois de novembre 1410, montaient à 1,490 livres 10 sous tournois. En février, les gages des archers, arbalétriers et portiers du château de Blois seulement, vont à 252 livres, les archers et les arbalétriers étant payés environ 8 francs par mois et le portier 80 francs par an. Charles continue de se montrer généreux envers le duc de Bourbon auquel il donna en ce mois de février 100 escus d'or. Grosse somme, si l'on pense qu'il octroyait à son frère Philippe 10 livres tournois par mois pour ses menus plaisirs, en cette même année 1411. Pour lui-même et pour son argent de poche, si je puis dire, il se donnait, en 1414, au temps de sa splendeur, 100 livres par mois.

En mars 1411, il continuait de chercher à rassembler de l'argent. Il met un droit d'octroi sur les grains et vins amenés dans ses bonnes villes et c'est toujours pour « poursuivre la réparation de la très-cruelle et

très-inhumaine mort de feu nostre très redoubté seigneur et père » et pour « reparer l'honneur de monseigneur le roy qui, en ce, a esté tant blecié, etc. » L'argent et les soldats étant prêts, il songeait à l'opinion publique, et dès le commencement de cette année il écrit aux bonnes villes, à l'Université, au roi, car tout prouvait que l'accord fait pendant ce séjour à Bicêtre, dont nous avons parlé, serait vain. Ces lettres sont énergiques et claires. La dernière, qui fut écrite au roi, de Jargeau, 14 juillet, est fort belle. On l'a attribuée, sans grande raison, à Jean Gerson. Charles d'Orléans ne devait pas sans doute être étranger à ces combats de plume. Le 18 juillet partaient les lettres de défi des fils d'Orléans à Jean de Bourgogne. La guerre est commencée. C'est le roi, on le sait, qui accepta le gant. Il proclama la forfaiture des Orléanais, confisqua le comté de Soissons, réunit au bailliage de Senlis les comtés de Valois, Beaumont, etc. Pendant ce temps, ou plutôt avant ce temps, le duc d'Orléans était venu assiéger Paris. De sa personne, il logeait tantôt à Saint-Ouen, tantôt à Saint-Denis. C'est à cette époque que se place ce fait raconté par la Chronique bourguignonne de la bibliothèque de Lille. Les Armagnacs en arrivant à Saint-Denis, dit-elle, forcèrent les coffres où se trouvaient les joyaux de la reine et, parmi eux, une couronne, « laquelle le comte d'Armagnac l'assist sur la teste du duc d'Orléans et lui dit : « Monseigneur, pour sauver mon serment, je « vous fais roi de France, quoique vous n'en possédiez « pas la terre. Mais cette possession, je vous la donnerai « avant de retourner en ma seigneurie, et je vous ferai « couronner à Reims. » Le bruit courait, en effet, et le Religieux de Saint-Denis le confirme, que l'on voulait le faire roi de France, et un chevalier picard, Vivet d'Espinouse, l'avait affirmé en ajoutant que ses adhérents voulaient se partager la France. Ce projet a bien pu traverser l'esprit ambitieux de Bernard d'Armagnac. Mais la haine du Parisien contre les Armagnacs était bien naïvement crédule, la Chronique lilloise est bien lourdement, partialement et grossièrement flamande, et Vivet d'Espinouse fut fort aidé par la torture dans ses révélations. Le 9 octobre, vingt-huit des plus nobles chevaliers de l'armée orléanaise démentaient ces bruits avec indignation.

Dans ce canevas que nous donnons de la vie de

notre poète, nous n'admettons que les détails absolument personnels et qui ont échappé jusqu'ici aux historiens, nous n'avons pas à nous occuper de la retraite des Orléanais, mais un peu plus de leur alliance avec le roi d'Angleterre, alliance que se disputaient le duc de Bourgogne comme le duc de Bretagne, que l'état de la France et de la féodalité, et la situation particulière des enfants de Louis d'Orléans peuvent expliquer, mais qui reste une des grandes fautes politiques et morales de la vie de Charles.

Elle commença pourtant par lui procurer un traité de paix assez favorable. Dès le 12 mars, les bases en sont arrêtées et presque tout le reste de l'année se passe en négociations. Mais il fallait payer les Anglais qui avaient vendu cher leurs services et qui pillaient de leur mieux en attendant qu'on leur payât leur solde. Charles leur donna le plus d'argent qu'il put trouver et remit, le 14 novembre 1412, son frère Jean d'Angoulême et quelques gentilshommes en otages pour la somme de 209,000 francs. Dès le 5 avril de l'année suivante, Charles VI donnait à ses baillis l'ordre de l'aider à faire rentrer les impôts mis sur les domaines d'Orléans pour le paiement de cette rançon. Mais il se trouva dès lors et toujours arrêté par les plaintes des habitants, qui au moment où il songeait à leur demander quelque aide le prévenaient toujours en lui demandant une remise des anciens impôts.

Le 12 août, à Auxerre, la paix avait été solennellement proclamée entre les enfants du duc d'Orléans et le duc de Bourgogne. Le même jour, on leur restitua leurs biens. Le 23, Charles renonce à l'alliance d'Angleterre. Le 8 septembre, à Melun, il fait un traité particulier d'alliance avec Jean de Bourgogne. Le 20, il assiste avec lui au conseil du roi. Il termine plus dignement cette année douloureuse en faisant tenir les Grands-Jours à Blois. La paix solennelle eut le sort de tous les traités qui devaient jamais intervenir entre Orléans et Bourgogne. La guerre recommença plus âpre. En mars 1413, Charles est à Angers où il s'allie avec le roi de Sicile; après avoir toutefois, dès le 20 février, muni sa bonne cave de Blois de dix queues de vin. Le 25 mai, on le déclare encore déchu de tous ses honneurs et dignités. Le 2 septembre, séance du Parlement pour établir de nouveau la paix solennelle entre les princes. Cette fois, l'astre des d'Orléans

l'emporte décidément. Du 5 au 15 septembre on lui rend tous ses biens. Il entre à Paris le 30 septembre. Le 18 du même mois, il avait reçu de l'empereur Sigismond — son allié, depuis le 12 septembre, contre le duc de Bourgogne — l'investiture du comté d'Asti. L'Université de Paris, sa vieille ennemie, veut bien simuler quelque tendresse pour lui. On condamne l'apologie faite par Jean Petit du meurtre de Louis d'Orléans; on transporte sur la tête des Bourguignons l'excommunication dont on avait frappé les Armagnacs. Le 18 décembre, il assiste aux fiançailles de Charles — plus tard Charles VII — avec Marie d'Anjou. Pendant toute l'année 1414 il est au faite de sa gloire. Dès le mois de janvier il fait un traité avec la reine; en février il se trouve à Paris. Le pauvre roi, qui l'année précédente le redoutait comme un monstre, ne peut plus se passer de lui. Charles a hérité de son père, de sa mère surtout, cette grâce aisée, ouverte, pénétrante, cette grâce de famille si charmante que les contemporains, nous l'avons vu, l'attribuaient à la magie. Charles l'avait exercée sur le duc de Guyenne après le traité d'Auxerre, maintenant le roi en était séduit au point, nous dit Lottin, d'après les registres de la ville d'Orléans, que Charles VI le faisait coucher dans sa chambre. Il le voulait toujours avoir présent à ses conseils. Nous le voyons au conseil tenu au Louvre. La guerre est déclarée par Charles VI au duc de Bourgogne. Le 6 juin, le roi donne à Charles 2,000 livres par mois pour l'entretien des cent hommes d'armes qu'il doit mener contre le duc de Bourgogne. Il accompagna Charles VI pendant toute la campagne. L'armée va battre Compiègne tandis que le roi et les princes vont l'y rejoindre par Senlis et Verberie. Compiègne prise, le 8 mai, on vint mettre le siège devant Soissons. Notre duc loge à l'abbaye de Saint-Quentin. De là, l'on va à Laon où l'on est joyeusement reçu. Le 10 juin l'on part pour s'en aller en Thiérache, à Ribémont, à Saint-Quentin où la comtesse de Hainaut, sœur du duc de Bourgogne, vient inutilement faire des ouvertures pacifiques. Le roi et les princes gagnent Guise en Thiérache, reviennent à Saint-Quentin, puis à Péronne où l'on passe en fêtes et en vaines tentatives d'accommodement la fin de juin et le commencement de juillet. Le 8 de ce mois, il est en affaire avec l'Angleterre,

il donne neuf livres pour procurer un sauf-conduit à un Anglais. Le 9, le roi et les princes vont en pèlerinage à Notre-Dame de Cuerlu et viennent mettre le siège devant Bapaume. La ville prise, le 19, l'armée qui comptait, selon Monstrelet, 200,000 personnes, se présente devant Arras. Le 8 septembre l'on fit la paix. Le duc d'Orléans résista longtemps à la signer. Dans les détails qui nous sont donnés, rien n'indique le manque d'énergie que l'on aime à lui reprocher. La paix solennellement proclamée et jurée, le 6 mars, Charles VI et les princes regagnèrent, par Bapaume, Péronne, Noyon, Compiègne, Senlis, où l'on demeura le mois de septembre.

Dès le début de l'année 1415, la veille des Rois, nous voyons Charles au service que le roi fait célébrer à Notre-Dame de Paris, pour le repos de l'âme de Louis d'Orléans. Il avait naguère quitté les habits de deuil à la demande du duc de Guyenne. Le 10 février, il prit part à des fêtes plus brillantes encore que celles où, vêtu d'une huque violette à boutons d'argent, il avait assisté en 1413. Cette fois il jouta contre le duc de Bavière. Il retourna ensuite à Orléans pour y faire tenir les Grands-Jours, comme il le fit, du reste, encore en 1458 et 1460. Nous trouvons à cette date (1413) dans les comptes de sa maison bien des renseignements, celui-ci entre autres, que 43 livres parisis valaient 53 livres 15 sous tournois, et cet autre, moins important, que sa maison dépensait en deux mois pour 20 livres 9 sous 4 deniers de souliezs et housseaulx. Arrive, avec le mois d'octobre la bataille d'Azincourt. Charles y amenait un contingent de cinq cents hommes d'armes ou bassinets, sous le commandement de Galuet, car il était avec le duc de Bourbon, commandant en chef de l'armée. Le 20 octobre, il envoya trois hérauts au roi d'Angleterre pour l'avertir qu'il livrera bataille au jour que celui-ci voudra choisir. Dans la nuit du 24 octobre il détacha deux cents hommes d'armes pour observer la position de l'ennemi. Le 25 octobre, au début de la bataille, il est à l'avant-garde. Quelques auteurs disent qu'on l'a trouvé blessé, sous un monceau de morts; d'autres, qu'il échappa avec peine à la tuerie des prisonniers désarmés que le roi anglais ordonna à la fin de la bataille. On peut lire dans Saint-Remy et Juvénal des Ursins le récit de la conversation qu'il eut avec Henri d'An-

gleterre. Les documents anglais et notamment Harris Nicols, historien de la bataille d'Azincourt, assurent que le roi lui parla avec la plus grande commisération et courtoisie. J'y vois surtout cette hypocrisie puritaine dont Cromwell n'eut pas seul le secret parmi les grands politiques d'Angleterre. Les mêmes documents nomment sir Richard Wallas, le chevalier qui le fit prisonnier.

Il reste prisonnier à Calais jusqu'au 16 novembre, et accompagne le roi vainqueur en Angleterre. J'ignore si c'est à Eltham, à Westminster, à la Tour ou à Windsor qu'il fut mené tout d'abord. J'incline pour ce dernier endroit. Il était sûrement à Londres à la fin de novembre. Après quoi on ne tarda pas à l'envoyer au château de Bolingbroke, où il est en mai 1423, puis à l'extrémité septentrionale de l'Angleterre, au château de Domfret. En 1430, il était à la Tour de Londres. Vallet de Viriville nomme le château de Ampthill, parmi ceux où il fut conduit. Je le vois à Vingfield en 1433, il est sous la garde du duc de Suffolk, en 1436 sous celle de sir Reginald Cobham, puis à la Tour jusqu'en juillet 1440. Nous trouvons aussi parmi ses géoliers Jean de Cornouailles.

Mais nos renseignements sur les incidents de sa vie pendant les vingt-cinq ans de sa captivité ne se bornent pas absolument à ces vagues données.

III.

La première infortune de Charles d'Orléans, en lui enlevant son père dans des circonstances aussi tragiques, lui avait fourni la chance de devenir, par la guerre et la diplomatie, l'un des plus grands hommes du siècle, et le maître de la France et l'arbitre de la royauté comme de la féodalité. Le second et le plus grand de ses malheurs lui offrit une nouvelle chance que, cette fois, il ne manqua pas. Il devint réellement l'un des écrivains de la France, l'un des grands poètes du Moyen Age. Aussi l'historien bénit-il ces vingt-cinq années de captivité, là où le biographe compatissant pour son héros trouve les preuves de tant d'angoisses. L'imagination nous aide facilement à deviner

les souffrances que le pauvre et doux prince indique avec son vague et triste sourire. Dans ces liens sans cesse renaissants, si l'on peut dire, dans ces murs qui semblaient, comme le laurier enveloppant Daphné, monter lentement, serrément, continûment autour du prisonnier, il chercha, quand toute espérance de salut lui fut enlevée, sa consolation dans la poésie. Adieu les rêves de l'ambition, adieu les brillants voyages, les belles chasses, les aventures de guerre; adieu les fêtes galantes, le luxe, le bien-être même; adieu l'amie et l'ami. Mais la poésie va rendre tout cela, elle va changer cette grande tempête de la douleur en la douce et chaude petite pluie de la mélancolie. Je sais bien qu'on ne peut ici parler de noir cachot, de cette porte des antiques prisons qui s'entr'ouvrait pour laisser entrevoir le beau ciel pendant un instant et rendre plus horribles encore les murailles de la prison. Moralement pourtant c'était cela, et ces efforts toujours vains, ces espérances de liberté toujours trompées, rendaient bien l'effet de découragement et d'affaissement de cette porte de cachot qui s'ouvre un instant et se referme encore, et encore, et toujours. Bien des traits nous prouvent d'ailleurs qu'il s'agissait pour lui d'une véritable prison. Il avait une trop grande valeur, et politique et financière, pour que le gouvernement anglais, qui avait déjà les qualités pratiques qu'il a continué de perfectionner, ne sacrifiait pas tout au soin de le garder *savement* comme le dit un de ses geôliers. Les lettres du Conseil d'Angleterre à ses gardiens, recommandaient une garde sévère. Nous voyons qu'on ne lui permettait de causer avec nul étranger sans témoins. Et quand je l'aperçois dans ces gravures d'un manuscrit anglais qui nous le montrent assis dans son roide banc, devant sa table, écrivant et rêvant au milieu de gardes et de soldats, je remercie la bonne muse de pouvoir lui faire oublier cette muraille vivante de corps brutaux et de cœurs ennemis qui ne le quittaient plus. Je le remercie, lui, d'avoir demandé aux lettres la compensation de tant de biens perdus. Je comprends comment ce jeune chef de guerre, ce chevalier actif, ce tendre et hardi servant du dieu d'amours est devenu cet alourdi vieillard, je devine comment la religion du dieu Nonchalair s'est imposée à lui, et je prépare dans mon esprit, dans l'esprit de mes lecteurs, j'espère, les excuses dont il

aura bientôt besoin. Mais nous en sommes encore au règne de Cupido et Vénus la déesse.

La poésie domine donc, à nos yeux, cette période de vingt-cinq années qui s'écoula entre la bataille d'Azincourt et la délivrance. « Ici finit, nous disent certains manuscrits, le livre que monseigneur d'Orléans écrivit dans sa prison. » C'est ce que j'ai traduit par Poème de la Prison. Je n'ignore pas que cette note des manuscrits n'est pas un document irréfutable; mais il en faut tenir grand compte. Bien des pièces, d'ailleurs, qui composent ce poème, portent avec elles la preuve absolue qu'elles ont été composées entre 1415 et 1440; pour d'autres, il n'y a qu'une preuve morale. Mais ont-elles été toutes écrites à cette époque? je suis porté à ne pas le supposer. Je pense que ce poème allégorique est un cadre qui aura servi à enfermer, à conserver, à coordonner les pièces composées jadis, à côté d'autres écrites pendant la prison, soit pour une nouvelle amie, soit pour compléter l'œuvre d'art. Le poème allégorique est généralement une œuvre de pure imagination. Celui-ci — et c'est ce qui lui donne un caractère à part — renferme nombre de ballades qui sont réellement un récit, un envoi, une offrande. On comprend qu'elles se rapportent à tel fait vraiment arrivé, à telle impression ressentie à un moment précis, et à la suite d'un incident réel. Que plusieurs de ces pièces aient été faites avant l'an 1415, j'en suis très-convaincu. On y trouve l'élan, l'ardeur primesautière, le vif écho du sentiment, le jet de l'inspiration, le cri naïf de la plainte ou du désir qui veulent obtenir les dons d'amour bien plutôt que plaire à la muse ou à l'amante; et c'est la marque, non-seulement de la réalité mais aussi de la jeunesse. Le fils qui pleurait son père assassiné, et sa mère morte de douleur, le vengeur qui poursuivait sa mission de haine, le capitaine courant sans cesse aux aventures sanglantes, le chef féodal, empêché de diplomatie, n'avait sans doute pas grand loisir pour songer aux rimes et aux gracieuses tendresses. Toutefois, dans ce cerveau si bien disposé pour la poésie, dans ce cœur facilement tenté par l'amour, dame Vénus et le seigneur Apollo ne durent pas attendre l'âge mûr pour parler. Il nous dit lui-même que dame Jeunesse, quand elle le prit des mains d'Enfance, le mena au palais de Cupido, et l'éternel amour,

l'adolescence insouciante pouvaient bien trouver un coin de terre vert et fleuri dans cette France ravagée du xv^e siècle. Pourtant j'ai dû me défier de l'imagination du critique. Je n'ai pas osé séparer nettement des autres les morceaux que notre poète avait dû composer avant son âge de vingt-quatre ans.

J'ai cru pouvoir chercher plus utilement à qui ces rimes amoureuses, et toutes celles qu'il y a jointes dans son poème, avaient pu être adressées. Quelle est cette *Beauté* qui l'entraîne, qui le retient dans les liens du dieu Amour ? Les précédents biographes y voient tantôt une femme réelle dont *Beauté* eût été le surnom, tantôt Bonne d'Armagnac, sa seconde femme, tantôt la France. Le texte et le détail des vers, les habitudes du poème allégorique, le genre d'esprit de l'auteur ne se prêtaient aisément à aucune de ces hypothèses. Il ne faut pas oublier que c'est un poème que Charles a voulu composer, c'est-à-dire une œuvre patiemment élaborée, c'est un poème allégorique, c'est-à-dire — cela paraît clair — une *allégorie*. Il veut raconter comment il fut amoureux depuis sa jeunesse jusqu'à ce moment de son âge mûr où il est obligé, par l'approche de Vieillesse, de se *despartir* du dieu Cupido. Ce n'est donc pas un amour qu'il a chanté, mais toute sa *vie amoureuse* ; et *Beauté* ce n'est pas telle femme, c'est la femme, la femme belle, la femme qu'on aime, c'est le symbole, l'*allégorie* — il faut y insister — de tous ces cœurs féminins qui se sont donnés à lui. Seulement, ainsi que je le disais plus haut, il a, avec un sens parfait de la vraie poésie, inséré dans ce cadre, incrusté dans cette charpente les pièces qu'il avait offertes à telle ou telle personne, en choisissant ces morceaux selon qu'ils convenaient aux unes ou aux autres des parties logiques de son œuvre. Il a ainsi communiqué à son labeur artistique une vie plus intense, en précisant des états de sentiment, des faits de passion, des événements de la vie journalière ou historique mêlés à ses mémoires galants. Rien ne prouve que telle ballade, telle chanson, extraite de ce journal d'amour, n'ait pas été adressée à sa première femme Isabelle, à sa seconde femme Bonne ; mais que telle autre ait été écrite pour Marie de Berry, par exemple, ou pour quelque une des damoiselles de l'hôtel de la reine, je n'y voudrais contredire.

Ce ne fut pas dès 1415, ni vraisemblablement dans

les premières années, que sa captivité put avoir une ardeur poétique suffisante pour fournir et l'idée et les éléments de l'œuvre et cette quantité de chansons, de rondeaux. La blessure, les vives angoisses, les inquiétudes patriotiques et ambitieuses, la brusquerie du changement, l'irritation plus vive contre la nouveauté de l'esclavage et l'espoir de la liberté plus fiévreuse, ne semblent pas permettre la réflexion nécessaire à l'art. Mais à part ces premiers mois, ou ces premiers ans, la Muse, la Muse amoureuse, consolante et rêveuse devint sa compagne d'exil. Il ne faut pas l'oublier. Si le manuscrit du Roi — que j'indiquais plus haut — nous montre le prisonnier ici, à la fenêtre de sa prison, regardant venir le messager porteur des nouvelles d'espérance, là, dans son *estude* ou son *retrait*, éternellement escorté de sa troupe de gardiens ennemis, l'imagination doit nous faire voir, à côté de tous les événements que sa biographie va nous fournir, une garde aussi fidèle et plus douce, qui est la Poésie, et un messager plus consolant encore. Il venait auprès de lui par les fenêtres de sa geôle, et c'était le regard que lui envoyait le ciel clair et l'horizon verdissant. Ce fut là, nous le répétons, le bénéfice de sa prison. S'il eût continué la vie commencée, il fût devenu peut-être un capitaine comme Dunois, un diplomate rusé comme La Trémoille, mais au milieu des rigueurs et des distractions d'une telle existence, au milieu des amours faciles, au milieu des grandes et cruelles chevauchées, le poète sensible, souriant et touchant, qu'eût-il pu devenir? Il lui a fallu cette solitude, les tristesses de l'espérance toujours trompée et cette nécessité de rentrer en soi-même, il lui a fallu aussi la difficulté, désormais grande, de jouir de l'espace, de l'air et des champs pour enfoncer dans son âme, comme dans son cerveau, l'image, le souvenir, la douceur des belles amours et des libres perspectives. Aussi gagna-t-il la triple qualité de son génie : le sentiment intense de la nature, le mouvement profond et sincère de la sensibilité cordiale, et la légèreté souriante du philosophe résigné.

Je suis forcé de prier les lecteurs de rechercher dans l'ensemble des poésies ci-après publiées la trace des consolations que la Muse put lui fournir. Ils y trouveront aussi l'indication de quelques incidents intimes ou politiques, des échanges d'amitié ou de ten-

dresse, qui aidèrent le travail du rêve et de l'intelligence à faire triompher la résignation dans l'âme du prisonnier. Mais c'est à leur imagination surtout que je fais appel pour deviner les distractions que la vie journalière lui apportait par l'intermédiaire soit de ses compagnons de captivité, soit de la famille de ses geôliers, soit des visiteurs anglais. Nous voyons qu'il se mit de grand cœur à apprendre la langue anglaise. On a peut-être exagéré la connaissance qu'il en eut, et les critiques anglais croient pouvoir assurer que parmi les nombreuses pièces, ou traduites, ou originales qu'on lui attribue, trois seules, et des plus lourdes, sont de lui.

En dehors de ces distractions que la poésie, le travail et les hasards de la captivité lui apportaient, les espérances de liberté, les visites très-surveillées de ses serviteurs français, les lettres qu'on lui permettait d'écrire, le mouvement de cette illustre colonie française que la captivité avait formée en Angleterre, les nouvelles châtrées, révisées et arrangées qu'on lui laissait parvenir, et plus tard l'activité diplomatique où le gouvernement anglais aux abois le poussa, constituaient la vie du prisonnier.

De ces espérances de liberté toujours vaines, l'empereur Sigismond lui apporta la première en 1416. Elles durent recevoir un grand coup quand, après la mort de Henri V, en 1422, il avait appris que ce grand et habile roi, à son lit de mort, avait par-dessus tout recommandé qu'on ne délivrât pas son beau cousin d'Orléans. Ce passage du testament politique d'un homme d'Etat de cette trempe mériterait d'être approfondi et analysé. Nous indiquons seulement la principale raison de cette recommandation. Il s'agissait surtout d'enlever à une partie de la féodalité française son chef, à cette partie de l'armée française qui était justement l'armée du Dauphin, son général. Quelque soin que Guillaume Cousinot, le représentant diplomatique et administratif de Charles, quelque zèle que ses représentants militaires, Galuet, puis le comte de Vertus, puis Dunois, aient pu mettre dans le gouvernement de ses seigneuries, l'apanage d'Orléans n'en était pas moins féodalement dans l'apparence et la situation d'un orphelin. Monstrelet, qui paraît connaître à fond l'esprit pratique des Anglais, ajoute que le duc eût été délivré bien plus tôt s'il n'avait pas fait venir

chaque année, en Angleterre, beaucoup d'argent dont le roi, les conseillers, les géôliers, leurs gens et leurs fournisseurs s'enrichissaient.

Plus tard, l'espérance put renaître, non pas seulement quand il vit qu'on délivrait (en 1427, pour 200,000 saluts d'or) le duc d'Alençon, grand chef féodal, lui aussi, qui avait été pris à Verneuil, mais Gaucourt (1428, pour 12,000 livres), puis le comte d'Eu, qui avaient été désignés, comme lui, parmi les prisonniers à garder jusqu'à la majorité d'Henri VI. Puis il pouvait deviner que dans chaque bataille ses amis songeaient à lui et cherchaient à faire des prisonniers qui pussent s'échanger contre lui, et ce fut, après la bataille de Beaugé, notamment, une des préoccupations du fidèle Cousinot et des ministres de Charles VII.

Mais s'il perdait momentanément l'espérance pour lui-même, il la conservait toujours pour son frère Jean d'Angoulême. Rymer et nos Archives nationales renferment plusieurs pièces se rapportant à ces efforts (K 64, etc., etc.). Nous avons aussi l'état des sommes qu'il lui donna de 1413 à 1436. Elles pourraient servir de point de comparaison — toute différence gardée entre l'aîné et le cadet — pour nous aider à deviner le chiffre des propres dépenses de Charles. Disons seulement qu'en 1415, par exemple, l'année même de la captivité du donataire, Jean reçut de son frère : en février, 200 livres, en avril, d'abord, 4,820 livres, puis 2,125 ; en juin, 980 livres et en un autre paiement, 3,562 ; en septembre, 2,000. Il subvenait à ces dépenses, aux siennes, aux avances qu'il faisait aux autres prisonniers, grâce aux soins de son conseil institué à Blois. Il avait songé dès le 29 novembre 1415 à faire des économies, et il avait cassé aux gages ses serviteurs et officiers. Non pas tous, sans doute, car nous en voyons venir un grand nombre en Angleterre. Rymer a conservé beaucoup d'actes — j'en compte vingt jusqu'en 1433 — qui, dès le 27 novembre 1415, parlent du prisonnier, des serviteurs qui le vinrent visiter, des efforts qu'il fit pour se libérer et de maint détail personnel, qui permettent à l'historien de reconstituer son existence d'alors et celle de ses compagnons d'exil. Citons quelques brefs traits. C'est le 1^{er} juin 1417 qu'on le transporte de Windsor au château de *Poumtfrect*, sous la garde de

Robert Watterton qui doit le remettre au vicomte de Bedford. Nous devinons que par ce redoublement de rigueur on veut punir le prince qui vient de refuser fort dédaigneusement de reconnaître le roi d'Angleterre pour suzerain, ce qui était, dès lors, la condition de sa délivrance. C'est à cette date qu'il faut rapporter le bruit qui indignait le Religieux de Saint-Denis et qui montrait le prince d'Orléans relégué à l'extrémité de l'Angleterre et humilié par une lâche et sournoise recherche d'insolence : il était obligé de se contenter d'un seul serviteur français, quand les nombreux Anglais qu'il était forcé de rencontrer l'écrasaient de leur luxe. En 1419 on recommande un redoublement de surveillance, la fuite du duc, dans les circonstances actuelles, serait du plus grand préjudice. En 1423, la garde est confiée à Thomas Combworth, qui reçoit, pour l'entretien du prisonnier, 20 sous par jour. En 1432, c'est Jean *Cornewaille*, seigneur de Fanhope, qui est son gardien. Un an après, ce seigneur se fait donner par le prince une reconnaissance de 2,000 écus. Puis vient, de 1433 à 1440, la série des actes concernant les longs préliminaires de la délivrance. N'oublions pas pourtant que le duc de Suffolk avait offert un rabais sur le prix de l'entretien du prisonnier et qu'on l'en avait chargé pour 14 sous 4 deniers par jour.

Nous ne relevons pas les noms de tous les visiteurs qui lui venaient de France. Que lui apprenaient-ils, et qu'avaient-ils le droit de lui apprendre et quelle étrange histoire de France ils devaient s'engager à lui narrer ? Les événements de famille, la capture de son frère, le bâtard d'Orléans (1418), la mort de son frère, le comte de Vertus (1420), le mariage de Marguerite sa sœur, avec Richard de Bretagne — mariage dont il ne fut pas content, dit Cousinot — les fiançailles et le mariage de sa fille Jeanne avec le duc d'Alençon (1421-1424) et autres incidents de cette sorte purent sans doute lui être connus assez promptement. On peut supposer aussi qu'il prenait intérêt aux voyages que faisaient ses belles tapisseries et courtines empruntées pour les noces et relevailles des princesses royales de France. Quand nous le voyons, d'un zèle qui touche notre cœur d'érudit, lutter avec son frère d'Angoulême à qui recueillera les livres de la bibliothèque du roi Charles V, pillés par Bedford et

vendus par lui aux marchands de Londres, nous devons croire aussi qu'il se préoccupait de cette bibliothèque, de ce riche mobilier rassemblés au château de Blois par son père. Ce fut, sans doute, par ses ordres spéciaux qu'en 1427, on dressa le catalogue — que nous avons encore — de cette bibliothèque, et qu'on la transporta hors du voisinage des Anglais, de Blois à Saumur.

Mais comment lui furent racontées cette vaillante épopée du siège d'Orléans, et cette miraculeuse *iliade* de Jeanne d'Arc?

Pourtant parmi les traits touchants de ce cœur héroïque de Jeanne, qui représente, au milieu d'une lumière surnaturelle, la plus noble, la plus clairvoyante partie du cœur de la France, je trouve sa tendresse naïve pour le pauvre duc d'Orléans. Au fond c'était son parti qui défendait la nationalité française, et Jeanne avait pitié de *sa ville* comme de la patrie, et elle s'était attachée à lui comme au gentil Dauphin! C'est à lui qu'elle songeait en faisant des prisonniers, lui qu'elle voulait aller bravement délivrer après avoir délivré la France. Elle le délivra réellement. Non-seulement elle écrasa la puissance anglaise, mais il ne paraît pas douteux que ses prédictions excitèrent le zèle de celle qui fut surtout sa libératrice, je veux dire la duchesse de Bourgogne.

Le siège d'Orléans lui porta de toute façon bonheur. En 1427, il avait fait, avec le gouvernement anglais, un traité qui donnait à ses terres protection et exemption de guerre. Les Anglais l'oublièrent quand leur intérêt leur montra les inconvénients de cette promesse. Nous pouvons nous rendre difficilement compte de l'horreur que souleva ce procédé, non parce qu'il violait effrontément un traité — chose vulgaire — mais parce qu'il affrontait audacieusement l'opinion publique. La chevalerie avait tendu à protéger à titre d'orphelin la terre privée de son seigneur vaillamment tombé dans la bataille. Aussi ce fut un cri général quand on apprit le siège d'Orléans, cri dont l'écho nous est précieusement conservé, dans toutes les Chroniques. On peut même conclure des paroles du pape Pie II que ce fut un des traits qui dévoilèrent le mieux, aux yeux de la chrétienté, le caractère insolent et vilainement brutal de la politique anglaise. Le principe des nationalités n'était pas encore

entré dans la diplomatie européenne; la royauté n'avait pas encore fait prévaloir l'idée de patrie telle qu'elle existe aujourd'hui; la patrie, sous la féodalité, était à la fois plus générale et plus restreinte, elle ne visait pas directement la France, mais la chrétienté et la municipalité. Toutefois l'opinion publique avait adopté certains instincts d'une haute générosité chevaleresque, et, nous le répétons, elle ne permettait pas d'attaquer les forteresses de l'homme qu'on tenait en captivité.

C'est en 1432, que la sympathie éveillée par Jeanne d'Arc et la politique de la duchesse de Bourgogne commencèrent à faire entrevoir à Charles de nouvelles chances de salut. Rymer, dom Plancher, dans son histoire de Bourgogne, Monstrelet, Chartier, les chroniqueurs de Charles VII, les poésies du duc lui-même, nos archives nous renseignent sur les incertitudes de ces huit années, où le pauvre prince fut le jouet de la politique anglaise et où il laissa trop voir combien la captivité avait obscurci son jugement et brisé son âme. C'est dans cet intervalle, en effet, qu'oublieux des fières résolutions d'autrefois, il fit, pour le dire en deux mots, soumission au roi d'Angleterre et cela sans réserve. Je n'ai pas mission de l'en excuser, j'écris son histoire, non son apologie; je fais la biographie non pas d'un héros, mais d'un poète, et j'ai tout droit de le blâmer bien que j'aie entrepris d'esquisser sa vie et de publier ses rimes. Mais si cet abaissement, ou cette erreur, peuvent difficilement s'excuser, ils s'expliquent fort bien. Il faut lire dans le tome IV de l'histoire de Bourgogne, de dom Plancher, le très-curieux récit des relations que les ambassadeurs de Bourgogne ont, en 1433, avec le duc d'Orléans. On ne veut le laisser communiquer avec personne; il tient ses renseignements politiques uniquement des Anglais; on surveille jusqu'à ses moindres gestes, il ne peut écrire, sans une permission qui lui est ordinairement refusée. Le prince ajoute qu'il est désespéré de passer sa vie *dans les fers*, que tout le monde l'abandonne. Il ignore que les négociateurs français font de sa liberté une des conditions du traité de paix; il se rappelle seulement cet acte du 4 juin 1402 où Charles VI s'engage à payer la rançon des fils de son frère, au cas où ils seraient prisonniers. Enfin, il dit expressément qu'il veut se procurer

la liberté à toute force. C'est dans ce désespoir, dans les conséquences intellectuelles et morales d'une telle situation, dans ces vingt-cinq années d'une telle servitude qu'on trouve l'explication de l'acte humiliant et inutile de 1433. Il ignorait le véritable état des affaires de France. De plus la loi Salique, on le sait maintenant, n'avait pas alors cette grande autorité qu'elle acquit par la suite. La légitimité de Charles VII avait été fortement mise en question. Henri VI d'Angleterre, petit-fils de Charles VI, reconnu comme héritier de la couronne de France par un consentement dont on avait dû exagérer la généralité, et par une assemblée que les Anglais aimaient à faire passer pour les Etats généraux, avait des apparences de roi de France tout autant que d'Angleterre. Ces usages, ces lois, ces préjugés de la féodalité auxquels j'ai fait mainte fois allusion, ne donnaient pas à Charles sur le patriotisme les idées que nous avons aujourd'hui. Ces raisons me portent à croire que ses contemporains, meilleurs juges de la situation historique, ne le jugèrent pas aussi sévèrement que nous avons le droit de le faire au nom de la morale.

Nous pourrions donner ici la liste des demandes que Jean Hardouin lui apporta à Londres, au nom de ses sujets, aux Pâques de 1437; ce nous serait un spécimen des affaires courantes qu'il avait à traiter pendant sa captivité, en dehors des grandes questions de politique générale. Mais j'ai hâte d'arriver à ce douzième jour de novembre où il se trouve à Gravelines et absolument libre. Il l'était en fait depuis le 3 du même mois. Mais ce 12, il avait encore à prêter un millième et dernier serment de reconnaissance et de tendresse au roi d'Angleterre.

IV.

Je voudrais pouvoir donner le texte de la convention écrite en latin le 2 juillet 1440 à Windsor. J'y rencontre une ampleur de style, une aisance de dignité, une sincérité de tristesse et un développement de sentiments personnels qui me font attribuer ce document à Charles lui-même. Après avoir déploré l'état de

misère où il est réduit et qui l'empêche de trouver aisément la somme qu'il eût si facilement recueillie au début de sa captivité, il s'engage à donner immédiatement 80,000 saluts d'or — dont deux valent un noble anglais. — Il fournira dans les six mois 120,000 autres écus d'or pour le paiement desquels s'engagent le Dauphin, le duc de Bretagne, le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, etc.; plus 20,000 autres écus d'or; s'engageant à ne se considérer comme définitivement délivré que dans un an, à ne pas prendre avant ce temps les armes contre le roi d'Angleterre, à venir reprendre sa prison s'il ne peut complètement payer.

Il avait dû surtout sa délivrance au duc de Bourgogne et à ces vues politiques qui préparaient le dernier combat de la féodalité contre la royauté. Les grands vassaux voulaient être au complet, et la diplomatie anglaise continuait, en le relâchant, la politique qui l'avait engagée à le garder jusqu'alors. Dans les deux cas elle voulait affaiblir la France, hier en lui enlevant un élément de force, un prince du sang; aujourd'hui en lui envoyant un nouvel élément de discord, un chef féodal. Il nous faut ici encore renvoyer nos lecteurs aux chroniqueurs de Charles VII, aux histoires générales. Notre duc, après avoir été soustrait au mouvement général de la civilisation française, pendant ces vingt-cinq ans passés dans la demi-mort de l'exil, et dans cette obscurité des préjugés étrangers, revenait en France avec les idées de l'an 1415. Il se croyait encore au temps de Charles VI et de la puissance absolue des princes du sang. Il devint l'instrument de la politique bourguignonne, comme il avait été le jouet de la diplomatie anglaise, jusqu'à ce que l'âge éteignant les dernières ardeurs de cette ambition renouvelée, son intelligence et sa bonté naturelles vinrent en aide à son insouciance, à ses habitudes de loisirs poétiques et de labeur philosophique, et donnèrent gain de cause à la diplomatie de Charles VII et aux conseils du véritable patriotisme.

La vieillesse venait d'ailleurs; il avait quarante-neuf ans quand il sortit de prison. Dès l'âge de quarante-trois ans, il se plaint de ses infirmités, et en 1437, il annonçait solennellement qu'il quittait le Dieu Amours. On n'attendait pas toujours si tard, et son futur secrétaire, Antoine Astezan, déclare, à l'âge de trente ans, qu'il devient trop grave pour rester amoureux.

Cet âge, cette gravité, l'estime compatissante et la vénération entourant un prince qui avait tant souffert pour la France; le grand rôle que lui; son nom, son drapeau, son parti avaient dans les chroniques, son intelligence, son état de prince du sang lui gardèrent une situation très-haute et très-imposante. Nous ne le voyons mêlé et en première ligne aux plus grandes affaires. Mais, je le répète, je me borne à signaler les traits les plus personnels, ou les moins connus.

Il avait été délivré le 3 novembre 1440 — avec la réserve que j'ai indiquée. — La politique bourguignonne avait tant de hâte de l'attacher décidément à elle, que le 6 il est fiancé à Marie de Clèves, fille de Marie de Bourgogne et nièce de Philippe de Bourgogne. Le contrat de mariage est reçu le 6 novembre par Jean Pocholle, bourgeois de Montreuil, garde des sceaux du bailliage d'Amiens, en la ville de Montreuil. Marie apporta 100,000 saluts d'or en dot. Le mariage est célébré le 18 à Saint-Omer. Les nouveaux époux suivent Philippe en Flandre jusqu'à Gand où on se sépare après des tendresses infinies. Charles reçoit la Toison d'or, et donne à son bel-oncle l'ordre du Camail. Maigre don d'ailleurs que Charles prodiguait et continua de prodiguer comme nous le montrent les plaintes de Monstrelet et les comptes de la maison de Valois. — Je ne puis me retenir de citer, parmi les personnages qui le reçurent, la femme de Poton de Xaintrailles.

C'est au moment de ce troisième mariage qu'il m'est le moins difficile d'esquisser le portrait de mon héros. Un manuscrit (traduction de la Passion, Bib. Nationale, 968,) nous donne deux portraits qu'on croit être le sien et celui de Marie de Clèves. Malheureusement les couleurs en sont fort ternies. Il reste une figure maigre, sèche, une grande bouche, un nez fin, une physionomie austère. Marie de Clèves nous présente une figure longue, grave, blanche, peu attrayante. Dans l'Armorial manuscrit du Héraut Berry nous avons un autre portrait de lui un peu plus jeune. Mais c'est bien le même type, cou long, figure maigre à l'air naïf et timide, d'une vulgarité presque champêtre, nez fin légèrement retroussé, cheveux châtains, teint fort coloré. Il est là presque le seul de tous ces personnages peints dont le visage ne soit pas arrondi. La statue

couchée sur son tombeau donne seule une idée noble de son type : le profil est d'une grande régularité et finesse, d'une grande délicatesse et douceur, le nez surtout légèrement aquilin est d'un dessin très-fin.

On m'excusera de ne pas m'étendre sur les félicités domestiques de notre poète. Si nous en croyons le très-curieux roman historique que Georges Chastellian publia sous le nom de *Chronique de Jacques de La Lain*, la tendresse de Madame ne fut pas extrême pour Monseigneur. Mais il faut lire cette chronique, ici un peu scandaleuse, en songeant aux partis pris, aux préjugés et aux innocents devoirs de la galanterie poétique et chevaleresque du temps.

Le 18 décembre 1440, Charles est à Bruges, comme nous l'indique un traité qu'il signe là avec le duc de Bourgogne; et sur le contre-sceau dudit traité se trouve la devise *ma contente* ou m'a contenté, que notre duc paraît avoir adoptée à cette époque en signe de joie, sans doute, de sa libération.

Le 14 janvier il vint à Paris avec sa nouvelle épouse. Les Parisiens le reçurent à merveille. Au bout de huit jours, selon le *Bourgeois de Paris*, il retourna dans son pays d'Orléanais. Charles VII, le voyant entouré d'une sorte d'armée de gentilshommes bourguignons, qui s'étaient attachés à lui pour les raisons qu'énumère Monstrelet avec sa finesse ordinaire, lui avait fait savoir qu'il le recevrait plus tard en moins grande compagnie. Le roi, d'ailleurs, surveillait le développement du grand mouvement féodal qui éclata en 1442, et il était mécontent de voir le duc d'Orléans se faire si aisément l'agent de la politique bourguignonne. Celui-ci crut bon de boudier et il passa les années suivantes à goûter, en voyageant, la joie de revoir cette France pendant si longtemps perdue et à servir d'instrument à ces intrigues auxquelles justement il devait ce long exil. Les 16 et 17 avril, il est encore à Blois. Il va à Tours. En août et juillet, il parcourt le Perche et la Bretagne. Nous avons ses étapes et ses dépenses pendant ce voyage en Bretagne, qu'il renouvela en 1442 et 1445. En octobre, il revient à Paris, « pour prendre une beschée sur la povre ville » et regagne la Bourgogne. Il était à Hesdin à la Toussaint. Cette beschée, je ne sais pas bien ce qu'elle lui rapporta. Mais celle qu'il avait prise en Bretagne n'avait pas été à dédaigner : le duc breton lui avait donné 20,000 écus et lui en avait promis 9,500.

autres. En cette année il fait faire hommage au roi des Romains pour son comté d'Asti. En 1442, il vend Beaugency pour sa rançon, à laquelle chacun travaille de son mieux. Ainsi cette même année, il reçoit, entre autres, 5,000 francs du pays d'Auvergne et 530 écus de la ville de Senlis. Il négocie un traité entre le roi d'Angleterre et le comte d'Armagnac. Mais la nécessité, le patriotisme, l'habile politique de Charles VII et peut-être la soi-disant tentative d'assassinat de 1441, commencèrent à le ranger à la politique royale. Il vient trouver le roi à Limoges, comme le représentant des princes rebelles, et il quitte Limoges comme représentant, auprès des princes, de la diplomatie de Charles VII. Il le quittait plus riche aussi : il reçut 160,000 livres du roi, qui leva une taille pour l'aider à payer sa rançon. Les sommes énumérées plus haut faisaient partie de cet impôt, ainsi que 16,890 écus des aides de Saintonges, 26,200 des aides du Languedoc, etc. Tout ne fut pas payé immédiatement ; en 1448 encore, il fallait batailler pour les derniers mille écus. Le roi joignit à ce don une pension de 10,000 livres tournois, qui fut portée à 18,000, en 1443, au mois de juin. Il était alors à Cognac avec sa femme et la comtesse d'Etampes. Le 28 juillet, il est de retour à Orléans. Il y fait don, à l'un des frères de la Pucelle, de l'Ile-aux-Bœufs, domaine de 200 arpents. L'acte de donation présente cette curiosité, que le duc n'est pas convaincu de la mort de Jeanne ; il en parle seulement comme d'une absente.

Active année pour lui que celle de 1444. En février, il est à Blois, tout occupé de sa rançon, puis de celle de son frère, qui sort enfin de captivité pour 210,000 écus d'or. Il est chargé de traiter de la paix avec les Anglais. Il reçoit à Blois le duc de Suffolk, son ancien geôlier, le mène à Tours. Pourtant, les documents anglais ne nous l'y montrent pas assistant, le 24 mai, aux fiançailles de Marguerite d'Anjou et du roi d'Angleterre. Mais enfin, aidé du comte de Vendôme, de Bertrand de Beauvau et surtout de Pierre de Brézé, il conclut la trêve de Tours. Il accompagna le roi pendant la campagne de Lorraine, 1444-1445 ; c'est là, durant les fêtes de Nancy, que son frère vient le trouver, durant la solennité des noces de Ferry de Vaudemont et d'Yolande de Lorraine. C'est là que nous le montre à plusieurs reprises la Chronique de

Jacques de La Lain. En cette année 1445, il est mêlé au procès du comte d'Armagnac. En 1446, il se prépare à faire valoir ses droits sur le duché de Milan et se ligue avec le roi de Naples. Il est en Flandre, à Gand, pour la fête de la Toison-d'Or. Il gagne la Bourgogne où il organise une armée qui entre en Italie et lui gagne assez aisément son comté d'Asti. La guerre continue. Charles le vient visiter. Les poésies latines d'Antoine Astezan, qui devint son secrétaire, nous donnent de nombreux et curieux détails sur ce voyage. En janvier 1448, les comptes de sa maison nous montrent que le salaire de ses officiers pour ce comté était de 840 livres. Par contre nous voyons, dans les comptes de l'hôtel pour cette même année 1448-49, que si la recette totale de ses revenus est de 14,887 livres, la dépense est de 20,974. Il n'en continue pas moins ses voyages. En 1448, il retourne auprès du duc de Bourgogne pour activer son zèle en sa faveur. Il est avec lui à Amiens qui le reçoit avec grande solennité, et qui déjà, dès 1440, avait donné 1,000 saluts d'or pour sa rançon. Il fait un traité sur ses affaires italiennes avec le roi des Romains; et disons immédiatement qu'en 1450, quoiqu'il eût successivement annulé par des traités deux des concurrents, le roi des Romains et le roi de Naples, le quatrième, François Sforce, l'emporta décidément. Dès le mois d'août 1449, Charles était de retour à Blois. Il est à Lyon au printemps de 1450. En 1451, il assiste à Mons aux fêtes de la Toison-d'Or. En 1452, le 20 mai, il nomme ses procureurs pour réclamer de l'empereur l'investiture du comté d'Asti. En juillet 1455, il est à Mehun-sur-Yèvre, auprès de Charles VII, dans le conseil duquel on agitait fort vivement la question de la succession du duché de Bretagne. En 1456, dans ce même conseil du roi, il défend cette idée d'une croisade qui fut toujours chère aux aventureux Valois. La grande affaire de cette partie de sa vie fut le procès de son gendre, le duc d'Alençon, en 1456-58. Nous avons le discours par lequel, au lit de justice de Vendôme, il le recommande à l'indulgence du roi, discours où l'on peut relever quelques traits intéressants pour sa biographie, et, d'ailleurs, plein de gravité, de douceur et d'ampleur. Il peut paraître lourd et pédantesque si on le compare aux lettres de Voltaire, mais il est très-fin et élégant pour ceux qui connaissent cette

éloquence scolastique que la pesante solidité du raisonnement, le besoin d'autorités, et l'escorte obligée de cette nuée de philosophes, de poètes et de saints rendent si pompeuse, si nette en chacune de ses parties et si écrasante dans son ensemble. En 1460 il n'a pas oublié le duché de Milan. Il se prépare à la guerre contre Sforce. Il se ligue avec le duc de Bretagne. La mort de Charles VII arrête tous ces projets. Jean de Troyes, Jacques du Clercq, et surtout Georges Chastellain nous indiquent le rôle qu'il joua aux obsèques du roi, comment il n'assista pas au couronnement de Louis XI à Reims, la part qu'il prit aux fêtes qui eurent lieu à Paris pour célébrer ce couronnement et la gracieuse réception qu'il fit au comte de Charolais au retour de ces fêtes. En 1462 naquit son fils qui devint Louis XII. Il avait eu en 1457 un premier enfant, Marie, qui épousa le vicomte de Narbonne, puis Anne, qui fut abbesse de Fontevrault.

V.

Malgré les quelques préoccupations que pouvaient lui donner les affaires d'Italie, les petites persécutions du nouveau roi Louis XI, qui haïssait en lui le grand feudataire, l'ami de Charles VII, l'esprit délicat et le cœur sensible, — une lettre de Dunois nous montre Louis XI à Blois et insistant pour prendre à Charles son comté d'Asti — malgré les quelques soucis que lui occasionnait sa rançon non encore payée — si nous en croyons cette lettre de Dunois — en 1462, nous pouvons considérer notre prince comme entré depuis longtemps déjà dans le temple de la Fée Nonchaloir (l'insouciance philosophique et la résignation pieuse), qui fut sa dernière dame et maîtresse. De toutes les ambitions qu'avait eues pour lui son père, rien n'était resté. Louis d'Orléans avait pu rêver que l'enfant serait empereur d'Allemagne, roi d'Italie, roi de France, peut-être. L'enfant devint seulement roi de poésie, et, après tant de fortunes diverses, il finit sa vie dans la paix, en prince religieux et lettré. Je regrette vivement de ne pouvoir retracer minutieusement cette existence du grand seigneur chrétien de la

fin du Moyen Age. Les états de dépenses de la maison d'Orléans nous fournissent tous les éléments de ce curieux travail. Ils nous montrent jusque dans ses plus intimes détails cette petite cour de Blois, élégante, paisible, brillante, ordonnée, pittoresque, grave et résonnant de rimes.

Les poésies que nous publions nous ouvrent aussi quelques-unes des perspectives de cette existence. Nous voyons dans cet échange de rimes, dans ces jeux poétiques, les idées dominantes, les amis de la maison, les personnages qui passent, les serviteurs qui pensent. Il faudrait creuser un peu et se laisser, trop peut-être, aller à l'imagination pour donner à tous les poètes qui s'agitent autour du prince une physionomie caractérisée ; mais nous y voyons comme correspondants ou comme compagnons en Apollon, des poètes, des écrivains qui ont laissé quelque nom, Villon, René d'Anjou, Olivier de la Marche, Meschinot, peut-être Georges Chastelain, Robertet, Villebrême ; puis les princes et grands seigneurs Jean de Lorraine, Jean de Bourbon, le grand sénéchal, Jacques de la Trémoille, le cadet d'Albret, Boucicaut, Jean de Garancières, les sires de Tignonville, de Torsy, etc. ; enfin, les serviteurs et officiers du prince et de la princesse, Guiot et Philippe Pot, Boulainvilliers, Pierre Chevalier, Blossesville, les deux Caillau, Gilles des Ormes, Le Voys, Le Gout, Benoît d'Amien, Faret, Fraigne, Fredet, Cadier, etc. A ces distractions poétiques se joignait le jeu d'eschecs pour le prince, dont les partenaires principaux sont Gilles des Ormes et Guillaume de Fontenay ; de dames, de marelle, ou de glic, pour la duchesse, qui joue le plus souvent avec Philippe ou Guiot Pot ; puis les plaisirs que les fêtes traditionnelles du Moyen Age apportaient, et auxquels les bateleurs, les musiciens, les danseurs, les ménestrels de passage travaillaient ; puis encore venaient les voyages, les rencontres de princes, qui se rattachaient parfois à cette partie de la vie, grave et politique, que nous avons notée plus haut ; puis les messages qui apportent ou envoient les nouvelles, les livres, les bijoux ; enfin les promenades champêtres, les exercices de piété, les occupations administratives de ces immenses domaines, les aumônes, les dons. Oui, c'est bien là l'existence de Charles d'Orléans telle que nous la montrent les comptes de sa maison.

J'ose à peine citer quelques-unes des notes que j'y ai prises, tant je crains de ne savoir me borner. Je ne puis pourtant résister à indiquer ces cadeaux du jour de l'an 1463, aux enfants de chœur de Saint-Sauveur de Blois, pour festoyer l'évêque qu'ils ont nommé le jour des Innocents ; à l'évêque des Fous, pour se régaler ; aux ménestrels de Blois qui viennent jouer ; aux pages pour régaler le Roi qu'ils nomment le jour des Rois, etc., etc. Disons encore que les gages ordinaires de toute la maison pour le mois de mai 1450, qui me paraît représenter une moyenne, sont de 855 livres 15 sous tournois ; les dépenses de la maison, personnelles au duc et à la duchesse, les dons, messages et voyages, au mois de février 1457, par exemple, sont de 900 livres 1 sol 3 deniers ; en avril 1456, 601 livres 8 s. 6 d. ; en novembre 1459, 786 livres 2 sols 1 denier ; en voyage pour le duc avec vingt quatre chevaux, la duchesse avec douze, pour tel seigneur ou dame de sa *nourriture*, ou de sa société, comme M^{me} d'Estampes ou le sire de Beaujeu, et une suite nombreuse, on dépense 12 livres par jour ; en juillet 1459 le duc reçoit de son argentier, pour argent de poche, 10 livres 20 sous et la duchesse 110 sous tournois.

Je ne veux pas oublier cette habitude si caractéristique et que nous indique un contemporain, Jacques du Clercq : « Il fut de belle et honneste vie (il s'agit de notre prince), et servit fort bien Dieu et ne fit oncques puis chose que bon prince ne devoit faire. Toutes les semaines, le jour de vendredy, donnoit à treize pauvres à disner et les servoit luy mesme et après leur lavoit les pieds comme Nostre Seigneur Jésus Christ fait à ses apostres. Il mourut comme bon chrestien. » Il était devenu infirme, non pas de cette infirmité un peu coquette dont ses vers nous entretiennent depuis l'année 1437, mais l'âge lui pesait fort ; il dit en 1463 qu'il ne pouvait plus écrire, plus même signer. Il se rendit pourtant à Tours, à cette assemblée de princes et seigneurs que Louis XI avait réunis vers le milieu de décembre 1464. Charles d'Orléans voulut prendre la défense du duc de Bretagne accusé par le roi. Mais, dit le bon Claude de Seyssel, Louis XI « le contemna de paroles sans avoir regard à la majesté de sa vieillesse ni à sa loyauté. Dont, de regret qu'il en eut, et autrement pour débilité de sa

personne, il finit sa vie dedans deux jours. » Il mourut le 4 janvier 1465, à Amboise, quelques-uns disent à Châtellerault. Les comptes nous indiquent avec quelle hâte on avait cherché à Orléans son médecin, — que nous trouverons rimant dans ce recueil de rondeaux — maistre Jehan Caillau. Ils nous montrent encore comment l'on dépensa 3,557 livres 2 sous 6 deniers tournois pour le deuil, et comment Louis XI laissa à sa veuve 12,000 livres de pension.

Nous avons expliqué au début de cette esquisse biographique quelle fortune subit sa renommée. Nous indiquerons dans nos notes quelques pièces de lui dont ses contemporains enrichirent leurs propres œuvres. L'abbé Sellier, frappé de la liberté française, de l'heureuse facilité, de la retenue et de la décence relative de ses vers, commença sa résurrection au XVIII^e siècle. Depuis lors il a pris dans notre histoire littéraire une place supérieure que plusieurs critiques vigoureuses, violentes même, ne lui ont pas enlevée. La plupart des historiens ont été frappés en effet de cette qualité qu'il a et que j'ai essayé de résumer en disant que c'est un des classiques du Moyen Age : il n'appartient à aucune école, il est uniquement *de l'école française*.

Ces deux volumes fourniront les éléments du procès. Les lecteurs, en pardonnant la monotonie inhérente à ce genre de poésie intime, comprendront tout ce qu'il y a de véritable élégance et de charmante finesse dans cette simplicité qui ne saurait lutter avec la puissante grossièreté de Villon, et qui demande une grande culture intellectuelle pour être bien goûtée, mais qui ne ressemble en rien à la banalité des polisseurs de rimes du XVIII^e et du XIX^e siècles.

Il faut juger Charles d'Orléans comme un poète méridional. Il possède les qualités de la langue d'oc plutôt que de la langue du Nord. Il en a les défauts aussi. Je voudrais dire en terminant que c'est un troubadour qui a abandonné la langue provençale. Il a de la littérature du midi la monotonie, l'étroitesse de l'idée, l'absence de conception, mais la grâce, la politesse, la mesure, la perfection de la forme et, à défaut de l'ardeur qu'il ne montre guère, une exquise sensibilité. Moralement, politiquement, historiquement, nous l'avons jugé aussi impartialement que possible. Mais je crois que malgré ses fautes et ses faiblesses, il est difficile de vivre auprès de lui quelque temps, comme

nous l'avons fait, sans se sentir pris de tendresse pour ce prince doux, généreux, sincère et sage, aimant les lettres et les arts, avec cette vive et intelligente passion dont Mécène est resté le type, aimant les pauvres, ses serviteurs et ses amis, avec une charité, une fine bonhomie et une loyauté parfaite. Enfin nous pouvons surtout lui savoir gré et d'être un des pères de l'esprit français et l'un des maîtres de la langue française.

C. D'HÉRICAULT.

POÉSIES FRANÇAISES

DE

CHARLES D'ORLÉANS

LE POÈME DE LA PRISON.

Ou temps passé, quant Nature me fist
En ce monde venir, elle me mist
Premierement tout en la gouvernance
D'une Dame qu'on appelloit Enfance,
En lui faisant estroit commandement
De me nourrir et garder tendrement,
Sans point souffrir Soing ou Merencolie
Aucunement me tenir compaignie;
Dont elle fist loyaument son devoir.
Remercier l'en doy, pour dire voir.

En cest estat, par un temps me nourry;
Et après ce, quant je fu enforçy,
Un messagier, qui Aage s'appella,
Une lettre de créance bailla
A Enfance, de par Dame Nature,

CHARLES D'ORLÉANS. I.

;

Et si lui dist que plus la nourriture
De moy n'auroit et que Dame Jeunesse
Me nourriroit et seroit ma maistresse.
Ainsi du tout Enfance delaissay
Et avecques Jeunesse m'en alay.

Quant Jeunesse me tint en sa maison,
Un peu avant la nouvelle saison,
En ma chambre s'en vint un bien matin
Et m'esveilla, le jour saint Valentin,
En me disant : « Tu dors trop longuement,
Esveille toy et aprestes briefment,
Car je te veuil avecques moy mener
Vers un seigneur dont te fault acointer,
Lequel me tient sa servante treschière.
Il nous fera, sans faillir, bonne chière. »

Je respondy : « Maistresse gracieuse,
De lye cœur et volenté joyeuse
Vostre vouloir suy content d'acomplir.
Mais humblement je vous veuil requérir
Qu'il vous plaise le nom de moy nommer
De ce seigneur dont je vous oy parler.
Car s'ainsi est que sienne vous tenés,
Sien estre veuil, se le me commandés,
Et en tous faiz vous savez que desire
Vous ensuir, sans en riens contredire.

— Puis qu'ainsy est, dist elle, mon enfant,
Que de savoir son nom desirez tant,
Sachiez de vray que c'est le Dieu d'Amours
Que j'ai servy et serviray tousjours,
Car de pieçà suy de sa retenue,
Et de ses gens et de lui bien congneue.
Oncques ne vis maison, jour de ta vie,
De plaisans gens si largement remplie;
Je te feray avoir d'eulx accointance,
Là trouverons de tous biens habondance. »

Du Dieu d'Amours quant parler je l'oy,
Aucunement me trouvay esbahy ;
Pource lui dis : « Maistresse, je vous prie
Pour le présent que je n'y voise mie,
Car j'ay oy à plusieurs raconter
Les maulx qu'Amour leur a fait endurer.
En son dangier bouter ne m'oseroye,
Car ses tourmens endurer ne pourroye :
Trop jeune suy pour porter si grant fais,
Il vault trop mieulx que je me tiengne en pais.

— Fy, dist elle, par Dieu tu ne vaulx riens ;
Tu ne congnois l'onneur et les grans biens
Que peus avoir, si tu es amoureux.
Tu as oy parler les maleureux,
Non pas amans qui congnoissent qu'est joye ;
Car raconter au long ne te sauroye
Les biens qu'Amour scet aux siens departir.
Essaye les, puis tu pourras choisir
Se tu les veulx ou avoir ou laisser ;
Contre vouloir nul n'est contraint d'amer. »

Bien me revint son gracieux langage
Et tost muay mon propos et couraige,
Quant j'entendy que nul ne contraindroit
Mon cueur d'amer fors ainsy qu'il voudroit.
Si lui ay dit : « Se vous me promettés,
Ma Maistresse, que point n'obligerés
Mon cueur ne moy, contre nostre plaisir,
Pour ceste fois, je vous veuil obéir
Et à present vous suivray, ceste voye ;
Je prie à Dieu qu'à honneur m'y convoye.

— Ne te doubtes, se dist elle, de moy,
Je te prometz et jure, par ma foy,
Par moy ton cueur jà forcé ne sera,
Mais garde soy qui garder se pourra ;
Car je pense que jà n'aura pouvoir

De se garder, mais changera vouloir,
Quant Plaisance lui monstrera à l'ueil
Gente beaulté plaine de doulx acueil,
Jeune, saichant et de maniere lye
Et de tous biens à droit souhait garnie. »

Sans plus parler, sailli hors de mon lit,
Quant promis m'eust ce que devant est dit ;
Et m'aprestay le plus joliment
Que peu faire, par son commandement.
Car jeunes gens qui desirent honneur,
Quant véoir vont aucun royal seigneur,
Ilz se doivent mettre de leur puissance
En bon array, car cela les avance
Et si les fait estre prisiez des gens,
Quant on les voit netz, gracieux et gens.

Tantost après tous deux nous en alasmes
Et si longtemps ensemble cheminâmes
Que venîmes au plus près d'un manoir
Trop bel assis et plaisant à véoir.
Lors Jeunesse me dist : « Cy est la place
Où Amour tient sa court et se soulace.
Que t'en semble, n'est elle pas tresbelle ? »
Je respondy : « Oncque mais ne vy telle. »
Ainsi parlans approchâmes la porte,
Qui à véoir fut tresplaisant et forte.

Lors Jeunesse si hucha le portier,
Et lui a dit : « J'ay cy un estrangier,
Avecques moy entrer nous fault léans ;
On l'appelle Charles, duc d'Orléans. »
Sans nul delay le portier nous ouvry,
Dedens nous mist et puis nous respondy :
« Tous deux estes cyens les bien venuz ;
Aler m'en veuil, s'il vous plaist, vers Venus
Et Cupido, si leur raconteray
Qu'estes venuz et céans mis vous ay. »

Ce portier fu appellé Compaignie
Qui nous receu de maniere si lye.
De nous party, à Amour s'en ala.
Briefment après, devers nous retourna
Et amena Bel Acueil et Plaisance
Qui de l'ostel avoient l'ordonnance.
Lors, quant de nous approuchier je les vy,
Couleur changay et de cueur tressailly.
Jeunesse dist : « De riens ne t'esbahys,
Soyes courtois et en faiz et en dys. »

Jeunesse tost se tira devers eulx,
Après elle m'en alay tout honteulx,
Car jeunes gens perdent tost contenance
Quant en lieu sont où n'ont point d'acointance
Si lui ont dit : « Bien soyez vous venue. »
Puis par la main l'ont liement tenue.
Elle leur dit : « De cueur vous en mercy ;
J'ay amené céans cest enfant cy,
Pour lui monstrier le tresroyal estat
Du dieu d'Amours et son joyeulx esbat. »

Vers moy vindrent me prenant par la main,
Et me dirent : « Nostre Roy souverain
Le Dieu d'Amours vous prie que venés
Par devers lui, et bien venu serés. »
Je respondy humblement : « Je mercie
Amour et vous de vostre courtoisie ;
De bon vouloir iray par devers lui,
Pource je suy venu cy au jourduy,
Car Jeunesse m'a dit que le verray
En son estat et gracieux array. »

Bel Acueil print Jeunesse par le bras,
Et Plaisance si ne m'oublia pas,
Mais me pria qu'avec elle venisse
Et tout le jour près d'elle me tenisse.
Si alasmes en ce point jusqu'au lieu

Là où estoit des amoureux le Dieu.
Entour de lui son peuple s'esbatoit,
Dançant, chantant, et maint esbat faisoit.
Tous à genoulz nous meismes humblement,
Et Jeunesse parla premierement

Disant : « Treshault et noble puissant Prince,
A qui subgiet est chascune province
Et que je doy servir et honnourer
De mon pouvoir, je vous viens presenter
Ce jeune filz qui en moy a fiance,
Qui est sailly de la maison de France,
Creu ou jardin semé de fleurs de lys,
Combien que j'ay loyaument lui promis
Qu'en riens qui soit je ne le lyeray,
Mais à son gré son cueur gouverneray. »

Amour respond : « Il est le bien venu ;
Ou temps passé j'ay son pere congneu,
Plusieurs autres aussi de son lignage
Ont maintesfois esté en mon servage,
Parquoy tenu suy plus de lui bien faire,
S'il veult après son lignage retraire.
Vien çà, dist il, mon filz, que penses tu ?
Fus tu oncques de ma darde feru ?
Je croy que non, car ainsi le me semble ;
Vien près de moy, si parlerons ensemble. »

De cueur tremblant près de lui m'aprouchay,
Si lui ay dit : « Sire, quant j'acorday
A Jeunesse de venir devers vous,
Elle me dist que vous estiez sur tous
Si trescourtois que chacun desiroit
De vous hanter, qui bien vous congnoissoit ;
Je vous supply que je vous treuve tel.
Estrangier suy venu en vostre hostel,
Honte seroit à vostre grant noblesse
Se fait m'estoit céans mal ou rudesse.

— Par moy contraint, dist Amour, ne seras
Mais de céans jamais ne partiras
Que ne soies ès las amoureux pris.
Je m'en fais fort; se bien l'ay entrepris.
Souvent mercy me vendras demander
Et humblement ton fait recommander;
Mais lors sera ma grace de toy loing;
Car, à bon droit, te faudray au besoing,
Et si feray vers toy le dangereux,
Comme tu fais d'estre vray amoureux.

Venez avant, dist il, Plaisant Beauté,
Je vous requier que, sur la loyauté
Que me devez, le venez assaillir;
Ne le laissez reposer ne dormir,
Ne nuit, ne jour, s'il ne me fait hommage.
Aprivoisiez ce compaignon sauvage.
Ou temps passé vous conquistes Sampson
Le fort, aussi le saige Salemon.
Si cest enfant surmonter ne savez,
Vostre renom du tout perdu avez »

Beauté lors vint, de costé moy s'assist,
Ung peu se teut, puis doucement m'a dit :
« Amy, certes, je me donne merveille
Que tu ne veulx pas que l'en te conseille;
Au fort saches que tu ne peuz choisir;
Il te convient à Amour obéir. »
Mes yeulx prindrent fort à la regarder,
Plus longuement ne les en peu garder.
Quant Beauté vit que je la regardoye,
Tost par mes yeulx un dard au cueur m'envoye.

Quant dedens fu, mon cueur vint esveiller
Et tellement le print à catoillier
Que je senty que trop rioit de joye.
Il me desplaet qu'en ce point le sentoye.
Si commençay mes yeulx fort à tenses,

Et envoyay vers mon cueur un penser,
En lui priant qu'il giettast hors ce dard.
Helas ! hélas ! g'y envoiay trop tard,
Car quant Penser arriva vers mon cueur,
Il le trouva jà pasmé de doulceur.

Quand je le sceu, je dis par desconfort :
Je hé ma vie et desire ma mort !
Je hé mes yeulx, car par eux suy deceu !
Je hé mon cueur qu'ay nicement perdu !
Je hé ce dard qui ainsi mon cueur blesse !
Venez avant, partués moy, Destresse,
Car mieulx me vault tout à un cop morir
Que longuement en desaise languir.
Je congnois bien, mon cueur est pris ès las
Du dieu d'Amours, par vous, Beauté, hélas !

Adonc je cheu aux piez d'Amours malade,
Et semblay mort, tant euz la couleur fade.
Il m'aperceue, si commença à rire
Disant : « Enfant, tu as besoing d'un mire ;
Il semble bien par ta face palie
Que tu seuffres tresdure maladie ;
Je cuidoye que tu fusses si fort
Qu'il ne fust riens qui te peust faire tort ;
Et maintenant, ainsi soudainement,
Tu es vaincu par Beauté seulement.

Où est ton cueur par le present alé ?
Ton grant orgueil est bientost ravalé :
Il m'est advis tu deusses avoir honte,
Si de legier, quant Beauté te surmonte
Et à mes piez t'a abatu à terre.
Revenge toy, se tu vaulx riens pour guerre ;
Ou à elle il vault mieulx de toy rendre,
Se tu ne scez autrement te deffendre ;
Car de deux maulx, puisque tu peuz eslire,
C'est le meilleur que preignes le moins pire. »

Ainsi de moy fort Amour se mocquoit,
Mais non pourtant de ce ne me challoit,
Car de douleur je estoie si enclos
Que je ne tins compte de tous ses mos.
Quant Jeunesse vit que point ne parloye,
Car tout advis et sens perdu avoye,
Pour moy parla et au dieu d'Amours dist :
« Sire, veuillez qu'il ait aucun respit. »
Amour respont : « Jamais respit n'aura
Jusques atant que rendu se sera. »

Beauté mist lors en son giron ma teste
Et si m'a dit : « De main mise t'arreste,
Rens toy à moy, et tu feras que sage,
Et à Amours va faire ton hommage. »
Je respondy : « Ma Dame, je le vueil,
Je me soubzmetz du tout à vostre vueil ;
Au Dieu d'Amours et à vous je me rends.
Mon povre cueur à mort feru je sens,
Veuillez avoir pitié de ma tristesse,
Jeune, gente, nompareille Princesse. »

Quant je me fu ainsi rendu à elle :
« Je maintendray, dist elle, ta querelle
Envers Amour, et tant pourchasseray
Qu'en sa grace recevoir te feray. »
A brief parler et sans faire long compte,
Au Dieu d'Amours mon fait au vray raconte,
Et lui a dit : « Sire, je l'ay conquis,
Il s'est à vous et à moy tout soubzmis,
Veuillez avoir de sa douleur mercy,
Puisque vostre se tient, et mien aussi.

S'il a meffait vers vous, il s'en repent,
Et se soubzmet en vostre jugement.
Puisqu'il se veult à vous abandonner,
Legièrement lui devez pardonner ;
Chascun seigneur qui est plain de noblesse

Doit departir mercy à grant largesse.
De vous servir sera plus obligié,
Se franchement son mal est allegié;
Et si mettra paine de desservir
Voz grans biensfais, par loyaument servir. »

Amour respont : « Beauté, si sagement
Avez parlé et raisonnablement
Que pardonner lui vueil la malvueillance
Qu'ay eu vers lui, car par oultrecuidance
Me courrouça quant, comme foul et nice,
Il refusa d'entrer à mon service;
Faittes de lui ainsi que vous voudrés,
Content me tiens de ce que vous ferés,
Tout le soubzmetz à vostre voulenté,
Sauve, sans plus, ma souveraineté. »

Beauté respont : « Sire, c'est bien raison
Par dessus tous et sans comparaison,
Que pour seigneur et souverain vous tiengne,
Et ligement vostre subgiet deviengne.
Premierement devant vous jurera
Que loyaument de cueur vous servira,
Sans espargnier, soit de jours ou de nuis,
Paine, soussy, dueil, courroux ou ennuis;
Et souffrera sans point se repentir,
Les maulx qu'amans ont souvent à souffrir.

Il jurera aussi secondement
Qu'en ung seul lieu amera fermement,
Sans point querir ou desirer le change;
Car, sans faillir, ce seroit trop estrange
Que bien servir peust un cueur en mains lieux,
Combien qu'aucuns cueurs ne demandent mieulx
Que de servir du tout à la volée,
Et qu'ilz ayent d'amer la renommée;
Mais au derrain ilz s'en treuvent punis
Par Loyauté dont ilz sont ennemis.

En oultre plus promettra tiercement
Que vos conseilx tendra secrettement,
Et gardera de mal parler sa bouche.
Noble Prince, ce point cy fort vous touche,
Car mains amans, par leurs nices parolles,
Par sotz regars et contenances folles,
Ont fait parler souvent les mesdisans,
Parquoy grevez ont esté voz servans,
Et ont receu souventesfoiz grant perte
Contre raison et sans nulle desserte.

Avecques ce, il vous fera serment
Que s'il reçoit aucun avancement
En vous servant, qu'il n'en fera vengeance.
Cestui meffait dessert trop grant vengeance,
Car quant Dames veulent avoir pitié
De leurs servans, leur monstrant amitié,
Et de bon cueur aucun reconfort donnent,
En ce faisant leurs honneurs abandonnent,
Soubz fiance de trouver leurs amans
Secrez, ainsi qu'en font les convenans.

Ces quatre poins qu'ay cy devant nommez
A tous amans doivent estre gardez,
Qui à honneur et avancement tirent
Et leurs amours à fin mener desirent.
Six autres pointz aussi accordera,
Mais par serment point ne les promettra,
Car nul amant estre contraint ne doit
De les garder, se son prouffit n'y voit;
Mais se faire veult, après bon conseil,
A les garder doit mettre son travail.

Le premier est qu'il se tiengne jolis,
Car les dames le tiennent à grant pris.
Le second est que trescourtoisement
Soy maintendra et gracieusement.
Le tiers point est que, selon sa puissance,

Querra honneur et poursuivra vaillance.
Le quatriesme qu'il soit plain de largesse,
Car c'est chose qui avance noblesse.
Le cinquiesme qu'il suivra compaignie
Amant honneur et fuiant villenie.

Le sixiesme point et le derrenier
Est qu'il sera diligent escollier,
En aprenant tous les gracieux tours,
A son povoir, qui servent en amours,
C'est assavoir à chanter et dansser,
Faire chançons et balades rimer,
Et tous autres joyeux esbatemens.
Ce sont ycy les dix commandemens,
Vray Dieu d'Amours, que je feray jurer
A cest enfant, s'il vous plaist l'apeller. »

Lors m'apella, et me fist les mains mettre
Sur ung livre, en me faisant promettre
Que feroye loyaument mon devoir
Des points d'amours garder, à mon povoir ;
Ce que je fis de bon vueil lyement.
Adonc Amour a fait commandement
A Bonne Foy, d'Amours chief secretaire,
De ma Lettre de retenue faire.
Quant faite fut, Loyaulté la scella
Du scel d'Amours et la me delivra.

Ainsi Amour me mist en son servage,
Mais pour seurté retint mon cueur en gage,
Pourquoy lui dis que vivre ne pourroye
En cest estat, s'un autre cueur n'avoye.
Il respondit : « Espoir, mon medicin,
Te gardera de mort soir et matin,
Jusques atant qu'auras en lieu du tien
Le cueur d'une qui te tendra pour sien.
Gardes tousjours ce que t'ay commandé,
Et je t'auray pour bien recommandé. »

Copie de la Lettre de retenue.

Dieu Cupido et Venus, la Déesse,
Ayans pouvoir sur Mondaine Liesse,
Salus de cuer, par nostre grant humblesse,
A tous amans.

Savoir faisons que le duc d'Orléans
Nommé Charles, à present jeune d'ans,
Nous retenons pour l'un de noz servans
Par ces presentes ;

Et lui avons assigné sur noz rentes
Sa pension en joyeuses attentes,
Pour en joïr par noz lettres patentes
Tant que voudrons ;

En esperant que nous le trouverons
Loyal vers nous, ainsi que fait avons
Ses devanciers, dont contens nous tenons
Tresgrandement.

Pource donnons estroit commandement
Aux officiers de nostre Parlement
Qu'ilz le traittent et aident doucement
En tout affaire,

A son besoing, sans venir au contraire ;
Si chier qu'ilz ont nous obéir et plaïre,
Et qu'ilz doubtent envers nous de forfaire
En corps et biens ;

Le soustenant, sans y espargnier riens,
Contre Dangier avecques tous les siens :
Malle Bouche, plaine de faulx maintiens,
Et Jalousie ;

Car chascun d'eulx de grever estudie
Les vraiz subgietz de nostre Seigneurie,
Dont il est l'un et sera à sa vie,

Car son serment

De nous servir devant tous ligement
Avons receu, et pour plus fermement
Nous asseurer qu'il fera loyaument

Entier devoir,

Avons voulu en gage recevoir
Le cueur de lui, lequel, de bon vouloir,
A tout soubzmis en noz mains et povoir ;

Pourquoy tenus

Sommes à lui par ce de plus en plus ;
Si ne seront pas ses biens fais perdus
Ne ses travaux pour néant despendus ;

Mais pour monstrier

A toutes gens bon exemple d'amer,
Nous le voulons richement guerdonner,
Et de noz biens à largesse donner ;

Tesmoing nos seaulx

Cy atachiez, devant tous nos féaulx,
Gens de conseil et serviteurs loyaulx,
Venus vers nous par mandemens royaulx,

Pour nous servir.

Donné le jour saint Valentin martir,
En la cité de Gracieux Desir,
Où avons fait nostre conseil tenir.
Par Cupido et Venus souverains,
A ce p̄sens plusieurs Plaisirs Mondains.

BALLADE I.

Belle, bonne, nompareille, plaisant,
Je vous suppli vueilliez me pardonner
Se moy, qui sui vostre grace attendant,
Viens devers vous pour mon fait raconter.
Plus longuement je ne le puis celer
Qu'il ne faille que sachiés ma destresse,
Comme celle qui me peut conforter,
Car je vous tiens pour ma seule maistresse.

Se si aplain vous vois mes maulx disant,
Force d'Amours me fait ainsi parler ;
Car je devins vostre loyal servant,
Le premier jour que je peuz regarder
La grant beauté que vous avez sans per,
Qui me feroit avoir toute liesse,
Se serviteur vous plaisoit me nommer ;
Car je vous tiens pour ma seule maistresse.

Que me donnez en octroy don si grant,
Je ne l'ose dire ne demander ;
Mais s'il vous plaist que, de cy en avant,
En vous servant, puisse ma vie user,
Je vous supply que, sans me refuser,
Vueillez souffrir qu'y mette ma jeunesse ;
Nul autre bien je ne vueil souhaidier,
Car je vous tiens pour ma seule maistresse.

BALLADE II.

Vueilliez voz yeulx emprisonner,
Et sur moy plus ne les giettés ;
Car quant vous plaist me regarder,
Par Dieu, Belle, vous me tués,

Et en tel point mon cœur mettés
Que je ne sçay que faire doye.
Je suis mort se vous ne m'aidiés,
Ma seule souveraine joye,
Je ne vous ose demander
Que vostre cueur ne me donnés,
Mais, se droit me voulés garder,
Puisque le cueur de moy avés,
Le vostre fault que vous me laissiés.
Car sans cueur vivre ne pourroye;
Faictes en, comme vous voudrés,
Ma seule souveraine joye.

Trop hardy suy d'ainsi parler,
Mais pardonner le me devés
Et n'en devés autrui blasmer,
Que le gent corps que vous portés
Qui m'a mis, comme vous véés,
Si fort en l'amoureuse voye,
Qu'en vostre prison me tenés,
Ma seule souveraine joye.

ENVOI.

Ma Dame, plus que ne savés,
Amour, si tresfort me guerroye,
Qu'à vous me rens; or me prenés,
Ma seule souveraine joye.

BALLADE III.

C'est grant péril de regarder
Chose dont peut venir la mort,
Combien qu'on ne s'en scet garder
Aucunes fois, soit droit ou tort.
Quant Plaisance si est d'accort

Avecques un jeune desir,
Nul ne pourroit son cœur tenir
D'envoyer les yeulx en message;
On le voit souvent avenir
Aussi bien au foul com au sage.

Lesquelz yeulx viennent rapporter
Ung si tresgracieulx raport
Au cueur, quant le veult escouter,
Que s'il a eu d'amer l'esfort,
Encores l'aura il plus fort;
Et le font du tout retenir
Ou service, sans departir,
D'Amours, à son tresgrant dommage;
On le voit souvent avenir,
Aussi bien au foul comme au sage.

Car mains maulx lui fault endurer,
Et de Soussy passer le port,
Avant qu'il puisse recouvrer
L'acointance de Reconfort,
Qui plusieurs fois au besoing dort,
Quant on se veult de lui servir;
Et lors il est plus que martir,
Car son mal vault trop pis que rage.
On le voit souvent avenir
Aussi bien au foul comme au sage.

ENVOI.

Amour, ne prenez desplaisir
S'ay dit le mal que fault souffrir,
Demourant en vostre servage;
On le voit souvent avenir,
Aussi bien au foul comme au sage.

BALLADE IV.

Comment se peut un povre cuer deffendre,
Quant deux beaulx yeulx le viennent assaillir.
Le cuer est seul, desarmé, nu et tendre,
Et les yeulx sont bien armez de plaisirs ;
Contre tous deux ne pourroit pié tenir,
Amour aussi est de leur aliance ;
Nul ne tendroit contre telle puissance.

Il lui convient ou mourir ou se rendre,
Trop grant honte lui seroit de fuir.
Plus baudement les oseroit attendre,
S'il eust pavais dont il se peust couvrir ;
Mais point n'en a, si lui vault mieulx souffrir
Et se mettre tout en leur gouvernance :
Nul ne tendroit contre telle puissance.

Qu'il soit ainsi bien me le fist aprendre
Ma maistresse, mon souverain desir.
Quant il lui pleut jà pieça entreprendre
De me vouloir de ses doux yeulx ferir ;
Oncques depuis mon cuer ne peut guerir,
Car lors fut il desconfit à oultrance ;
Nul ne tendroit contre telle puissance.

BALLADE V.

Espargniez vostre doux attrait
Et vostre gracieux parler,
Car Dieu scet les maulx qu'ilz ont fait
A mon povre cuer endurer.
Puis que ne voulez m'acorder
Ce qui pourroit mes maulx guerir,

Laissiez moy passer ma meschance,
Sans plus me vouloir assaillir
Par vostre plaisant accointance.

Vers Amours faittes grant forfait,
Je l'ose pour vray advouer.
Quant me ferez d'amoureux trait
Et ne me voulez conforter,
Je croy que me voulez tuer.
Pleust à Dieu que peussiez sentir
Une fois la dure grevance
Que m'avez fait long temps souffrir
Par vostre plaisant accointance.

Helas! que vous ay je meffait
Par quoy me doyez tourmenter?
Quant mon cueur d'amer se retraits,
Tantost le venez rappeler ;
Plaise vous en paix le laissier,
Ou lui accordez son desir ;
Honte vous est, non pas vaillance,
D'un loyal cueur ainsi meurdrir
Par vostre plaisant accointance

BALLADE VI.

N'a pas long temps qu'alay parler
A mon cueur tout secrettement,
Et lui conseillay de s'oster
Hors de l'amoureux pensement ;
Mais me dist bien fellement :
Ne m'en parlez plus, je vous prie ;
J'ameray tousjours, se m'aist Dieux,
Car j'ay la plus belle choisie,
Ainsi m'ont raporté mes yeulx.

Lors dis : Vueilliez me pardonner,
Car je vous jure mon serment
Que conseil vous cuide donner,
A mon povoir, tresloyaument;
Voulez vous sans allegement
En doleur finer vostre vie ?
Nennil dya, dist il, j'auray mieulx ;
Ma Dame m'a fait chiere lie ;
Ainsi m'ont raporté mes yeulx.

Cuidez vous savoir, sans doubter,
Par un regart tant seulement,
Se dis je, du tout son penser,
Ou par un doulx acointement ?
Taisiez vous, dist il ; vraiment
Je ne croiray chose qu'on die :
Mais la serviray en tous lieux,
Car de tous biens est enrichie ;
Ainsi m'ont raporté mes yeulx.

BALLADE VII.

De jamais n'amer par amours
J'ay aucunes fois le vouloir,
Pour les ennuieuses dolours
Qu'il me fault souvent recevoir ;
Mais en la fin, pour dire voir,
Quelque mal que doye porter,
Je vous asseure, par ma foy,
Que je n'en sauroye garder
Mon cueur qui est maistre de moy.

Combien qu'ay eu d'estranges tours,
Mais j'ai tout mis à Non Chaloir,
Pensant de recouvrer secours

De Confort ou d'un doux Espoir.
Helas! se j'eusse le povoir
D'aucunement hors m'en bouter,
Par le serment qu'à Amours doy,
Jamais n'y lairoye rentrer
Mon cueur qui est maistre de moy.

Car je sçay bien que par doulçours
Amour le scet si bien avoir,
Qu'il voudroit ainsi tous les jours
Demourer sans jà s'en mouvoir.
Nil ne veult oir ne savoir
Le mal qu'il me fait endurer;
Plaisance l'a mis en ce ploy,
Elle fait mal de le m'oster
Mon cueur qui est maistre de moy.

ENVOI.

Il me desplaist d'en tant parler,
Mais, par le Dieu en qui je croy,
Ce fait desir de recouvrer
Mon cueur qui est maistre de moy.

BALLADE VIII.

Quant je suis couschié en mon lit,
Je ne puis en paix reposer ;
Car toute la nuit mon cueur lit
Ou Rommant de Plaisant Penser,
Et me prie de l'escouter ;
Si ne l'ose desobéir
Pour doubte de le courroucer.
Ainsi je laisse le dormir.

Ce livre si est tout escript
Des fais de ma Dame sans per ;
Souvent mon cueur de joye rit,
Quand il les list ou oyt compter ;
Car certes tant sont à louer
Qu'il y prent souverain plaisir ;
Moymesmes ne m'en puis lasser,
Ainsi je laisse le dormir.

Se mes yeux demandent respit
Par Sommeil qui les vient grever,
Il les tense par grant despit,
Et si ne les peut surmonter ;
Il ne cesse de soupirer
A part soy ; j'ay lors, sans mentir,
Grant paine de le rapaiser,
Ainsi je laisse le dormir.

ENVOI.

Amour, je ne puis gouverner
Mon cueur ; car tant vous veult servir
Qu'il ne scet jour ne nuit cesser,
Ainsi je laisse le dormir.

BALLADE IX.

Fresche beauté, tresriche de jeunesse,
Riant regart, trait amoureusement,
Plaisant parler, gouverné par sagesse,
Port femenin en corps bien fait et gent,
Haultain maintien, demené doucement,
Acueil humble, plain de maniere lie,
Sans nul dangier bonne chiere faisant,

Et de chascun pris et los emportant ;
De ces grans biens est ma Dame garnie.

Tant bien lui siet à la noble Princesse
Chanter, dancer et tout esbatement,
Qu'on la nomme de ce faire maistresse.
Elle fait tout si gracieusement,
Que nul n'y scet trouver amendement ;
L'escolle peut tenir de courtoisie :
En la voyant aprent qui est sachant,
Et en ses fais qui va garde prenant ;
De ces grans biens est ma Dame garnie.

Bonté, Honneur, avecques Gentillesse
Tiennent son cueur en leur gouvernement,
Et Loyaulté nuit et jour ne la laisse.
Nature mist tout son entendement
A la fourmer et faire proprement.
De point en point, c'est la mieulx acomplie
Qui au jour duy soit ou monde vivant,
Je ne dy riens que tous ne vont disant :
De ces grans biens est ma Dame garnie.

Elle semble mieulx que femme Déesse ;
Si croy que Dieu l'envoya seulement
En ce monde, pour monstrier la largesse
De ces haultz dons qu'il a entierement
En elle mis abondonnéement.

Elle n'a per, plus ne sçay que je dye ;
Pour foul me tiens de l'aler devisant,
Car moy ne nul n'est à ce souffisant ;
De ces grans biens est ma Dame garnie.

S'il est aucun qui soit prins de tristesse
Voise véoir son doulx maintenant,
Je me fais fort que le mal qui le blesse
Le laissera pour lors soudainement,
Et en oubly sera mis plainement ;
C'est Paradis que de sa compaignie,

A tous complaist, à nul n'est ennuiant,
Qui plus la voit plus en est desirant ;
De ces grans bien est ma Dame garnie.

ENVOI.

Toutes dames, qui oyez cy comment
Prise celle que j'ayme loyaument,
Ne m'en sachiez maugré, je vous en prie ;
Je ne parle pas en vous desprisant,
Mais comme sien je dy en m'acquittant :
De ces grans biens ma Dame est garnie.

BALLADE X.

A ma Dame je ne sçay que je dye,
Ne par quel bout je doye commencer,
Pour vous mander la doloureuse vie
Qu'Amour me fait chascun jour endurer.
Trop mieulx vaulsist me taire que parler,
Car proufiter ne me pevent mes plains,
Ne je ne puis guerison recouvrer,
Puisqu'ainsi est que de vous suis loingtains.
Quanke je voy me desplaist et ennuye,
Et n'en ose contenance monstrer,
Mais ma bouche fait semblant qu'elle rie,
Quant maintefois je sens mon cueur plourer.
Au fort, martir on me devra nommer,
Se Dieu d'Amours fait nulz amoureux Saints,
Car j'ay des maulx plus que ne sçay compter,
Puisqu'ainsi est que de vous suis loingtains.
Et non pourtant, humblement vous mercie,
Car par escript vous a pleu me donner
Ung doulx confort que j'ay à chiere lie

Receu de cueur et de joyeux penser,
Vous suppliant que ne vueilliez changier,
Car en vous sont tous mes plaisirs mondains
Desquelz me fault à présent deporter,
Puisqu'ainsi est que de vous suis loingtains.

BALLADE XI.

Loingtain de vous, ma tresbelle maistresse,
Fors que de cueur que laissié je vous ay,
Acompaignié de Deuil et de Tristesse,
Jusques a tant que reconfort auray
D'un doulx plaisir, quant revéoir pourray
Vostre gent corps, plaisant et gracieux;
Car lors lairay tous mes maulx ennuieux
Et trouveray, se m'a dit Esperance,
Par le pourchas du régart de mes yeulx
Autant de bien que j'ay de desplaissance.

Car s'oncques nul sceut que c'est de destresse,
Je pense bien que j'en ay fait l'essay,
Si tresavant et à telle largesse
Qu'en dueil pareil nulluy de moy ne sçay.
Mais ne m'en chault; certes j'endureray,
Au desplaisir des jaloux envieux,
Et me tendray, par semblance, joyeux;
Car quant je suy en greveuse penance,
Ilz reçoivent, que mal jour leur doint Dieux!
Autant de bien que j'ay de desplaissance.

Tout prens en gré, jeune, gente Princesse,
Mais qu'en sachiés tant seulement le vray,
En attendant le guerdon de Liesse
Qu'à mon pouvoir vers vous desserviray;
Car le conseil de Loyauté feray,

Que garderay près de moy en tous lieux :
Vostre tousjours soye, jeunes ou vieulx,
Priant à Dieu, ma seule desirance,
Qu'il vous envoie, s'avoir ne povez mieulx,
Autant de bien que j'ay que desplaisance.

BALLADE XII.

Puisqu'ainsi est qu' loingtain de vous suis,
Ma Maistresse, dont Dieu scet s'il m'ennuie,
Si chierement vous requier que je puis
Qu'il vous plaise de vostre courtoisie,
Quant vous estes seule, sans compaignie,
Me souhaidier un baisier amoureux
Venant du cueur et de pensée lie,
Pour alegier mes griefs maulx doloureux.

Quant en mon lit doy repqser de nuis,
Penser m'assault et Desir me guerrye;
Et en pensant maintesfois m'est advis
Que je vous tiens entre mes bras, m'amyé;
Lors acolle mon oreillier et crie :
Mercy Amours, faictes moy si eureux
Qu'avenir puist mon penser en ma vie,
Pour alegier mes griefs maulx doloureux.

Espoir m'a dit et par sa foy promis
Qu'il m'aidera et que ne m'en soussie;
Mais tant y met qu'un an me semble dix,
Et non pourtant, soit ou sens ou folie,
Je m'y attens et en lui je m'afie
Qu'il fera tant que Dangier le crueux,
N'aura briefment plus sur moy seigneurie,
Pour alegier mes griefs maulx doloureux.

ENVOI.

A Loyauté de plus en plus m'alye,
Et à Amours humblement je supplie
Que de mon fait vueillent estre piteux,
En me donnant de mes vouldoirs partie,
Pour alegier mes griefs maulx dolooureux.

BALLADE XIII.

Pour tant se souvent ne vous voy,
Pensez vous plus que vostre soye?
Par le serment que je vous doy,
Si suis autant que je souloye ;
N'il n'est ne plaisance, ne joye,
N'autre bien qu'on me puist donner,
Je le vous prometz loyaument,
Qui me puist ce vouloir oster
Fors que la mort tant seulement.

Vous savés que je vous feis foy
Pieça de tout ce que j'avoye,
Et vous laissay, en lieu de moy,
Le gage que plus chier j'amoye ;
C'estoit mon cœeur que j'ordonnoye
Pour avecques vous demourer,
A qui je suis entierement.
Nul ne m'en pourroit destourber
Fors que la mort tant seulement.

Combien certes que je reçoÿ
Tel mal que, se le vous disoye,
Vous auriés, comme je croy,
Pitié du mal qui me guerroye.
Car de tout deuil suis en la voye,

Vous le povez assez penser,
Et ay esté si longuement,
Que je ne doy riens desirer
Fors que la mort tant seulement.

ENVOI.

Belle, que tant véoir vouldroye,
Je prie à Dieu que brief vous voye;
Ou s'il ne le veult accorder,
Je lui supply treshumblement
Que riens ne me vueille donner
Fors que la mort tant seulement.

BALLADE XIV.

Quelles nouvelles, ma Maistresse,
Comment se portent noz amours?
De ma part je vous fais promesse
Qu'en un propos me tiens tousjours,
Sans jamais penser le rebours :
C'est que seray toute ma vie
Vostre du tout entierement,
Et pource de vostre partie
Acquittés vous pareillement.

Combien que Dangier et Destresse
Ont fait longuement leurs sejours
Avec mon cueur, et par rudesse
Lui ont monstré d'estranges tours,
(Helas ! en amoureuses cours,
C'est pitié qu'ilz ont seigneurie)
Si mettray paine que briefment
Loyaulté sur eulx ait maistrie,
Acquittés vous pareillement.

Quoy que la nue de Tristesse
Par un long temps ait fait son cours ;
Après, le beau temps de Lyesse
Vendra qui donnera secours
A noz deux cueurs, car mon recours
J'ay en Espoir, en qui me fie,
Et en vous, belle, seulement,
Car jamais je ne vous oublie ;
Acquittés vous pareillement.

ENVOI.

Soyez seure, ma douce amye,
Que je vous ayme loyaument.
Or, vous requier et vous supplie,
Acquittés vous pareillement.

BALLADE XV.

Belle que je tiens pour amye,
Pensés, quelque part que je soye,
Que jamais je ne vous oublie ;
Et pource prier vous vouldroye,
Jusques atant que vous revoye,
Qu'il vous souviengne de celui
Qui a trouvé peu de mercy
En vous, se dire je l'osoye.

Combien que je ne dye mie
Que n'aye receu bien et joye,
En vostre douce compaignie,
Plus que desservir ne sauroye,
Non pour tant, volentiers j'auroye
Le guerdon de loyal amy,

Qu'oncques ne trouvay jusqu'à cy
En vous, se dire je l'osoye.

Je vous ai longuement servie,
Si m'est advis qu'avoir devroye
Le don que de sa courtoisie
Amour à ses servans envoye ;
Or faictes qu'estre content doye,
Et m'accordez ce que je dy,
Car trop avez Refus nourry
En vous, se dire je l'osoye.

BALLADE XVI.

Ma Dame, vous povez savoir
Les biens qu'ay euz à vous servir ;
Car, par ma foy, pour dire voir,
Oncques je n'y peuz acquerir
Tant seulement un doulx plaisir,
Que, sitost que je le tenoye,
Dangier le me venoit tolir
Ce peu de plaisir que j'avoye.
Je n'en savoye nul avoir
Qui peust contenter mon desir,
Se non quant vous pouvoye voir,
Ma joye, mon seul souvenir.
Or m'en a fait Dangier bannir,
Tant qu'il faut que loing de vous soye,
Parquoy a fait de moy partir
Ce peu de plaisir que j'avoye.

Non pas peu, car de bon vouloir
Content m'en devoye tenir,
En esperant de recevoir
Un trop plus grant bien advenir;

Je n'y cuidoye point faillir,
A la paine que g'y mettoye;
Cela me faisoit enrichir
Ce peu de plaisir que j'avoye.

ENVOI.

Belle, je vous vueil requérir,
Pensés, quant serés de loisir,
Qu'en grant mal, qui trop me guerroye,
Est tourné, sans vous en mentir,
Ce peu de plaisir que j'avoye.

BALLADE XVII.

En ce joyeux temps du jour d'uy
Que le mois de may ce commance,
Et que l'en doit laissier Ennuy,
Pour prandre Joyeuse Plaisance,
Je me treuve, sans recouvrance,
Loingtain de Joye conquerter;
De Tristesse si bien renté
Que j'ay, je m'en puis bien vanter,
Le rebours de ma volenté.

Las! Amours, je ne voy nulluy
Qui n'ait aucune souffisance,
Fors que moy seul qui suis celluy
Qui est le plus dolent de France.
J'ay failly à mon esperance;
Car quant à vous me voulz donner
Pour estre vostre sermenté,
Jamais ne cuidoye trouver
Le rebours de ma volenté.

Au fort, puis qu'en ce point je suy,
Je porteray ma grant penance,
Ayant vers Loyauté refuy
Où j'ay mis toute ma fiance.
Ne Dangier qui ainsi m'avance,
Quelque mal que doye porter,
Combien que trop m'a tourmenté,
Ne pourra jà en moy bouter
Le rebours de ma volenté.

ENVOI.

D'aucun reconfort accointer
Plusieurs foyz m'en suy dementé;
Mais j'ay tousjours, au par aler,
Le rebours de ma volenté.

BALLADE XVIII.

Quant je party derrainement
De ma souveraine sans per,
Que Dieu gard et lui doit briefment
Joye de son loyal penser,
Mon cueur lui laissay emporter.
Oncques puis ne le peuz ravoir,
Si m'esmerveille, main et soir,
Comment j'ai vesqu tant de jours
Depuis sans cueur; mais pour tout voir,
Ce n'est que miracle d'Amours,
Qui est celui qui longuement
Peut vivre sans cueur, ou durer
Comme j'ay fait en grief tourment ?
Certes nul, je m'en puis vanter.

Mais Amours ont voulu monstrier
 En ce leur gracieux pover,
 Pour donner aux amans vouloir
 D'eulx fier en leur doulx secours;
 Car bien pevent appercevoir
 Ce n'est que miracle d'Amours.

Quant Pitié vit que franchement
 Vulu mon cuer abandonner
 Envers ma Dame, tellement
 Traitta que lui fist me laisser
 Son cuer, me chargeant le garder,
 Dont j'ay fait mon loyal devoir,
 Maugré Dangier qui recevoir
 M'a fait chascun jour de telz tours
 Que sans mort en ce point manoir
 Ce n'est que miracle d'Amours.

BALLADE XIX.

Douleur, Courroux, Desplaisir et Tristesse,
 Quelque tourment que j'aye main et soir,
 Ne pour doubte de mourir de destresse,
 Jà ne sera en tout vostre pover
 De me changier le tresloyal vouloir
 Qu'ay eu tousjours de la belle servir
 Par qui je puis et pense recevoir
 Le plus grant bien qui me puist avenir.

Quant j'ay par vous aucun mal qui me blesse,
 Je l'endure par le conseil d'Espoir
 Qui m'a promis qu'à ma seule maïstresse
 Lui fera brief mon angoisse savoir,
 En lui mandant qu'en faisant mon devoir,
 J'ay tout les maulx que nul pourroit souffrir.

Lors trouveray, je ne sçay s'il dist voir,
Le plus grant bien qui me puist avenir.

Ne m'espargniez donc en rien de rudesse,
Je vous feray bien brief appercevoir
Qu'auray secours d'un confort de Lyesse.
Long temps ne puis en ce point remanoir,
Pource je metz du tout à non chaloir
Les tresgrans maux que faites sentir ;
Bien aurez dueil, se me voyez avoir
Le plus grant bien qui me puist avenir.

ENVOI.

Je suy cellui au cueur vestu de noir
Qui dy ainsi, qui que le vueille ouyr :
J'auray briefment, Loyaulté m'en fait hoir,
Le plus grant bien qui me puist avenir.

BALLADE XX.

Jeune, gente, plaisant et debonnaire,
Par un prier qui vault commandement
Chargié m'avez d'une balade faire ;
Si l'ay faicte de cueur joyeusement ;
Or la vueilliez recevoir doucement.
Vous y verrés, s'il vous plaist à la lire,
Le mal que j'ay, combien que vrayement
J'aymasse mieulx de bouche le vous dire.

Vostre douceur ma sceu si bien atraire
Que tout vostre je suis entierement,
Tresdesirant de vous servir et plaïre.
Mais je seuffre maint doloieux tourment,
Quant à mon gré je ne vous voy souvent,

Et me desplaist quant me fault vous escrire,
Car se faire ce povoit autrement,
J'aymasse mieulx de bouche le vous dire.

C'est par Dangier, mon cruel adversaire,
Qui m'a tenu en ses mains longuement;
En tous mes faiz je le trouve contraire,
Et plus se rit, quant plus me voit dolent.
Se vouloye raconter plainement
En cest escript mon ennuyeux martire,
Trop long seroit, pource certainement
J'aymasse mieulx de bouche le vous dire.

BALLADE XXI.

Loué soit cellui qui trouva
Premier la maniere d'escrire;
En ce, grant confort ordonna
Pour amans qui sont en martire;
Car quant ne pevent aler dire
A leurs dames leur grief tourmeht,
Ce leur est moult d'alegement
Quant par escript pevent mander
Les maulx qu'ilz portent humblement,
Pour bien et loyaument amer.

Quant un amoureux escrira
Son dueil, qui trop le tient de rire,
Au plus tost qu'envoyé l'aura
A celle qui est son seul mire,
S'il lui plaist à la lettre lire,
Elle peut véoir clerement
Son doloireux gouvernement,
Et lors Pitié lui scet monstrar
Qu'il dessert bon guerdonnement,

Pour bien et loyaument amer.

Par mon cueur je congnois pieça
Ce mestier, car quant il soupire,
Jamais rapaisié ne sera
Tant qu'il ait envoyé de tire
Vers la belle que tant desire.
Et puis s'il peut aucunement
Oïr nouvelles seulement
De sa doulce beauté sans per,
Il oublie l'ennuy qu'il sent
Pour bien et loyaument amer.

ENVOI.

Ma Dame, Dieu doint que briefment
Vous puisse de bouche compter
Ce que j'ay souffert longuement
Pour bien et loyaument amer.

BALLADE XXII.

Belle, combien que de mon fait,
Je croy qu'avez peu souvenance,
Toutesfois se savoir vous plaist
Mon estat et mon ordonnance,
Sachiés que loingtain de Plaisance,
Je suis de tous maulx bien garny,
Autant que nul qui soit en France,
Dieu scet en quel mauvais party.

Helas ! or n'ay je rien forfait
Dont porter je doye penance,
Car tousjours je me suis retrait
Vers Léauté et Esperance,

Pour acquérir leur bien vueillance ;
Mais au besoing ilz m'ont failly
Et m'ont laissié, sans recouvrance,
Dieu scet en quel mauvais party.

Dangier m'a joué de ce trait,
Mais se je puis avoir puissance,
Je feray, maugré qu'il en ait,
Encontre lui une aliance ;
Et si lui rendray la grevance,
Le mal, le dueil et le soussy,
Où il m'a mis jusqu'à oultrance,
Dieu scet en quel mauvais party.

ENVOI.

Aydiez moy à l'oultrecuidance
Vengier, côm en vous ay fiance,
Ma Maistresse, je vous supply,
De ce faulx Dangier qui m'avance
Dieu scet en quel mauvais party.

BALLADE XXIII.

Loyal Espoir, trop je vous voy dormir,
Resveilliez vous et Joyeuse Pensée,
Et envoyez un plaisant souvenir
Devers mon cueur, de la plus belle née
Dont au jour d'ui coure la renommée ;
Vous ferez bien d'un peu le resjoïr,
Tristesse s'est avecques lui logiée ;
Ne lui vueilliez à son besoing faillir.
Car Dangier l'a desrobé de Plaisir,
Et que pis est, a de lui eslongnée

Celle qui plus le pouvoit enrichir ;
C'est sa dame tresloyalement amée.
Oncques cuer n'eut si dure destinée.
Pour Dieu, Espoir, venez le secourir;
Il a en vous sa fiance fermée,
Ne lui vueilliez à son besoing faillir.
Par Povreté lui fault son pain querir
A l'uis d'Amours par chascune journée,
Or lui vueilliez l'aumosne departir
De Lyesse, que tant a désirée.
Avancés vous, sans faire demourée
Pensez de lui, vous savez son desir,
Par vous lui soit quelque grace donnée,
Ne lui vueilliez à son besoing faillir.

ENVOI.

Seulle sans per, de toutes gens louée
Et de tous biens entierement douée,
Mon cuer ces maulx seuffre pour vous servir,
Sa loyauté vous soit recommandée,
Ne lui vueilliez à son besoing faillir.

BALLADE XXIV.

Mon cuer au derrain entrera
Ou paradis des amoureux,
Autrement tort fait lui sera,
Car il a de maulx doloieux
Plus d'un cent, non pas un ou deux,
Pour servir sa belle maistresse ;
Et le tient Dangier, le crueulx,
Ou purgatoire de Tristesse.

Ainsi l'a tenu, long temps a,
Ce faulx traistre, vilain, hideux ;
Espoir dit que hors le mettra
Et que n'en soye jà douteux.
Mais trop y met, dont je me deulx ;
Dieu doint qu'il tiengne sa promesse
Vers lui, tant est angoisseux
Ou purgatoire de Tristesse !

Amour grant aumosne fera,
En ce fait cy, d'estre piteux,
Et bon exemple monstrera
A toutes celles et à ceulx
Qui le servent, quant desireux
Le verront, par sa grant humblesse,
D'aidier ce povre souffreteux
Ou purgatoire de Tristesse.

ENVOI.

Amour ! faites moy si eueux
Que mettez mon cuer en liesse ;
Laissiez Dangier et Dueil tous seulx
Ou purgatoire de Tristesse.

BALLADE XXV.

Mon cuer a envoyé querir
Tous ses bien vueillans et amis,
Il veult son grant conseil tenir
Avec eulx, pour avoir advis
Comment pourra ses ennemis,
Soussy, Dueil et leur aliance,
Surmonter et tost deconfire,

Qui desirent de le destruire
En la prison de Desplaisance.

En desert ont mis son plaisir,
Et joye tenue en pastis ;
Mais Confort lui a, sans faillir,
De nouvel loyaument promis
Qu'ilz seront deffais et bannis ;
De ce se fait fort Esperance,
Et plus avant que n'ose dire ;
C'est ce qui estaint son martire
En la prison de Desplaisance.

Briefment voye le temps venir,
J'en prie à Dieu de paradis,
Que chascun puist vers son desir
Aler sans avoir saufconduis.
Adonc Amour et ses nourris
Auront de Dangier moins doubtaunce,
Et lors sentiray mon cueur rire
Qui à present souvent souspire
En la prison de Desplaisance.

ENVOI.

Pource que véoir ne vous puis,
Mon cueur se complaint jours et nuis,
Belle nompareille de France,
Et m'a chargié de vous escrire
Qu'il n'a pas tout ce qu'il desire
En la prison de Desplaisance.

BALLADE XXVI.

Deployez vostre banniere,
Loyauté, je vous en prie,

Et assailliez la frontiere
Où Dueil et Merencolie,
A tort et par felonnie,
Tiennent Joye prisonniere,
De moy la font estrangiere;
Je pri Dieu qu'il les maudie!

Quant je deusse bonne chiere
Demener en compaignie
Je n'en fais que la maniere,
Car quoy que ma bouche rie,
Ou parle parolle lye,
Dangier et Destresse fiere
Boutent mon plaisir arriere;
Je pry Dieu qu'il les maudie!

Helas! tant avoye chiere,
Jà pieçà, Joyeuse Vie;
Se Raison fust droicturiere,
J'en eusse quelque partie.
Or est de mon cueur bannie
Par Fortune losengiere
Et Durté sa conseilliere;
Je pry Dieu qu'il les maudie!

ENVOI.

Se j'avoye la maistrie
Sur ceste faulse mesgnie,
Je les meisse tous en biere;
Si est telle ma priere :
Je pry Dieu qu'il les maudie!

BALLADE XXVII.

Ardant desir de véoir ma maistresse
A assailly de nouvel le logis
De mon las cueur, qui languist en tristesse,
Et puis dedens par tout a le feu mis.
En grant doubte certainement je suis
Qu'il ne soit pas legierement estaint,
Sans grant grace. Si vous pry, Dieu d'Amours,
Sauvez mon cueur, ainsi qu'avez fait maint,
Je l'oy crier piteusement secours.

J'ay essayé par lermes à largesse
De l'estaindre; mais il n'en vault que pis;
C'est feu gregeois, ce croy je, qui ne cesse
D'ardre, s'il n'est estaint par bon avis.
Au feu, au feu, courez, tous mes amis!
S'aucun de vous, comme lasche, remaint
Sans y aler, je le hé pour tousjours;
Avanciez vous, nul de vous ne soit faint,
Je l'oy crier piteusement secours.

S'il est ainsi mort par vostre peresse,
Je vous requier, au moins, tant que je puis,
Chascun de vous donnez lui une messe,
Et j'ay espoir que brief ou paradis
Des amoureux sera moult hault assis,
Comme martir et treshonnoré saint,
Qui a tenu de Loyauté le cours:
Grant tourment a, puis què si fort se plaint;
Je l'oy crier piteusement secours.

BALLADE XXVIII.

En la nef de Bonne Nouvelle
Espoir a chargé Reconfort,
Pour l'amener, de par la belle,
Vers mon cuer qui l'ayme si fort.
A joye puist venir au port
De Desir, et pour tost passer
La mer de Fortune, trouver
Un plaisant vent venant de France,
Où est à présent ma maistresse
Qui est ma douce souvenance,
Et le tresor de ma lyesse.

Certes moult suy tenu à elle,
Car j'ay sceu, par loyal raport,
Que contre Dangier le rebelle
Qui mainteffois me nuist à tort,
Elle veult faire son effort
De tout son pover de m'aidier,
Et, pource, lui plaist m'envoyer
Ceste nef plaine de Plaisance
Pour estofer la forteresse;
Où mon cuer garde l'Esperance,
Et le tresor de ma lyesse.

Pource, ma volenté est telle,
Et sera jusques à la mort,
De tousjours tenir la querelle
De Loyauté, où mon ressort
J'ay mis; mon cuer en est d'accort.
Si vueil en ce point demourer,
Et souvent Amour mercier,
Qui me fist avoir l'acointance
D'une si loyalle Princesse,

En qui puis mettre ma fiance
Et le tresor de ma lyesse.

ENVOI.

Dieu vueille celle nef garder
Des robeurs, escumeurs de mer,
Qui ont à Dangier aliance;
Car, s'ilz povoient, par rudesse
M'osteroient ma desirance,
Et le tresor de ma lyesse.

X
BALLADE XXIX.

Je ne crains Dangier ne les siens,
Car j'ay garny la forteresse
Où mon cueur a retrait ses biens,
De Reconfort et de Liesse;
Et ay fait Loyauté maistresse,
Qui la place bien gardera.
Dangier deffy et sa rudesse,
Car le Dieu d'Amours m'aydera.

Raison est et sera des miens
Car ainsi m'en a fait promesse,
Et Espoir mon chier amy tiens,
Qui a maintesfois, par proesse,
Bouté hors d'avec moy Destresse;
Dont Dangier, dueil et despit a.
Mais ne me chault de sa tristesse,
Car le Dieu d'Amours m'aidera.

Pource, requerir je vous viens,
Mon cueur, que prenez hardiesse;
Courez lui sus, sans craindre riens,

A Dangier qui souvent vous blesse.
Si tost que vous prendrez l'adresse
De l'assaillir, il se rendra ;
Je vous secourray sans peresse,
Car le Dieu d'Amours m'aidera

ENVOI.

Se vous m'aidiez, gente Princesse,
Je croy que brief le temps vendra
Que j'auray des biens à largesse,
Car le Dieu d'Amours m'aydera.

BALLADE XXX.

Belle, bien avez souvenance,
Comme certainement je croy,
De la tresplaisant aliance
Qu'Amour fist entre vous et moy ;
Son secretaire Bonne Foy
Escrist la lectre du traictié,
Et puis la scella Loyauté
Qui la chose tesmoingnera,
Quant temps et besoing en sera.
Joyeux Desir fut en presence,
Qui alors ne se tint pas coy,
Mais mist le fait en ordonnance,
De par Amour, le puissant roy ;
Et, selon l'amoureuse loy,
De noz deux vouldoirs, pour seurté,
Fist une seule vouldenté ;
Bien m'en souvient et souvendra,
Quant temps et besoing en sera.

Mon cueur n'a en nully fiance
 De garder la lettre, qu'en soy;
 Et certes ce m'est grant plaisance,
 Quant si tresloyal je le voy,
 Et lui conseille, comme doy,
 De tousjours haïr Faulseté;
 Car quiconque l'a en chierté,
 Amour chastier l'en fera,
 Quant temps et besoing en sera.

ENVOI.

Pensez en ce que j'ay compté,
 Ma Dame, car en verité
 Mon cueur de foy vous requerra,
 Quant temps et besoing en sera.

BALLADE XXXI.

Venés vers moy, Bonne Nouvelle,
 Pour mon las cueur reconforter,
 Conte moy comment fait la belle,
 L'avez vous point oy parler
 De moy, et amy me nommer?
 A elle point mis en oubly
 Ce qu'il lui pleut de m'acorder,
 † Quant me donna le don d'amy?
 Combien que Dangier, le rebelle,
 Me fait loing d'elle demourer,
 Je congnois tant de biens en elle
 Que je ne pourroye penser
 Que tousjours ne vueille garder
 Ce que me promist sans nul sy,

Faisant noz deux mains assembler,
Quant me donna le don d'amy.

Pitié seroit, se Dame telle,
Qui doit tout honneur desirer,
Failloit de tenir la querelle
De bien et loyaument amer.
Son sens lui scet bien remonstrer
Toutes les choses que je dy
Et ce qu'Amour nous fist jurer
Quant me donna le don d'amy.

ENVOI.

Loyauté, vueilliez asseurer
Ma Dame que sien suy, ainsi
Qu'elle me voulu commander,
Quant me donna le don d'amy.

BALLADE XXXII.

Belle, s'il vous plaist escouter
Comment j'ay gardé en chierté
Vostre cueur qu'il vous pleut laisser
Avec moy, par vostre bonté,
Sachiés qu'il est enveloppé
En ung cueuvrechief de Plaisance,
Et enclos, pour plus grant seurté,
* Ou coffre de ma souvenance.

Et pour nettement le garder,
Je l'ay souventésfois lavé
En lermes de Piteux Penser;
Et regrettant vostre beauté,
Après ce, sans delay porté,

Pour sechier, au feu d'Esperance,
Et puis doucement rebouté
Ou coffre de ma souvenance.

Pource, vueillez vous acquitter
De mon cueur que je vous ay donné,
Humblement vous en vueil prier,
En le gardant en loyauté,
Soubz clef de Bonne Voulenté,
Comme j'ay fait, de ma puissance,
Le vostre que tiens enfermé
Ou coffre de ma souvenance.

ENVOI.

Ma Dame, je vous ay compté
De vostre cueur la gouvernance,
Comment il est et a esté
Ou coffre de ma souvenance.

BALLADE XXXIII.

L'amant. — Se je vous dy bonne nouvelle,
Mon cueur, que voulez vous donner?

Le cueur. — Elle pourroit bien estre telle
Que moult chier la vueil acheter.

L'amant. — Nul guerdon n'en quier demander.

Le cueur. — Dittes tost donques, je vous prie,
J'ay grant desir de la savoir.

L'amant. — C'est de vostre Dame et amye
Qui loyaument fait son devoir.

Le cueur. — Que me savez vous dire d'elle
Dont me puisse reconforter ?

L'amant. — Je vous dy, sans que plus le celle,
Qu'elle vient par deça la mer.

Le cueur. — Dittes vous vray ? Sans me moquer !

L'amant. — Ouil, je vous le certiffie,
Et dit que c'est pour vous véoir.

Le cueur. — Amour humblement j'en mercie
Qui loyaument fait son devoir.

L'amant. — Que pourroit plus faire la belle
Que de tant pour vous se pener ?

Le cueur. — Loyaulté soustient ma querelle,
Qui lui fait faire sans doubter.

L'amant. — Pensez doncques de bien l'amer.

Le cueur. — Si feray je toute ma vie,
Sans changier, de tout mon povoir.

L'amant. — Bien doit estre dame chérie,
Qui loyaument fait son devoir.

BALLADE XXXIV.

Mon cueur, ouvrez l'uis de Pensée,
Et recevez un doulx present
Que la tresloyaument amée
Vous envoye nouvellement,
Et vous tenez joyeusement;
Car, bien devez avoir liesse,
Quant la trouvez sans changement
Tousjours tresloyalle maistresse.

Bien devez prisier la journée
Que fustes sien premierement;
Car sa grace vous a donnée,
Sans faintise, tresloyaument;
Vous le povez veoir clerement,
Car elle vous tient sa promesse,
Soy monstrant vers vous fermement
Tousjours tresloyalle maistresse.

Par vous soit doncques honnourée
Et servie soigneusement,
Tant comme vous aurez durée,
Sans point faire departement;
Car vous aurez certainement,
Par elle des biens à largesse,
Puis qu'elle est si entierement
Tousjours tresloyalle maistresse.

ENVOI.

Grans mercis des fois plus de cent,
Ma Dame, ma seule Princesse,
Car je vous treuve vraiment
Tousjours tresloyalle maistresse.

BALLADE XXXV.

J'ay ou tresor de ma pensée
Un mirouer qu'ay acheté.
Amour, en l'année passée,
Le me vendy, de sa bonté.
Ou quel voy tousjours la beauté
De celle que l'en doit nommer,
Par droit, la plus belle de France.
Grant bien me fait à m'y mirer,
En attendant Bonne Esperance.

Je n'ay chose qui tant m'agrée,
Ne dont tiengne si grant chierté,
Car, en ma dure destinée,
Maintesfoiz m'a reconforté;
Ne mon cueur n'a jamais santé,
Fors quant il y peut regarder

Des yeulx de Joyeuse Plaisance ;
Il s'y esbat pour temps passer,
En attendant Bonne Esperance.

Advis m'est, chascune journée
Que m'y mire, qu'en verité
Toute douleur si m'est ostée ;
Pource, de bonne volenté,
Par le conseil de Leauté,
Mettre le vueil et enfermer
Ou coffre de ma souvenance,
Pour plus seurement le garder,
En attendant Bonne Esperance.

BALLADE XXXVI.

Je ne vous puis ne sçay amer,
Ma Dame, tant que je vouldroye ;
Car escript m'avez pour m'oster
Ennuy qui trop fort me guerroye :
« Mon seul amy, mon bien, ma joye,
« Cellui que sur tous amer veulx,
« Je vous pry que soyez joyeux
« En esperant que brief vous voye. »

Je sens ces motz mon cueur percer
Si doucement que ne sauroye
Le confort, au vray, vous mander
Que vostre message m'envoye.
Car vous dictes que querez voye
De venir vers moy ; se m'aid Dieux,
Demander ne vouldroye mieulx,
En esperant que brief vous voye.

Et quant il vous plaist souhaider
D'estre emprès moy, où que je soye,

Par Dieu nompareille sans per,
C'est trop fait, se dit l'osoye.
Se suis ge qui plus le devroye
Souhaidier de cueur tressoingneux,
C'est ce dont tant suis desireux,
En esperant que brief vous voye.

BALLADE XXXVII.

L'autr'ier alay mon cueur veoir,
Pour savoir comment se portoit;
Si trouvay avec lui Espoir
Qui doucement le confortoit
Et ces parolles lui disoit :
Cueur, tenez vous joieusement,
Je vous fais loyalle promesse
Que je vous garde seurement
Tresor d'amoureuse richesse.

Car je vous fais, pour vray, savoir
Que la plus tresbelle qui soit
Vous ayme de loyal vouloir;
Et volentiers pour vous feroit
Tout ce qu'elle faire pourroit;
Et vous mande que vrayement,
Maugré Dangier et sa rudesse,
Departir vous veult largement
Tresor d'amoureuse richesse.

Alors mon cueur, pour dire voir,
De joye souvent soupairoit,
Et, combien qu'il portast le noir,
Toutesfoiz pour lors oublioit
Toute la douleur qu'il avoit,
Pensant de recouyrer briefment

Plaisance, Confort et Liesse.
Et d'avoir en gouvernement
Tresor d'amoureuse richesse.

ENVOI.

A Bon Espoir mon cueur s'atent
Et à vous, ma belle maistresse,
Que lui espargniez loyaument
Tresor d'amoureuse richesse.

BALLADE XXXVIII.

Haa, Doulx Penser, jamais je ne pourroye
Vous desservir les biens que me donnez,
Car, quant Ennuy mon povre cueur guerroye
Par Fortune, comme bien le savés,
Toutes les fois qu'amener me voulés
Un souvenir de ma belle maistresse,
Tantost Doleur, Desplaisir et Tristesse
S'en vont fuiant; ilz n'osent demourer
Ne se trouver en vostre compaignie;
Mais se meurent de courrous et d'envie,
Quant il vous plaist d'ainsi me conforter.

L'aise que j'ay dire je ne sauroye,
Quant Souvenir et vous me racontés
Les tresdoulx fais, plaisans et plains de joye
De ma Dame, qui sont congneuz assés
En plusieurs lieux, et si bien renommés
Que d'en parler chascun en a liesse.
Pource, tous deux, pour me tollir Destresse.
D'elle vueilliez nouvelles m'aporter
Le plus souvent que pourrés, je vous prie;

Vous me sauvez et maintenez la vie,
Quant il vous plaïst d'ainsi me conforter.

Car lors Amour par vous deux si m'envoie
Ung doulx espoir que vous me présentés,
Qui me donne conseil que joyeux soye ;
Et puis après tous trois me promettés
Qu'à mon besoing jamais ne me fauldrés.
Ainsi m'atens tout à vostre promesse,
Car par vous puis avoir, à grant largesse,
Des biens d'Amours, plus que ne sçay nombrer,
Maugré Dangier, Dueil et Merencolie
Que je ne crains en riens, mais les deffie,
Quant il vous plaïst d'ainsi me conforter.

ENVOI.

Jeune, gente, nompareille Princesse,
Puis que ne puis véoir vostre jeunesse,
De m'escire ne vous vueilliez lasser ;
Car vous faïttes, je le vous certiffie,
Grant aumosne dont je vous remercie,
Quant il vous plaïst d'ainsi me conforter.

BALLADE XXXIX.

Se je povoye mes souhais
Et mes soupirs faire voler,
Si tost que mon cueur les a fais,
Passer leur feroye la mer
Et vers celle, tout droit aler,
Que j'ayme du cueur si tresfort,
Comme ma liesse mondaine,
Que je tendray jusqu'à la mort

Pour ma maistresse souveraine.

Helas ! la verray je jamais ?
Qu'en dittes vous, trespoulx Penser ?
Espoir m'a promis ouil, mais
Trop long temps me fait endurer ;
Et, quant je lui viens demander
Secours à mon besoing, il dort.
Ainsi suis chascune sepmaine
En maint ennuy, sans reconfort,
Pour ma maistresse souveraine.

Je ne puis demourer en paix,
Fortune ne m'y veult laisser ;
Au fort, à present je me tais
Et vueil laisser le temps passer,
Pensant d'avoir, au par aler,
Par Léauté où mon ressort
J'ay mis, de Plaisance l'estraîne,
En guerdon des maulx qu'ay à tort
Pour ma maistresse souveraine.

BALLADE XL.

Fortune, vueilliez moy laisser
En paix, une fois, je vous prie ;
Trop longuement, à vray compter,
Avés eu sur moy seigneurie.
Tousjours faittes la rencherie
Vers moy et ne voulez ouir
Les maulx que m'avez fait souffrir,
Il a jà plusieurs ans passez ;
Doy je tousjours ainsi languir ?
Helas ! et n'est ce pas assés ?
Plus ne puis en ce point durer ;

Et à Mercy, mercy je crie ;
Souspirs m'empeschent le parler :
Veoir le povez, sans mocquerie,
Il ne fault jà que je le dye ;
Pource, vous vueil je requerir
Qu'il vous plaise de me tollir
Les maulx que m'avez amassez,
Qui m'ont mis jusques au mourir ;
Helas ! et n'est ce pas assez ?

Tous maulx suy contant de porter,
Fors un seul, qui trop fort m'ennuye,
C'est qu'il me fault loing demourer
De celle que tiens pour amye ;
Car pieçà en sa compaignie
Laissay mon cueur et mon desir ;
Vers moy ne veulent revenir,
D'elle ne sont jamais lassez.
Ainsi suy seul, sans nul plaisir,
Helas ! et n'est ce pas assez ?

ENVOI.

De balader j'ay beau loisir,
Autres deduiz me sont cassez,
Prisonnier suis, d'Amour martir :
Helas ! et n'est ce pas assez ?

BALLADE XLI.

Espoir m'a apporté nouvelle
Qui trop me doit reconforter,
Il dit que Fortune, la felle,
A vouloir de soy raviser

Et toutes faultes amender
Qu'a faittes contre mon plaisir,
En faisant sa roe tourner.
Dieu doint qu'ainsi puist avenir !

Quoy que m'ait fait guerre mortelle,
Je suis content de l'esprouver,
Et le desbat qu'ay et querelle,
Vers elle je veuil delaisser
Et tout courroux lui pardonner ;
Car d'elle me puis bien servir,
Se loyaument veult s'acquicter.
Dieu doint qu'ainsi puist avenir !

Se la povoye trouver telle
Qu'elle me vouldist tant aidier
Qu'en mes bras je peusse la belle,
Une fois, à mon gré trouver,
Plus ne vouldroye demander,
Car lors j'auroye mon desir
Et tout quanque doy souhaidier.
Dieu doint qu'ainsi puist avenir !

ENVOI.

Amour, s'il vous plaist commander
A Fortune de me chierir,
Je pense joye recouvrer ;
Dieu doint qu'ainsi puist avenir !

BALLADE XLII.

Je ne me sçay en quel point maintenir,
Ce premier jour de May, plein de liesse,
Car d'une part puis dire sans faillir

Que, Dieu mercy, j'ay loyalle maistresse,
Qui de tous biens a trop plus qu'à largesse.
Et si pense que, la siegne mercy,
Elle me tient son servant et amy ;
Ne doy je bien doncques joye mener
Et me tenir en joyeuse plaisance ?
Certes oüil, et Amour mercier

Treshumblement de toute ma puissance.

Mais d'autre part, il me convient souffrir
Tant de douleur et de dure destresse
Par Fortune, qui me vient assaillir
De tous costez, qui de maulx est princesse !
Passer m'a fait le plus de ma jeunesse,
Dieu scet comment, en doloireux party ;
Et si me fait demourer en soussy,
Loings de celle par qui puis recouvrer
Le vray tresor de ma droite esperance,
Et que je vueil obéir et amer
Treshumblement de toute ma puissance.

Et pource, May, je vous viens requerer,
Pardonnez moy de vostre gentillesse,
Se je ne puis apresent vous servir
Comme je doy, car je vous fais promesse,
J'ay bon vouloir envers vous, mais Tristesse
M'a si long temps en son dangier nourry
Que j'ay du tout Joye mis en oubly ;
Si me vault mieulx seul de gens eslongier ;
Qui dolent est ne sert que d'encombrance.
Pource, reclus me tendray en penser
Treshumblement de toute ma puissance.

ENVOI.

Doulx Souvenir, chierement je vous pry,
Escrivez tost ceste balade cy ;

De par mon cueur la feray presenter
A ma Dame, ma seule desirance,
A qui pieçà je le voulu donner
Treshumblement, de toute ma puissance.

BALLADE XLIII.

Mon cueur est devenu hermite
En l'ermitage de Pensée ;
Car Fortune la tresdespite
Qui l'a haÿ mainte journée,
S'est nouvellement aliée,
Contre lui, avecques Tristesse,
Et l'ont banny hors de Lyesse ;
Place n'a où pûist demourer,
Fors ou bois de Merencolie,
Il est content de s'i logier ;
Si lui dis je que c'est folie.

Mainte parolle lui ay ditte,
Mais il ne l'a point escoutée ;
Mon parler riens ne lui proufite,
Sa volenté y est fermée,
De legier ne seroit changée.
Il se gouverne par Destresse
Qui, contre son prouffit, ne cesse,
Nuit et jour, de le conseillier ;
De si près lui tient compaignie
Qu'il ne peut ennuy delaissier,
Si lui dis je que c'est folie.

Pource sachiez, je m'en acquitte,
Belle tresloyaument amée,
Se lectre ne lui est escripte
Par vous, ou nouvelle mandée,

Dont sa douleur soit allegée,
Il a fait son veu et promesse
De renoncer à la richesse
De Plaisir et de Doulx Penser,
Et après ce, toute sa vie,
L'abit de Desconfort porter ;
Si lui dis je que c'est folie.

ENVOI.

Se par vous n'est, Belle sans per,
Pour quelque chose que lui dye,
Mon cueur ne se veult conforter;
Si lui dis je que c'est folie.

BALLADE XLIV.

Dangier je vous giette mon gant,
Vous apellant de traïson,
Devant le Dieu d'Amours puissant
Qui me fera de vous raison ;
Car vous m'avez, mainte saison,
Fait douleur à tort endurer,
Et me faïttes loings demourer,
De la nompareille de France.
Mais vous l'avez tousjours d'usage
De grever loyaulx amoureux,
Et pource que je sui l'un d'eulx,
Pour eulx et moy prens la querelle ;
Par Dieu, vilain, vous y mourrés
Par mes mains, point ne le vous celle,
S' à Léauté ne vous rendés.
Comment avez vous d'orgueil tant

Que vous osez, sans achoison,
 Tourmenter aucun vray amant
 Qui, de cueur et d'entencion,
 Sert Amours sans condicion ?
 Certes moult estes à blasmer,
 Pensez doncques de l'amender,
 En laissant vostre malvueillance,
 Et, par treshumble repentance,
 Alez crier mercy à ceulx
 Que vous avez fais douloureux,
 Et qui vous ont trouvé rebelle.
 Autrement pour seur vous tenez
 Que de gage je vous appelle,
 S' à Léauté ne vous rendés.

Vous estes tous temps mal pensant,
 Et plain de faulse soupeon ;
 Ce vous vient de mauvais talant
 Nourry en courage felon.
 Quel mal ou ennuy vous fait on,
 Se par amours on veult amer,
 Pour plus aise le temps passer
 En lyée, joyeuse Plaisance ?
 C'est gracieuse Desirance.
 Pource, faulx, vilain, orgueilleux,
 Changiez vos vouldoirs oultrageux,
 Ou je vous feray guerre telle
 Que, sans faillir, vous trouverés .
 Qu'elle vaudra pis que mortelle,
 S' à Leauté ne vous rendés.

BALLADE XLV.

Se Dieu plaist, briefment la nuée
 De ma tristesse passera,

Belle tresloyaument amée,
Et le beau temps se monstrera :
Mais savez vous quant ce sera ?
Quant le doulx souleil gracieux
De vostre beaulté entrera
Par les fenestres de mes yeulx.
Lors la chambre de ma pensée
De grant plaisance reluira
Et sera de joye parée,
Adonc mon cueur s'esveillera
Qui en dueil dormy long temps a.
Plus ne dormira, se m'aid Dieux,
Quant ceste clarté le ferra
Par les fenestres de mes yeulx.

Helas ! quant vendra la journée,
Qu'ainsi avenir me pourra,
Ma maistresse tresdesirée ?
Pensez vous que brief avendra ?
Car mon cueur tousjours languira
En ennuy, sans point avoir mieulx,
Jusqu'à tant que cecy verra
Par les fenestres de mes yeulx.

ENVOI.

De reconfort mon cueur aura
Autant que nul dessoubz les cieulx,
Belle, quant vous regardera.
Par les fenestres de mes yeulx.

BALLADE XLVI.

Au court jeu de tables jouer
Amour me fait moult longuement ;

Car tousjours me charge garder
Le point d'attente seulement,
En me disant que vrayement
Se ce point lyé sçay tenir,
Qu'au derrain je doy, sans mentir,
Gaangnier le jeu entierement.

Je suy pris et ne puis entrer
Ou point que desire souvent ;
Dieu me doint une fois gietter
Chance qui soit aucunement
A mon propos, car autrement
Mon cueur sera pis que martir,
Se ne puis, ainsi qu'ay desir,
Gaangnier le jeu entierement.

Fortune fait souvent tourner
Les dez contre moy mallement ;
Mais Espoir, mon bon conseiller,
M'a dit et promis seurement
Que Loyauté prochainement
Fera Bon Eur vers moy venir
Qui me fera, à mon plaisir,
Gaangnier le jeu entierement.

ENVOI.

Je vous supply treshumblement,
Amour, aprenez moy comment
J'asserray les dez sans faillir ;
Parquoy puisse, sans plus languir,
Gaangnier le jeu entierement.

BALLADE XLVII.

Vous, soyés la tresbien venue
Vers mon cueur, Joyeuse Nouvelle,

Avez vous point ma Dame veue?
Contez moi quelque chose d'elle.
Dittes moy, n'est elle pas telle
Qu'estoit, quant derrenierement,
Pour m'oster de merencolie,
M'escrivy amoureusement :
« C'estes vous de qui suis amye. »

Son vouloir, jamais ne se mue,
Ce croy je, mais tient la querelle
De Léauté, qu'a retenue
Sa plus prochaine damoiselle;
Bien le monstre, sans que le celle
Qu'elle se maintient léaument,
Quant lui plaist, dont je la mercie,
Me mander si tresdoulcement :
« C'estes vous de qui suis amye. »

Pour le plus eureux soubz la nue
Me tiens, quant m'amy s'appelle;
Car en tous lieux, où est congneue,
Chascun la nomme la plus belle.
Dieu doint que, maugré le rebelle
Dangier, je la voye briefment,
Et que de sa bouche me die :
Amy, pensez que seulement
C'estes vous de qui suis amye.

ENVOI.

J'ay en mon cueur joyeusement
Escript, afin que ne l'oublie,
Ce refrain qu'ayme chierement :
C'estes vous de qui suis amye.

BALLADE XLVIII.

Trop long temps vous voy sommeillier,
Mon cueur, en dueil et desplaisir;
Vueilliez vous, ce jour, esveillier,
Alons au bois le May cueillir,
Pour la coustume maintenir.
Nous orrons des oyseaux le glay
Dont ilz font les bois retentir,
Ce premier jour du mois de May.
Le Dieu d'Amours est coustumier,
A ce jour, de feste tenir,
Pour amoureux cueurs festier
Qui desirent de le servir ;
Pource, fait les arbres couvrir
De fleurs, et les champs de vert gay,
Pour la feste plus embellir,
Ce premier jour du mois de May.
Bien sçay, mon cueur, que faulx Dangier
Vous fait mainte paine souffrir ;
Car il vous fait trop eslongner
Celle qui est vostre desir.
Pour tant vous fault esbat querir ;
Mieux conseillicr je ne vous sçay
Pour vostre douleur amendir,
Ce premier jour du mois de May.

ENVOI.

Ma Dame, mon seul souvenir,
En cent jours n'auroye loisir
De vous raconter, tout au vray,

CHARLES D'ORLÉANS. I.

5

Le mal qui tient mon cueur martir,
Ce premier jour du mois de May.

BALLADE XLIX.

J'ay mis en escript mes souhais
Ou plus parfont de mon penser ;
Et combien, quant je les ay fais,
Que peu me pevent profiter,
Je ne les vouldroie donner
Pour nul or qu'on me sceust offrir,
En esperant, qu'au par aler,
De mille l'un puist avenir.

Par la foy de mon corps ! jamais
Mon cueur ne se peut d'eulx lasser ;
Car si richement sont pourtrais
Que souvent les vient regarder
Et s'y esbat pour temps passer,
En disant par ardent desir :
Dieu doint que, pour me conforter,
De mille l'un puist avenir !

C'est merveille, quant je me tais,
Que j'oy mon cueur ainsi parler ;
Et tient avec Amour ses plais,
Que tousjours veult acompaignier ;
Cà il dit que des biens d'amer
Cent mille lui veult departir ;
Plus ne quier, mais que, sans tarder,
De mille l'un puist avenir.

ENVOI.

Vueilliez à mon cueur accorder,
Sans par parolles le mener,

Amour, que, par vostre plaisir,
Des biens que lui voulez donner
De mille l'un puist avenir.

BALLADE L.

Par le commandement d'Amours
Et de la plus belle de France,
J'enforcis mon chastel tousjours
Appellé Joyeuse Plaisance,
Assis sur roche d'Esperance;
Avitaillé l'ay de Confort ;
Contre Dangier et sa puissance
Je le tendray jusqu'à la mort.

En ce chastel y a trois tours,
Dont l'une se nomme Fiance
D'avoir briefment loyal secours;
Et la seconde Souvenance ;
La tierce Ferme Desirance.
Ainsi le chastel est si fort
Que nul n'y peut faire grevance ;
Je le tendray jusqu'à la mort.

Combien que Dangier, par faulx tours,
De le m'oster souvent s'avance,
Mais il trouvera le rebours,
Se Dieu plaist, de sa malvueillance,
Bon Droit est de mon aliance,
Loyauté et lui sont d'accort
De m'aidier, pource, sans doubtaunce
Je le tendray jusqu'à la mort.

ENVOI.

Faisons bon guet sans decevance
Et assaillons par ordonnance,
Mon cueur, Dangier qui nous fait tort;
Se prandre le puis par vaillance,
Je le tendray jusqu'à la mort.

BALLADE LI.

La premiere fois, ma Maistresse,
Qu'en vostre presence vendray,
Si ravi seray de liesse
Qu'à vous parler je ne pourray;
Toute contenance perdray,
Car, quant vostre beauté luira
Sur moy, si fort esbloïra
Mes yeulx que je ne verray goutte;
Mon cueur aussi se pasmera,
C'est une chose que fort doubte.

Pource, nompareille Princesse,
Quant ainsi devant vous seray,
Vueilliez, par vostre grant humblesse,
Me pardonner, se je ne sçay
Parler à vous, comme devray;
Mais tost après, s'asseurera
Mon cueur et puis vous contera
Son fait, mais que nul ne l'escoute;
Dangier grant guet sur lui fera,
C'est une chose que fort doubte.

Et se mettra souvent en presse
D'oïr tout ce que je diray;

Mais je pense que par sagesse
Si tresbien me gouverneray
Et telle maniere tendray
Que faulx Dangier trompé sera,
Ne nulle riens n'apercevra ;
Si mettra il sa painne toute
D'espier tout ce qu'il pourra ;
C'est une chose que fort doubte.

BALLADE LII.

Me mocqués vous, Joyeux Espoir,
Par parolles trop me menez,
Pensez vous de me decevoir !
Chascun jour vous me promettés
Que briefment véoir me ferez
Ma Dame, la gente Princesse,
Qui a mon cueur entierement ;
Pour Dieu, tenés vostre promesse,
Car trop ennuie qui attend.

Il a long temps, pour dire voir,
Que tout mon estat congnoissés.
N'ay je fait mon loyal devoir
D'endurer, comme bien savés ?
Oüil, ce croy je plus qu'assés.
Temps est que me donnez Liesse,
Desservie l'ay loyaument,
Pardonnez moy se je vous presse,
Car trop ennuie qui attend.

Ne me mettez à nonchaloir,
Honte sera se me failliés,
Veu qui me fie main et soir
En tout ce que faire vouldrés.

Se mieulx faire ne me povez,
Au moins monstrez moy ma maistresse
Une fois, pour aucunement
Allegier le mal qui me blesse,
Car trop ennuie qui attend.

ENVOI.

Esper, tousjors vous m'asseurés
Que bien mon fait ordonnerés,
Bel me parlés, je le confesse.
Mais, tant y mettez longuement
Que je languis en grant destresse,
Car trop ennuie qui attend.

BALLADE LIII.

Le premier jour du mois de May
S'acquitte vers moy grandement;
Car, ainsi qu'à present je n'ay
En mon cuer que deuil et tourment,
Il est aussi pareillement
Troublé, plain de vent et de pluie;
Êstre souloit tout autrement,
Ou temps qu'ay congneu en ma vie.
Je croy qu'il se met en essay
De m'accompaignier loyaument;
Content m'en tiens, pour dire vray;
Car meschans, en leur pensement,
Reçoivent grand allegement,
Quant en leurs maulx ont compaignie;
Essayé l'ay certainement,
Ou temps qu'ay congneu en ma vie.

Las ! j'ay veu May joyeux et gay
Et si plaisant à toute gent
Que raconter au long ne sçay
Le plaisir et esbatement
Qu'avoit en son commandement;
Car Amour, en son abbaye,
Le tenoit chief de son couvent,
Ou temps qu'ay congneu en ma vie.

ENVOI.

Le temps va je ne sçay comment,
Dieu l'amende prouchainement !
Car Plaisancé s'est endormie
Qui souloit vivre lyement,
Ou temps qu'ay congneu en ma vie.

BALLADE LIV.

Pour Dieu, gardez bien Souvenir
Enclos dedens vostre pensée,
Ne le laissez dehors yssir,
Belle tresloyaument amée.
Faittes que chascune journée
Vous ramentoive bien souvent
La maniere quoy et comment,
Jà pieçà, me feistes promesse,
Quant vous retins premierement
Ma Dame, ma seule maistresse.

Vous savez que, par Franc Desir
Et Loyal Amour conseillée,
Me deistes que, sans departir,
De m'amer estiés fermée,
Tant comme j'auroye durée.

Je metz en vostre jugement
Se ma bouche dit vray ou ment.
Si tiens que parler de princesse
Vient du cueur, sans decevement,
Ma Dame, ma seule maistresse.

Non pour tant, me fault vous ouvrir
La doubte qu'en moy est entrée,
C'est que j'ay paour, sans vous mentir,
Que ne m'ayez, tresbelle née,
Mis en oubly ; car mainte année
Suis loingtain de vous longuement,
Et n'oy de vous aucunement
Nouvelle pour avoir liesse ;
Pourquoy vis doloireusement,
Ma Dame, ma seule maistresse.

Nul remede ne sçay querir
Dont ma douleur soit allegée,
Fors que souvent vous requerir
Que la foy que m'avez donnée
Soit par vous loyaument gardée.
Car vous cognoissiez clerement
Que, par vostre commandement,
Ay despendu de ma jeunesse,
Pour vous attendre seulement,
Ma Dame, ma seule maistresse.

Plus ne vous convient esclarsir
La chose que vous ay comptée ;
Vous la congnoissiez, sans faillir ;
Pource, soyez bien advisée
Que je ne vous treuve muée.
Car, s'en vous treuve changement,
Je requerray tout haultement,
Devant l'amoureuse Déesse,
Que j'aye de vous vengeance,
Ma Dame, ma seule maistresse.

ENVOI.

Se je puis véoir seurement
Que m'amés tousjours loyaument,
Content suis de passer destresse
En vous servant joyeusement,
Ma Dame, ma seule maistresse.

BALLADE LV.

Helas! hélas! qui a laissié entrer
Devers mon cuer Doreuse Nouvelle?
Conté lui a plainement, sans celer,
Que sa Dame, la tresplaisant et belle,
Qu'il a long temps tresloyaument servie,
Est à present en griefve maladie;
Dont il est cheu en desespoir si fort
Qu'il souhaide piteusement la mort
Et dit qu'il est ennuyé de sa vie.

Je suis alé pour le reconforter,
En lui priant qu'il n'ait nul soussy d'elle,
Car, se Dieu plaist, il orra brief conter
Que ce n'est pas maladie mortelle,
Et que sera prochainement guerie.
Mais ne lui chault de chose que lui die,
Ainçois en pleurs a tousjours son ressort
Par Tristesse qui asprement le mort,
Et dit qu'il est ennuyé de sa vie.

Quant je lui dy qu'il ne se doit doubter,
Car Fortune n'est pas si trescruele,
Qu'elle vouldist hors de ce monde oster
Celle qui est des princesses l'estoille,
Qui partout luist des biens dont est garnie;

Il me respond qu'il est foul qui se fie
En Fortune qui a fait à maint tort.
Ainsi ne vult recevoir reconfort
Et dit qu'il est ennuyé de sa vie.

ENVOI.

Dieu tout puissant, par vostre courtoisie
Guerissez la, ou mon cuer vous supplie
Que vous souffrez que la mort son effort
Face sur lui, car il en est d'accort
Et dit qu'il est ennuyé de sa vie.

BALLADE LVI.

Sitost que l'autre jour j'ouy
Que ma souveraine sans per
Estoit guérie, Dieu mercy,
Je m'en alay sans point tarder
Vers mon cuer pour le lui conter ;
Mais certes tant le desiroit,
Qu'à paine croire le povoit,
Pour la grant amour qu'a en elle,
Et souvent apar soy disoit :
Saint Gabriel, bonne nouvelle !

Je lui dis : mon cuer, je vous pry,
Ne vueilliez croire ne penser
Que moy, qui vous suy vray amy,
Vous vueille mensonges trouver,
Pour en vain vous reconforter.
Car, trop mieulx taire me vaudroit,
Que le dire se vray n'estoit ;
Mais la verité si est telle.

Soyez joyeux comment qu'il soit.
Saint Gabriel, bonne nouvelle!

Alors mon cœur me respondy :
Croire vous vueil sans plus doubter,
Et tout le courrous et soussy
Qu'il m'a convenu endurer,
En joye le vueil retourner;
Puis après, ses yeulx essayoit
Que de plourer moilliez avoit,
Disant : il est temps que rappelle
Espoir qui delaissié m'avoit.
Saint Gabriel, bonne nouvelle!

ENVOI.

Il me dist aussi qu'il feroit,
Dedens l'amoureuse chapelle,
Chanter la messe qu'il nommoit
Saint Gabriel, bonne nouvelle.

BALLADE LVII.

Las! Mort qui t'a fait si hardie,
De prendre la noble Princesse
Qui estoit mon confort, ma vie,
Mon bien, mon plaisir, ma richesse!
Puis que tu as prins ma maistresse,
Prens moy aussi son serviteur,
Car j'ayme mieulx prouchainement
Mourir que languir en tourment,
En paine, soussi et douleur.

Las! de tous biens estoit garnie
Et en droite fleur de jeunesse!

Je pry à Dieu qu'il te maudie,
Faulse Mort, plaine de rudesse!
Se prise l'eusses en vieillesse,
Ce ne fust pas si grant rigueur ;
Mais prise l'as hastivement,
Et m'as laissé piteusement
En paine, soussi et douleur.

Las! je suis seul, sans compaignie!
Adieu ma Dame, ma liesse!
Or est nostre amour departie,
Non pour tant, je vous fais promesse
Que de prieres, à largesse,
Morte vous serviray de cueur,
Sans oublier aucunement ;
Et vous regretteray souvent
En paine, soussi et douleur.

ENVOI.

Dieu, sur tout souverain Seigneur,
Ordonnez, par grace et doulceur,
De l'ame d'elle, tellement
Qu'elle ne soit pas longuement
En paine, soussi et douleur.

BALLADE LVIII.

J'ay aux eschés joué devant Amours,
Pour passer temps, avecques faulx Dangier,
Et seurement me suy gardé tousjours,
Sans riens perdre jusques au derrenier
Que Fortune lui est venu aidier.
Et par meschief, que maudite soit elle!

A ma Dame prise soudainement ;
Par quoy suy mat, je le voy clèrement,
Se je ne fais une Dame nouvelle.

En ma Dame j'avoye mon secours,
Plus qu'en autre, car souvent d'encombrier
Me delivroit, quant venoit à son cours,
Et en gardes faisoit mon jeu lier ;
Je n'avoye Pion, ne Chevalier, •
Auffin, ne Rocq qui peussent ma querelle
Si bien aidier. Il y pert vrayement,
Car j'ay perdu mon jeu entierement,
Se je ne fais une Dame nouvelle.

Je ne me sçay jamais garder des tours
De Fortune, qui maintes foiz changier
A fait mon jeu et tourner à rebours ;
Mon dommage scet bien tost espier,
Elle m'assault sans point me deffier.
Par mon serment, oncques ne congneu telle.
En jeu party suy si estrangement
Que je me rens et n'y voy sauvement,
Se je ne fais une Dame nouvelle.

BALLADE LIX.

Je me souloye pourpenser
Au commencement de l'année,
Quel don je pourroye donner
A ma Dame la bien amée :
Or suis hors de ceste pensée,
Car Mort l'a mise soubz la lame,
Et l'a hors de ce monde ostée,
Je pry à Dieu qu'il en ait l'ame.
Non pour tant, pour tousjours garder

La coustume que j'ay usée,
Et pour à toutes gens monstrier
Que pas n'ay ma Dame oubliée,
De messes je l'ay estrenée;
Car ce me seroit trop de blasme
De l'oublier ceste journée,
Je pry à Dieu qu'il en ait l'ame.

Tellement lui puist prouffiter
Ma priere que confortée
Soit son ame, sans point tarder,
Et de ses bienfais guerdonnée
En Paradis et couronnée
Comme la plus loyalle Dame
Qu'en son vivant j'aye trouvée;
Je pry à Dieu qu'il en ait l'ame.

ENVOI.

Quant je pense à la renommée
Des grans biens dont estoit parée,
Mon povre cueur de dueil se pasme;
De lui souvent est regrettée,
Je pry à Dieu qu'il en ait l'ame.

BALLADE LX.

Quant Souvenir me ramentoit
La grant beauté dont estoit plaine,
Celle que mon cueur appeloit
Sa seule Dame souveraine,
De tous biens la vraye fontaine,
Qui est morte nouvellement,
Je dy, en pleurant tendrement :

Ce monde n'est que chose vaine.

Ou vieil temps grant renom couroit
De Creséide, Yseud, Elaine
Et maintes autres qu'on nommoit
Parfaittes en beauté haultaine.
Mais, au derrain, en son demaine
La Mort les prist piteusement;
Parquoy puis véoir clerement
Ce monde n'est que chose vaine.

La Mort a voulu et voudroit,
Bien le cognois, mettre sa paine
De destruire, s'elle povoit,
Liesse et Plaisance Mondaine,
Quant tant de belles dames maine
Hors du monde; car vrayement
Sans elles, à mon jugement,
Ce monde n'est que chose vaine.

ENVOI.

Amours, pour verité certaine,
Mort vous guerrie fellement;
Se n'y trouvez amendement,
Ce monde n'est que chose vaine.

BALLADE LXI.

Le premier jour du mois de May,
Trouvé me suis en compaignie
Qui estoit, pour diré le vray,
De gracieuseté garnie;
Et, pour oster merencolie,
Fut ordonné qu'on choisiroit,

Comme fortune donneroit,
La feuille plaine de verdure,
Ou la fleur pour toute l'année;
Si prins la feuille pour livrée,
Comme lors fut mon aventure.

Tantost après je m'avisay
Qu'à bon droit l'avoye choisie
Car, puis que par mort perdu ay
La fleur, de tous biens enrichie,
Qui estoit ma Dame, m'amie,
Et qui de sa grace m'amoit
Et pour son amy me tenoit,
Mon cueur d'autre flour n'a plus cure;
Adonc cogneu que ma pensée
Acordoit à ma destinée,
Comme fut lors mon aventure.

Pource, le fueille porteray
Cest an, sans que point je l'oublie;
Et à mon pover me tendray
Entierement de sa partie;
Je n'ay de nulle flour envie,
Porte la qui porter la doit,
Car la fleur, que mon cueur amoit
Plus que nulle autre créature,
Est hors de ce monde passée,
Qui son amour m'avoit donnée,
Comme lors fut mon aventure.

ENVOI.

Il n'est fueille, ne fleur qui dure
Que pour un temps, car esprouvée
J'ay la chose que j'ay contée
Comme lors fut mon aventure.

BALLADE LXII.

Le lendemain du premier jour de May,
Dedens mon lit ainsi que je dormoye,
Au point du jour, m'avint que je songay
Que devant moy une fleur je véoye
Qui me disoit : Amy, je me souloye
En toy fier, car pieçà mon party
Tu tenoies, mais mis l'as en oubly,
En soustenant la fueille contre moy;
J'ay merveille que tu veulx faire ainsi
Riens n'ay meffait, se pense je, vers toy.

Tout esbahy alors je me trouvay,
Si respondy, au mieulx que je savoye :
Tresbelle fleur, oncques je ne pensay
Faire chose qui desplaire te doye :
Se, pour esbat, Aventure m'envoye
Que je serve la fueille cest an cy,
Doy je pour tant estre de toy banny ?
Nennil certes, je fais comme je doy
Et se je tiens le party qu'ay choisy,
Riens n'ay meffait, ce pense je, vers toy.

Car non pour tant, honneur te porteray
De bon vouloir, quelque part que je soye,
Tout pour l'amour d'une fleur que j'amay
Ou temps passé. Dieu doint que je la voye
En Paradis, après ma mort, en joye ;
Et pource, fleur, chierement je te pry,
Ne te plains plus, car çause n'as pourquoy,
Puis que je fais ainsi que tenu suy,
Riens n'ay meffait, ce pense je, vers toy.

ENVOI.

La verité est telle que je dy,
J'en fais juge Amour, le puissant Roy ;
Tresdoulce fleur, point ne te cry mercy,
Riens n'ay meffait, se pense je, vers toy.

BALLADE LXIII.

En la forest d'Ennuyeuse Tristesse,
Un jour m'avint qu'apar moy cheminoye,
Si rencontray l'Amoureuse Déesse
Qui m'appella, demandant où j'aloie.
Je respondy que, par Fortune, estoye
Mis en exil en ce bois, long temps a,
Et qu'à bon droit appeller me povoye
L'omme esgaré qui ne scet où il va.
Et sousriant, par sa tresgrant humblesse,
Me respondy : « Amy, se je savoye
Pourquoy tu es mis en ceste destresse,
A mon pouvoir volentiers t'ayderoye ;
Car, j'à pieça, je mis ton cueur en voye
De tout plaisir, ne sçay qui l'en osta ;
Or me desplaist qu'à present je te voye
L'omme esgaré qui ne scet où il va.

— Helas ! dis je, souveraine Princesse,
Mon fait savez, pourquoy le vous diroye ?
C'est par la Mort qui fait à tous rudesse,
Qui m'a tollu celle que tant amoye,
En qui estoit tout l'esperoir que j'avoye,
Qui me guidoit, si bien m'accompaigna
En sòn vivant que point ne me trouvoye
L'omme esgaré qui ne scet où il va.

ENVOI.

Aveugle suy, ne sçay où aler doye ;
De mon baston, affin que ne forvoye,
Je vois tastant mon chemin çà et là ;
C'est grant pitié qu'il convient que je soye
L'omme esgaré qui ne scet où il va.

BALLADE LXIV.

J'ay esté de la compagnie
Des amoureux moult longuement,
Et m'a Amour, dont le mercie,
Donné dè ses biens largement ;
Mais au derrain, ne sçay comment,
Mon fait est venu au contraire ;
Et, à parler ouvertément,
Tout est rompu, c'est à refaire.

Certes, je ne cuidoye mie
Qu'en amer eust tel changement ;
Car chascun dit que c'est la vie
Où il a plus d'esbatement ;
Helas ! j'ay trouvé autrement ;
Car, quant en l'amoureux repaire
Cuidoye vivre seurement,
Tout est rompu, c'est à reffaire.

Au fort, en Amour je m'affie
Qui m'aidera aucunement,
Pour l'amour de sa seigneurie
Que j'ay servie loyaument ;
N'oncques ne fis, par mon serment,
Chose qui lui doye desplaie,

Et, non pourtant, estrangement
Tout est rompu, c'est à refaire.

ENVOI.

Amour, ordonnez tellement
Que j'aye cause de me taire,
Sans plus dire de cueur dolent :
Tout est rompu, c'est à reffaire.

BALLADE LXV.

Plaisant Beauté mon cueur nasvra,
Jà pieçà, si tresdurement
Qu'en la fievre d'Amours entra,
Qui l'a tenu moult asprement;
Mais, de nouvel, presentement,
Ung bon medecin qu'on appelle
Non Chaloir, que tiens pour amy,
M'a guery, la sienne mercy,
Se la playe ne renouvelle.

Quant mon cueur tout sain se trouva,
Il l'en mercia grandement
Et humblement lui demanda
S'en santé seroit longuement?
Il respondi tressagement :
« Mais que gardes bien ta fourcelle
Du vent d'Amours qui te fery,
Tu es en bon point jusqu'à cy,
Se la playe ne renouvelle.

L'embusche de Plaisir entra
Parmy tes yeulx soutivement;
Jeunesse le mal pourchassa,

Qui t'avoit en gouvernement
Et puis bouta privément
Dedens ton logis l'estincelle
D'Ardant Desir qui tout ardy;
Lors fus nasvré, or t'ay guery,
Se la playe ne renouvelle.

BALLADE LXVI.

Le beau souleil, le jour saint Valentin
Qui apportoit sa chandelle alumée,
N'a pas long temps, entra un bien matin
Privément en ma chambre fermée.
Celle clarté, qu'il avoit apportée,
Si m'esveilla du somme de Soussy
Où j'avoie toute la nuit dormy
Sur le dur lit d'Ennuieuse Pensée.

Ce jour aussi, pour partir leur butin
Des biens d'Amours, faisoient assemblée
Tous les oyseaulx, qui parlans leur latin,
Crioyent fort, demandans la livrée
Que Nature leur avoit ordonnée.
C'estoit d'un per, comme chascun choisy
Si ne me peu rendormir, pour leur cry,
Sur le dur lit d'Ennuieuse Pensée.

Lors en moillant de larmes mon coessin,
Je regrettay ma dure destinée,
Disant : Oyseaulx je vous voy en chemin
De tout plaisir et joye désirée;
Chascun de vous a per qui lui agréa,
Et point n'en ay, car Mort, qui m'a trahy,
A prins mon per, dont en dueil je languy
Sur le dur lit d'Ennuieuse Pensée.

ENVOI.

Saint Valentin choisissent ceste année
Ceulx et celles de l'amoureux party;
Seul me tendray, de Confort desgarny,
Sur le dur lit d'Ennuieuse Pensée.

BALLADE LXVII.

Mon cueur dormant en Non Chaloir,
Resveilliez vous joyeusement,
Je vous fais nouvelles savoir,
Qui vous doit plaire grandement;
Il est vray que presentement
Une Dame treshonnorée
En toute bonne renommée,
Desire de vous acheter,
Dont je suy joyeux et d'accort;
Pour vous, son cueur me veult donner
Sans departir, jusqu'à la mort.

Ce change doy je recevoir
En grant gré, tresjoyeusement;
Or, vous charge d'entier povoir
Si chier et tant estroittement
Que je puis, plus que loyaument
Soit par vous chérie et amée;
Et, en tous lieux, nuit et journée
L'accompaigniez, sans la laisser,
Tant que j'en aye bon rapport;
Il vous convient sien demourer,
Sans departir, jusqu'à la mort.

Alez vous logier ou manoir
De son tresgracieux corps gent,

Pour y demourer main et soir,
Et l'onnouer entierement.
Car, par son bon commandement,
Lieutenant vous veult ordonner
De son cueur, en joyeux deport
Pensés de bien vous gouverner,
Sans departir, jusqu'à la mort.

BALLADE LXVIII.

Belle, se ne m'osez donner
De voz doux baisiers amoureux,
Pour paour de Dangier courroucer,
Qui tousjours est fel et crueux;
J'en embleray bien ung ou deux;
Mais que n'y prenez desplaisir,
Et que le vueilliez consentir,
Maugré Dangier et ses conseulx.

De ce faulx vilain aveugler,
Dieu scet se j'en suis desireux;
Nul ne-le peut aprivoiser,
Tous temps est si soupeçonneux
Qu'en penser languist doloireux
Quant il voit Plaisance venir;
Mais elle se scet bien chevir,
Maugré Dangier et ses conseulx.

Quant estroit la cuide garder,
Hardy Cueur, secret et eueux,
S'avecques lui scet amener
Avis Bon et Aventureux,
Desguisé soubz Maintien Honteux,
Bien pevent Dangier endormir;
Lors Plaisance fait son desir,
Maugré Dangier et ses conseulx.

ENVOI.

Bien dessert guerdon plantureux
Advis, qui scet si bien servir
Au besoing et trouver loisir,
Maugré Dangier et ses conseilx.

BALLADE LXIX.

J'ay fait l'obsequ de ma Dame
Dedens le moustier amoureux,
Et le service pour son ame
A chanté Penser Doloureux;
Mains sierges de Soupirs Piteux
Ont esté en son luminaire;
Aussy j'ay fait la tombe faire
De Regrez, tous de lermes pains,
Et tout entour, moult richement,
Est escript : Cy gist vraiment
Le tresor de tous biens mondains.

Dessus elle, gist une lame
Faicte d'or et de saffirs bleux;
Car saffir est nommé la jame
De Loyauté, et l'or eueux.
Bien lui appartiennent ces deux ;
Car Eur et Loyauté pourtraire
Voulu, en la tresdebonnaire,
Dieu qui la fist de ses deux mains
Et fourma merueilleusement.
C'estoit à parler plainement,
Le tresor de tous biens mondains.

N'en parlons plus, mon cueur se pasme
Quant il oyt les fais vertueux

D'elle qui estoit sans nul blasme,
Comme jurent celles et ceulx
Qui congnoissoyent ses conseulx;
Si croy que Dieu la voulu traire
Vers lui, pour parer son repaire
De Paradis, où sont les saints;
Car c'est d'elle bel parement,
Que l'en nommoit communement
Le tresor de tous biens mondains.

ENVOI.

De riens ne servent pleurs, ne plains;
Tous mourrons, ou tart ou briefment;
Nul ne peut garder longuement
Le tresor de tous biens mondains.

BALLADE. LXX.

Puis que Mort a prins ma maistresse,
Que sur toutes amer souloye,
Mourir me convient en tristesse,
Certes plus vivre ne pourroye.
Pource, par deffaulte de joye
Tresmalade, mon testament
J'ay mis en escript doloireux,
Lequel je presente humblement
Devant tous loyaulx amoureux.

Premierement, à la haultesse
Du Dieu d'Amours donne et envoye
Mon esperit, et en humblesse
Lui supplie qu'il le convoye
En son Paradis et pourvoye;

Car je jure que loyaument
L'a servi de vueil desireux ;
Advouer le puis vraiment
Devant tous loyaulx amoureux.

Oultre plus, vueil que la richesse
Des biens d'Amours qu'avoir souloye
Departie soit, à largesse,
A vrais amans, et ne vouldroye
Que faulx amans, par nulle voye,
En eussent part aucunement ;
Oncques n'euz amistié à eulx ;
Je le prans sur mon sauvement
Devant tous loyaulx amoureux.

ENVOI.

Sans espargnier or, ne monnoye,
Loyaulté veult qu'enterré soye
En sa chapelle grandement ;
Dont je me tiens pour bien eueux,
Et l'en mercie chierement
Devant tous loyaulx amoureux.

BALLADE LXXI.

J'oy estrangement
Plusieurs gens parler,
Qui trop mallement
Se plaignent d'amer ;
Car, legierement,
Sans paine porter,
Vouldroient, briefment,
A fin amener

Tout leur pensement.

C'est fait follement

D'ainsi desirer ;

Car qui loyaument

Veulent acquester

Bon guerdonnement,

Maint mal endurer

Leur fault, et souvent

A rebours trouver

Tout leur pensement.

S'Amour humblement

Veulent honnourer,

Et soigneusement

Servir, sans faulser ;

Des biens largement

Leur fera donner ;

Mais, premierement,

Il veult esprouver

Tout leur pensement.

SONGE EN COMPLAINTTE.

Après le jour qui est fait pour travail,
 Ensuit la nuit pour repos ordonnée ;
 Pource, m'avint que chargé de sommeil
 Je me trouvay moult fort, une vesprée,
 Pour la peine que j'avoye portée
 Le jour devant, si fis mon appareil
 De me couchier, sitost que le soleil
 Je vy retrait et sa clarté mussée.

Quant couchié fu, de legier m'endormy,
 Et en dormant, ainsi que je songoye,
 Advis me fu que, devant moy, je vy
 Ung vieil homme que point ne congnoisoye ;
 Et non pour tant, autrefois veu l'avoye,
 Ce me sembla, si me trouvay marry
 Que j'avoye son nom mis en oubly,
 Et, pour honte, parler à lui n'osoye.

Un peu se teut, et puis m'araisonna,
 Disant : « Amy, n'avez vous de moy cure ?
 Je suis Aage qui lettres apporta
 A Enfance, de par Dame Nature,
 Quant lui chargeay que plus la nourriture
 N'auroit de vous ; alors vous delivra
 A Jeunesse, qui gouverné vous a
 Moult longuement, sans raison et mesure.

Or est ainsi que Raison, qui sur tous
 Doit gouverner, a fait tresgrant complainte
 A Nature, de Jeunesse et de vous,
 Disant qu'avez tous deux fait faulte mainte.
 Avisez vous, ce n'est pas chose fainte ;

Car Vieillesse, la mère de courroux,
Qui tout abat et amaine au dessoubz,
Vous donnera dedens brief une atainte.

Au derrenier, ne la povez fuir.

Si vous fault mieulx, tantdis qu'avez Jeunesse,
A vostre honneur de Folie partir,
Vous esloignant de l'amoureuse adressè ;
Car, en descort sont Amours et Vieillesse:
Nul ne les peut à leur gré bien servir.
Amour vous doit pour excusé tenir,
Puisque la Mort a prins vostre maistresse.

Et tout ainsi qu'assés est avenant :

A jeunes gens, en l'amoureuse voye
De temps passer, c'est aussi mal séant
Quant en amours un vieil homme folloye ;
Chascun s'en rit, disant : Dieu qu'elle joye !
Ce foul vieillart veult devenir enfant !
Jeunes et vieulx du doy le vont monstrant,
Moquerie par tous lieux le convoye.

A vostre honneur povez Amours laisser
En jeune temps, comme par Nonchalance ;
Lors ne pourra nul de vous raconter,
Que l'ayez fait par faulte de Puissance ;
Et dira l'en que c'est par Desplaisance
Que ne voulés en autre lieu amer,
Puisqu'est morte vostre Dame sans per,
Dont loyaument gardez la souvenance.

Au Dieu d'amours requerez humblement
Qu'il lui plaise de rebrandre l'ommage
Que lui feistes, par son commandement,
Vous rebaillant vostre cueur qu'a en gage,
Merciez le des biens-qu'en son servage
Avez receuz ; lors gracieusement
Departirez de son gouvernement,
A grant honneur commē loyal et sage.

Puis requerés à tous les amoureux
Que chascun d'eulx tout ouvertement die
Se vous avez riens failly envers eulx,
Tant que suivy avez leur compaignie,
Et que par eulx soit la faulte punie ;
Leur requerant pardon de cuer piteux,
Car de servir estiés desireux
Amours, et tous ceulx de sa seigneurie.

Ainsi pourrez departir du povoir
Du Dieu d'Amours, sans avoir charge aucune.
C'est mon conseil, faites vostre vouloir,
Mais gardez vous que ne croiez Fortune
Qui de flater est à chascun commune ;
Car tousjours dit qu'on doit avoir espoir
De mieulx avoir, mais c'est pour decevoir.
Je ne congnois plus faulse soubz la lune.

Je sçay trop bien, s'escouter la voulez
Et son conseil plus que le mien eslire,
Elle dira que, s'Amours delaissiez,
Vous ne povez mieulx vostre cuer destruire ;
Car vous n'aurés lors à quoy vous deduire,
Et tout plaisir à nonchaloir mettrès,
Ainsi, le temps en grant ennuy perdrés,
Qui pis vaudra que l'amoureux martire.

Et puis après, pour vous donner confort,
Vous promettra que recevrez amende
De tous les maulx qu'avez souffers à tort,
Et que c'est droit qu'aucun guerdon vous rende ;
Mais il n'est nul qui à elle s'atende,
Qui tost ou tard ne soit, je m'en fais fort,
D'elle deceu, à vous je m'en raport ;
Si pry à Dieu que d'elle vous deffende. »

En tressaillant, sur ce point m'esveillay,
Tremblant ainsi que sur l'arbre la fueille,
Disant : Helas ! oncques mais ne songay

Chose dont tant mon povre cueur se dueille ;
Car, s'il est vray que Nature me vueille
Abandonner, je ne sçay que feray ;
A Vieillesse tenir pié ne pourray,
Mais convendra que tout ennuy m'accueille.

Et non pour tant, le vieil homme qu'ay veu
En mon dormant, lequel Aage s'appelle,
Si m'a dit vray ; car j'ay bien aperçeu
Que Vieillesse veult emprendre querelle
Encontre moy ; ce m'est dure nouvelle
Et jà soit ce qu'à présent suy pourveu
De jeunesse, sans me trouver recreu,
Ce n'est que sens de me pourveoir contr'elle.

A celle fin que quant vendra vers moy,
Je ne soye despourveu comme nice ;
C'est pour le mieulx, s'avant je me pourvoy ;
Et trouveray Vieillesse plus propice,
Quant congnoistra qu'ay laissé tout office
Pour la sũir ; alors, en bonne foy
Recommandé m'aura, comme je croy,
Et moins soussy auray en son service,

Si suis content, sans changier desormais ;
Et pour tousjours entierement propose
De renoncer à tous amoureux fais ;
Car il est temps que mon cueur se repose.
Mes yeulx cligniez et mon oreille close
Tendray, afin que n'y entrent jamais,
Par Plaisance, les amoureux atrais ;
Tant les congnois qu'en eux fier ne m'ose.

Qui bien se veult garder d'amoureux tours,
Quant en repos sent que son cueur sommeille,
Garde ses yeulx emprisonnez tousjours ;
S'ils eschappent, ilz crient en l'oreille
Du cueur qui dort, tant qu'il fault qu'il s'esveille,
Et ne cessent de lui parler d'Amours,

Disans qu'ilz ont souvent hanté ses cours,
Où ilz ont veu plaisance nompareille.

Je sçay par cuer ce mestier bien à plain,
Et m'a longtemps esté si agréable
Qu'il me sembloit qu'il n'estoit bien mondain
Fors en Amours, ne riens si honorable.
Je trouvoye, par maint conte notable,
Comment Amour, par son pouvoir haultain,
A avancié comme roy souverain,
Ses serviteurs en estat prouffitable.

Mais en ce temps, ne congnoissoye pas
La grant douleur qu'il convient que soustiengne
Un povre cuer, pris ès amoureux las;
Depuis l'ay sceu, bien sçay à quoy m'en tiengne,
J'ay grant cause que tousjours m'en souviengne;
Or en suis hors, mon cuer en est tout las,
Il ne veult plus d'Amours passer le pas,
Pour bien ou mal que jamais lui adviengne.

Pource tantost, sans plus prendre respit,
Ecrire vueil, en forme de requeste,
Tout mon estat, comme devant est dit;
Et quant j'auray fait ma cedula preste,
Porter la vueil à la premiere feste
Qu'Amours tendra, lui monstrant par escript
Les maulx qu'ay eüz et le peu de prouffit
En poursuivant l'amoureuse conquete.

Ainsi d'Amours, devant tous les amans,
Prandray congié en honneste maniere,
En estouppant la bouche aux mesdisans
Qui ont langue pour mesdire legiere,
Et requerray, par treshumble priere,
Qu'il me quitte de tous les convenans
Que je luy fis, quant l'un de ses servans
Devins pieçà de volenté entiere.

Et reprendray hors de ses mains mon cuer,

Que j'engagay par obligation,
Pour plus seurte d'estre son serviteur,
Sans faintise, ou exçursacion,
Et puis, après recommandacion,
Je delairay, à mon tresgrant honneur,
A jeunes gens qui sont en leur verdeur
Tous fais d'Amours par resignacion.

•LA REQUESTE

*Aux excellens et puissans en noblesse,
Dieu Cupido et Venus la déesse.*

Supplie presentement,
Humblement,
Charles, le duc d'Orlians
Qui a esté longuement,
Ligement
L'un de voz obéissans,
Et entre les vraiz amans,
Vos servans,
A despendu largement
Le temps de ses jeunes ans,
Tresplaisans,
A vous servir loyaument,
Qu'il vous plaise regarder
Et passer
Ceste requeste presente,
Sans la vouloir refuser ;
Mais penser
Que d'umble vueil la presente

A vous par loyalle entente,
En attente
De vostre grace trouver,
Car sa fortune dolente
Le tourmente
Et le contraint de parler.
Comme ainsi soit que la Mort,
A grant tort,
En droïtte fleur de jeunesse
Lui ait osté son deport,
Son ressort,
Sa seule Dame et liesse,
Dont a fait veu et promesse,
Par destresse,
Desespoir et desconfort,
Que jamais n'aura Princesse,
Ne maïstresse.
Car son cueur en est d'accort.
Et pource qu'à pieçà
Vous jura
De vous loyaument servir,
Et en gage vous laissa
Et donna
Son cueur, par loyal desir,
Il vient pour vous requérir
Que tenir
Le vueilliez, tant qu'il vivra,
Escusé; car sans faillir,
Pour mourir,
Plus amoureux ne sera.
Et lui vueilliez doucement,
Franchement,
Rebaillier son povre cueur,
En lui quittant son serment,
Tellement

Qu'il se parte, à son honneur,
De vous, car bon serviteur,
 Sans couleur,
Vous a esté vraiment ;
Monstrez lui quelque faveur,
 En douceur,
Au moins à son partement.
 A Bonne Foy que tenez
 Et nommez
Vostre principal notaire,
Estroictement ordonnez
 Et mandez,
Sur peine de vous desplaire,
Qu'il vueille, sans delay traire,
 Lettre faire,
En laquelle affermerez
Que congié de soy retraire,
 Sans forfaire,
Audit cueur donné avez ;
 Afin que le suppliant,
 Cy devant
Nommé, la puisse garder
Pour sa descharge et garant,
 En montrant
Que nul ne le doit blasmer,
S'Amours a voulu laisser ;
 Car d'amer
N'eut oncque puis son talant
Que Mort lui voulut oster
 La nomper
Qui fust au monde vivant,
 Et s'il vous plaist faire ainsi
 Que je dy,
Ledit suppliant sera
Allegié de son soussy ;

Et ennuy
D'avec son cuer bannira;
Et après, tant que vivra,
Piera
Pour vous, sans mettre en oubly
La grace qu'il recevra
Et aura,
Par vostre bonne mercy.

LA DESPARTIE D'AMOURS

En ballades.

BALLADE I.

Quant vint à la prochaine feste
Qu'Amours tenoit son Parlement,
Je lui presentay ma requeste
Laquelle leut tresdoulcement,
Et puis me dist : « Je suy dolent
Du mal qui vous est avenu,
Mais il n'a nul recouvrement,
Quant la Mort a son cop feru.

Eslongnez hors de vostre teste
Vostre douloureux pensement,
Monstrez vous homme, non pas beste,
Faittes que, sans empeschement,
Ait en vous le gouvernement
Raison, qui souvent a pourveu
En maint meschief tressagement,
Quant la Mort a son cop feru.

Reprenez nouvelle conqueste,
Je vous aideray tellement
Que vous trouverez Dame preste
De vous amer tresloyaument,
Qui de biens aura largement ;
D'elle serez amy tenu ;
Je n'y voy autre amendement,
Quant la Mort a son cop feru. »

BALLADE II.

« Helas! sire, pardonnez moy,
Se dis je, car, toute ma vie,
Je vous asseure par ma foy,
Jamais n'auray Dame, n'amie;
Plaisance s'est de moy partie
Qui m'a de Liesse forclos,
N'en parlez plus, je vous supplie,
Je suis bien loings de ce pourpos.

Quant ces parolles de vous oy,
Vous m'essaiés, (ne faictes mye;)
A vous dire vray, je le croy;
Ou ce n'est dit qu'en moquerie.
Ce me seroit trop grant folie,
Quant demourer puis en repos,
De reprendre merencolie,
Je suis bien loings de ce pourpos.

Acquittié me sui, comme doy,
Vers vous et vostre seigneurie,
Desormais me vueil tenir coy.
Pource, de vostre courtoisie,
Accordez moy, je vous en prie,
Ma requeste; car à briefs mos,
De plus amer, quoy que nul dye,
Je suis bien loings de ce pourpos. »

BALLADE III.

Amour congnu bien que j'estoye
En ce pourpos, sans changement,
Pource respondy : « Je vouldroye
Que vouldissiez faire autrement,

Et me servir plus longuement,
Mais je voy bien que ne voulés,
Si vous accorde franchement
La requeste que faitte avés.

Escondire ne vous pourroye,
Car servy m'avez loyaument,
N'onques ne vous trouvay en voye,
N'en voulenté aucunement
De rompre le loyal serment
Que me feiste, comme savés;
Ainsi le compte largement
La requeste que faitte avés.

Et afin que tout chascun voye
Que de vous je suis trescontent,
Une quittance vous octroye,
Passée par mon Parlement,
Qui relaissera plainement
L'ommage que vous me devés,
Comme contient ouvertement
La requeste que faitte avés. »

BALLADE IV.

Tantost Amour, en grant array,
Fist assembler son Parlement.
En plain conseil mon fait contay,
Par congié et commandement ;
Là fust passée plainement
La quittance que demandoye,
Baillée me fut franchement,
Pour en faire ce que vouldroye.

Oultre plus, mon cueur demanday
Qu'Amour avoit eu longuement,
Car en gage le lui baillay,

Quant je me mis premierement
En son service ligement ;
Il me dist que je le rauroye,
Sans refuser aucunement,
Pour en faire ce que vouldroye,
A deux genoilz m'agenoillay,
Merciant Amour humblement
Qui tira mon cueur, sans delay,
Hors d'un escriu privéement,
Le me baillant courtoisement,
Lyé en un noir drap de soye ;
En mon sain le mist doucement,
Pour en faire ce que vouldroye.

COPIE DE LA QUITTANCE DESSUS DITTE.

Sachent presens et avenir,
Que nous, Amours, par Franc Desir
Conseilliez, sans nulle contrainte,
Après qu'avons oÿ la plainte
De Charles, le duc d'Orlians,
Qui a esté, par plusieurs ans,
Nostre vray loyal serviteur
Rebaillié lui avons son cueur
Qu'il nous bailla, pieçà, en gage.
Et le serment, foy et hommage,
Qu'il nous devoit quittié avons
Et par ces presentes quittons.
Oultre plus, faisons assavoir,
Et certiffions, pour tout voir,
Pour estoupper aux mesdisans
La bouche, qui trop sont nuisans,
Qu'il ne part de nostre service

Par deffaulte, forfait ou vice,
Mais seulement la cause est telle :
Vray est que la Mort trop cruelle*
A tort lui est venu oster
Celle que tant souloit amer,
Qui estoit sa Dame et maistresse,
S'amie, son bien, sa léesse;
Et pour sa loyaulté garder,
Il veult desormais ressembler
A la loyalle turterelle
Qui seule se tient, apar elle,
Après qu'elle a perdu son per.
Si lui avons voulu donner
Congié du tout de soy retraire
Hors de nostre court, sans forfaire.
Fait par bon conseil et advis
De nos subgiez et vrais amis,
En nostre present Parlement
Que nous tenons nouvellement ;
En tesmoing de ce avons mis
Nostre scel, plaqué et assis.
En ceste presente quittance,
Escripte par nostre ordonnance,
Presens mains notables recors,
Le jour de la Feste des Mors,
L'an mil quatre cent trente et sept,
Ou chastel de Plaisant Recept.

BALLADE V.

Quant j'euz mon cueur et ma quittance,
Ma volenté fut assouvie,
Et non pour tant, pour l'acointance
Qu'avoye de la seigneurie

D'Amour et de sa compaignie,
Quant vins à congié demander,
Trop mal me fist la departie
Et ne cessoye de pleurer.

Amour vit bien ma contenance,
Si me dist : « Amy, je vous prie,
S'il est riens dessoubz ma puissance
Que vueilliez, ne l'espargniez mie. »
Tant plain fu de merencolie,
Que je ne peuz à lui parler
Une parolle ne demye,
Et ne cessoye de pleurer.

Ainsi party en desplaissance
D'Amour, faisant chiere marrie,
Et comme tout ravy en trance,
Prins congié, sans que plus mot dye.
A Confort dist qu'il me conduye,
Car je ne m'en savoye aler,
J'avoye la veue esbluye
Et ne cessoye de plourer.

BALLADE VI.

Confort, me prenant par la main,
Hors de la porte me convoye ;
Car Amour, le Roy souverain,
Lui chargea moy monstrier la voye
Pour aler où je desiroye ;
C'estoit vers l'ancien manoir
Où en enfance demouroye,
Que l'en appelle Nonchaloir.

A Confort dis : « Jusqu'à demain
Ne me laissez, car je pourroye
Me forvoier, pour tout certain,

Par desplaisir, vers la saussoye
Où est Vieillesse rabat joye ;
Se nous travaillons fort ce soir,
Tost serons au lieu que vouldroye,
Que l'en appelle Nonchaloir. »

Tant cheminasmies qu'au derrain
Veismes la place que queroye ;
Quant de la porte fu prouchain,
Le portier qu'assez congnoissoye,
Si tost comme je l'appelloye,
Nous receut, disant que pour voir
Ou dit lieu bien venu estoye,
Que l'en appelle Nonchaloir.

BALLADE VII.

Le gouverneur de la maison
Qui Passe Temps se fait nommer,
Me dist : « Amy, ceste saison
Vous plaist il céans sejourner ? »
Je respondy qu'à brief parler,
Se lui plaisoit ma compaignie,
Content estoye de passer
Avecques lui toute ma vie.

Et lui racontay l'achaison
Qui me fist Amour delaissier ;
Il me dist qu'avoye raison,
Quant eut veu ma quittance au cler,
Que je lui baillay à garder ;
Aussi de ce me remercie
Que je vouloie demourer
Avecques lui toute ma vie.

Le lendemain lettres foison
A Confort baillay à porter

D'umble recommandacion,
Et le renvoyay sans tarder
Vers Amour, pour lui raconter
Que Passe Temps, à chiere lye,
M'avoit receu pour reposer
Avecques lui toute ma vie.

*A tresnoble, hault et puissant seigneur
Amour, Prince de mondaine doulceur.*

Tresexcellent, treshault et noble prince,
Trespouissant Roy en chascune province,
Si humblement que se peut serviteur
Recommander à son maistre et seigneur,
Me recommande à vous, tant que je puis,
Et vous plaise savoir que tousjours suis
Tresdesirant oïr souvent nouvelles
De vostre estat, que Dieu doint estre telles.
Et si bonnes comme je le desire,
Plus que ne sçay raconter ou escrire ;
Dont vous suppli que me faires sentir
Par tous venans, s'il vous vient à plaisir ;
Car d'en oïr en bien et en honneur,
Ce me sera parfaite joye au cuer.
Et s'il plaisoit à votre seigneurie
Vouloir oïr, par sa grant courtoisie,
De mon estat, je suis en tresbon point,
Joyeux de cuer, car soussy n'ay je point ;
Et Passe Temps, ou lieu de Nonchaloir,
M'a retenu pour avec lui manoir
Et sejourner, tant comme me plaira,
Jusques à tant que Vieillesse vendra,
Car lors fauldra qu'avec elle m'en voise.

Finer mes jours. Ce penser fort m'e poise
Dessus le cueur, quant j'en ay souvenance,
Mais, Dieu mercy, loing suis de sa puissance,
Presentement je ne la crains en riens,
N'en son dangier aucunement me tiens.
En oultre plus, sachiés que vous renvoye
Confort, qui m'a conduit la droite voye
Vers Nonchaloir, dont je vous remercie
De sa bonne, joyeuse compaignie,
En ce fait, à vostre commandement,
De bon vouloir et tressoingneusement ;
Auquel vueilliez donner foy et fiance
En ce que lui ay chargé, en créance,
De vous dire plus plainement de bouche,
Vous suppliant qu'en tout ce qui me touche,
Bien à loisir, le vueilliez escouter,
Et vous plaise me vouloir pardonner
Se je n'escris devers vostre Excellence,
Comme je doy, en telle reverence
Qu'il appartient, car c'est par Non Savoir
Qui destourbe d'accomplir mon vouloir.
En oultre plus, vous requerant mercy,
Je congnois bien que grandement failly,
Quant me party derrainement de vous,
Car j'estoye si rampli de courroux
Que je ne peu un mot à vous parler,
Ne mon congié, au partir, demander.
Avecques ce, humblement vous mercie
Des biens qu'ay euz soubz vostre seigneurie.
Autre chose n'escris, quant à present,
Fors que je pry à Dieu, le Tout Puissant,
Qu'il vous ottroit honneur et longue vie,
Et que puissiez tousjours la compaignie
De faulx Dangier surmonter et deffaïre,
Qui en tous temps vous a esté contraire.

Escript ce jour troïsième, vers le soir,
En novembre, ou lieu de Nonchaloir.
Le bien vostre, Charles duc d'Orlians,
Qui jadis fut l'un de voz vrais servans.

BALLADE VIII.

Balades, chançons et complaints
Sont pour moy mises en oubly,
Car Ennuy et pensées maintes
M'ont tenu long temps endormy.
Non pour tant, pour passer Soussy,
Essayer vueil se je sauroye
Rimer, ainsi que je souloye.
Au moins j'en feray mon povoir,
Combien que je congnois et sçay
Que mon langage trouveray
Tout enroillié de Nonchaloir.

Plaisans parolles sont estaintes
En moy qui deviens rassoty;
Au fort, je vendray aux attaintes,
Quant Beau Parler m'aura failly.
Pourquoy pry ceulx qui m'ont oy
Langagier, quant pieça j'estoye
Jeune, nouvel et plain de joye,
Que vueillent excusé m'avoir.
Oncques mais je ne me trouvay
Si rude, car je suis, pour vray,
Tout enroillié de Nonchaloir.

Amoureux ont parolles paintes
Et langaige frais et joly;
Plaisance dont ilz sont accointes
Parle pour eulx; en ce party
J'ay esté, or n'est plus ainsy;

Alors, de Beau Parler trouvoye
A bon marchié tant que vouloye ;
Si ay despendu mon savoir,
Et s'un peu espargné en ay,
Il est, quant vendra à l'essay,
Tout enroillié de Nonchaloir.

ENVOI.

Mon Jubilé faire devroye,
Mais on diroit que me rendroye
Sans coup ferir, car Bon Espoir
M'a dit que renouvelleray ;
Pource, mon cueur fourbir feray
Tout enroillié de Nonchaloir.

BALLADE IX.

L'emplastre de Nonchaloir
Que sus mon cueur pieça mis,
M'a gueri, pour dire voir,
Si nettement que je suis
En bon point, ne je ne puis
Plus avoir, jour de ma vie,
L'amoureuse maladie.

Si font mes yeulx leur pouvoir
D'espier par le pays,
S'ilz pourroyent plus veoir
Plaisant Beauté, qui jadis
Fut l'un de mes ennemis,
Et mist en ma compaignie
L'amoureuse maladie.

Mes yeux tense main et soir,
Mais ilz sont si treshastis,

Et trop plains de leur vouloir!
Au fort, je les metz au pis,
Facent selon leur advis;
Plus ne crains, dont Dieu mercie,
L'amoureuse maladie.

ENVOI.

Quant je voy en douleur pris
Les amoureux, je m'en ris;
Car je tiens, pour grant folie,
L'amoureuse maladie.

BALLADES

BALLADE 1.

Mon cœur m'a fait commandement
De venir vers vostre jeunesse,
Belle que j'ayme loyaument,
Comme doy faire ma Princesse.
Se vous demandés pour quoy esse?
C'est pour savoir quant vous plaira
Alegier sa dure destresse.
Ma Dame, le sauray je jà?
Dittes le, par vostre serment;
Je vous fais léale promesse
Nul ne le-saura, seulement
Fors que lui, pour avoir léesse;
Or lui monstres qu'estes maistresse,
Et lui mandez qu'il guerira;
Ou s'il doit morir de destresse,
Ma Dame, le sauray je jà?
Penser ne pourroit nullement
Que la douleur qui tant le blesse
Ne vous desplaise aucunement;
Or faictes donc tant qu'elle cesse,
Et le remettés en l'adresse
D'Espoir, dont il party pieça;
Respondez sans que plus vous presse,
Ma Dame, le sauray je jà?

BALLADE II.

Je meurs de soif, en cousté la fontaine ;
Tremblant de froit ou feu des amoureux ;
Aveugle suis, et si les autres maine ;
Povre de sens, entre saichans, l'un d'eulx ;
Trop negligent, en vain souvent soigneux ;
C'est de mon fait une chose faïée,
En bien et mal par fortune menée.

Je gaingne temps, et pers mainte sepmaine ;
Je joue et ris, quant me sens douloureux ;
Desplaisance j'ay d'esperance plaine ;
J'attens bon eur en regret angoisseux ;
Riens ne me plaist, et si suis desireux ;
Je m'esjoïs, et cource à ma pensée,
En bien et mal par fortune menée.

Je parle trop, et me tais à grant paine ;
Je m'esbays, et si suis courageux ;
Tristesse tient mon confort en demaine,
Faillir ne puis, au moins à l'un des deux ;
Bonne chiere je faiz quant je me deulx ;
Maladie m'est en santé donnée,
En bien et mal par fortune menée.

ENVOI.

Prince, je dy que mon fait maleureux
Et mon prouffit aussi avantageux,
Sur ung hasart j'asserray quelque année,
En bien et mal par fortune menée.

BALLADE III.

Comment voy je ses Anglois esbay's!
Resjoys toy, franc royaume de France.
On apparçoit que de Dieu sont hay's,
Puis qu'ilz n'ont plus couraige né puissance.
Bien pensoient, par leur oultrecuidance,
Toy surmonter et tenir en servaige,
Et ont tenu à tort ton heritaige.
Mais à présent Dieu pour toy se combat
Et se monstre du tout de ta partie,
Leur grant orgueil entierement abat,
Et t'a rendu Guyenne et Normendie.

Quant les Anglois as pieça envay's,
Rien n'y valoit ton sens ne ta vaillance.
Lors estoies ainsi que fut Tay's
Pecheresse qui, pour faire penance,
Enclouse fut par divine ordonnance.
Ainsi as tu esté en reclusaige
De Desconfort, et douleur de Couraige.
Et les Anglois menoient leur sabat
En grans pompes, baubans et tirannie.
Or, a tourné Dieu ton dueil en esbat,
Et t'a rendu Guyenne et Normandie.

N'ont pas Anglois souvent leurs Rois trays?
Certes ouil, tous en ont congnoissance;
Et encore le Roy de leur pays
Est maintenant en doubteuse balance;
D'en parler mal, chascun Anglois s'avance;
Assez monstrent, par leur mauvais langage,
Que vouldentiers lui feroient oultraige.
Qui sera Roy entr'eux est grant desbat;

Pource, France, que veulx tu que te dyc?
De sa verge Dieu les punist et bat
Et t'a rendu Guyenne et Normendie.

ENVOI AU PRINCE.

Roy des François, gaigné as l'avantaige,
Parfaiz ton jeu, comme vaillant et saige,
Maintenant l'as plus belle qu'au rabat.
De ton bon eur, France, Dieu remercie;
Fortune en bien avecques toi s'embat
Et t'a rendu Guyenne et Normandie.

BALLADE IV.

On parle de religion
Qui est d'estroicte gouvernance,
Et par ardant devocion,
Portent mainte dure penance;
Mais, ainsi que j'ay congnoissance,
Et selon mon entencion,
Entre tous j'ay compāssion
Des amoureux de l'observance.
Tousjours par contemplacion
Tiennent leurs cueurs raviz en transe,
Pour venir par perfection
Au hault Paradis de Plaisance;
Chault, froit, soif et fain d'esperance
Seuffrent en mainte nacion;
Telle est la conversacion
Des amoureux de l'observance.
Piez nuz, de Consolacion
Quierent l'aumosne; d'alegeance

Or ne veulent ne pension,
 Fors de Pitié; povre pitance,
 En bissacs plains de Souvenance,
 Pour leur simple provision!
 N'est ce sainte condicion
 Des amoureux de l'observance?

ENVOI.

Des bigotz ne quiers l'accointance,
 Ne loue leur oppinion,
 Mais me tiens, par affection,
 Des amoureux de l'observance.

OBLIGATION DE VAILLANT.

*Present le notaire d'Amours,
 Sans alleguer decepçion,
 En renonçant tous droiç d'Amours,
 Coustume, loy, condicion,
 De tresléalle entencion
 A vous servir, sans me douloir,
 Passe ceste obligacion
 Soubz le scel de vostre vouloir.*

*De cueur, corps, biens, sans nul recours,
 Vous fais renunciacion,
 Presens, advenir, à tousjours;
 Et vous metz en possession.
 Ne nulle part, ne porcion
 N'y aura; et, pour mieulx valoir,
 Le jure en ma dampnacion
 Soubz le scel de vostre vouloir.*

*Et quant je feray le rebours,
 Pour recevoir punicion,
 Me soubzmetz, sans estre ressours,
 A vostre juridiction ;
 Et à bon droit et action,
 Pourrez de vostre plain povoir
 Me mettre à execucion
 Soubz le scel de vostre vouloir.*

ENVOI.

*En l'an de ma grant passion,
 Mettant toutes à nonchaloir,
 Feis ceste presentacion,
 Soubz le scel de vostre vouloir.*

*Vidimus de la ditte obligation
 par le duc d'Orléans.*

A ceulx qui verront ces presentes,
 Le bailli d'Amoureux Espoir
 Salut plain de bonnes ententes.
 Mandons et faisons assavoir
 Que le tabellion Devoir,
 Juré des contraux en amours,
 A veu nouvellement, à Tours,
 De Vaillant l'obligacion
 Entiere de bien vraye sorte,
 Dont en fait la relacion,
 Ainsi que ce *vidimus* porte.

A double queue, par patentés,
 En cire vert, pour dire voir,
 Oblige, soubzmettant ses rentes,

Cueur, corps et biens, sans decevoir,
Soubz le seau d'autrui vouloir,
Pour recouvrer Joyeux Secours,
Qu'il a desservy par mains jours;
Faisant ratificacion,
Ledit notaire le rapporte
Par sa certifficacion,
Ainsi que ce *vidimus* porte.

Et deust il mettre tout en ventes,
Des biens qu'il pourra recevoir,
Veult paier ses debtes contentes,
Tant qu'on pourra apparcevoir
Qu'il fera trop plus que povoir;
Combien qu'ait eu d'estranges tours
Qui lui sont venuz à rebours;
En soit faite informacion,
Car à Léaulté se conforte
Qu'en fera la probacion,
Ainsi que ce *vidimus* porte.

ENVOI.

Pour plus abreviacion,
De l'an et jour je me deporté,
On en voit declaracion,
Ainsi que ce *vidimus* porte.

*Entendit de la ditte obligation par maistre
Jehan Caillau.*

*Intendit. Le nommé Vaillant
Qui fait ceste obligation,
Vous resigne tout son vaillant,*

*Par simple resignacion
 Ne ne fait supplicacion
 De guerredon, pour mieulx valoir ;
 Fors tout à vostre oppinion,
 Soubz le scel de vostre vouloir.
 Lequel, d'estoc et de taillant,
 Endure mainte passion
 D'Amours, qui le vont assaillant ;
 Mais soubz dissimulacion,
 Porte sa tribulacion,
 Faisant semblant de non doloir,
 Actendant doulce pension,
 Soubz le scel de vostre vouloir.
 Pource, ne doit estre faillant
 A la renumeration,
 Car, s'il y estoit deffaillant,
 Ce seroit sa perdicion ;
 Et, par Dieu, si bon champion
 Ne devez mettre à nonchaloir ;
 Si faïttes qu'ait provision,
 Soubz le scel de vostre vouloir.*

ENVOI.

*J'en parle par compacion,
 Mais grant bien lui devez vouloir,
 Puis que met son entencion
 Soubz le sceau de vostre vouloir.*

BALLADE V.

*En la forest de longue attente,
 Chevauchant par divers sentiers*

M'en voys, ceste année presente,
Ou voyage de Desiriers.
Devant sont allez mes fourriers
Pour appareiller mon logis
En la cité de Destinée;
Et pour mon cueur et moy ont pris
L'ostellerie de Pensée.

Je mayne des chevaulx quarente
Et autant pour mes officiers,
Voire, par Dieu, plus de soixante,
Sans les bagaiges et sommiers.
Loger nous fauldra par quartiers,
Se les hostelz sont trop petis
Touteffoiz pour une vesprée
En gré prendray, soit mieulx ou pis,
L'ostellerie de Pensée.

Je despens chascun jour ma rente
En maintz travauxx avanturiers,
Dont est Fortune mal contente
Qui soutient contre moy Dangiers;
Mais Espoirs, s'ilz sont droicturiers
Et tiennent ce qu'ilz m'ont promis,
Je pense faire telle armée,
Qu'auray, malgré mes ennemis,
L'ostellerie de Pensée.

ENVOI.

Prince, vray Dieu de paradis,
Vostre grace me soit donnée,
Telle que treuve à mon devis,
L'ostellerie de Pensée.

BALLADE VI.

Je cuide que ce sont nouvelles,
J'oy nouveau bruit, et qu'est ce là ?
Helas ? pourroy je savoir d'elles
Quelque chose qui me plaira.
Car j'ay désiré, long temps a,
Qu'Espoir m'estraynast de liesse,
Je ne sçay pas qu'il en fera,
Le beau menteur plain de promesse.

S'ilz ne sont ou bonnes ou belles,
Au fort, mon cueur endurera,
En attendant d'avoir de celles
Que Bon Eur lui apportera,
Et de l'endormye beuvra
De Nonchaloir ; en sa detresse,
Espoir plus ne l'esveillera,
Le beau menteur plain de promesse.

Pource mon cueur, se tu me celles
Reconfort, quant vers toy vendra,
Tu feras mal, car tes querelles
J'ay gardées, or y perra ;
Adviengne qu'avenir pourra !
Je suis gouverné par Vieillesse,
Qui de legier n'escoutera
Le beau menteur plain de promesse.

ENVOI.

Ma bouche plus n'en parlera,
Raison sera d'elle maistressè ;
Mais au derrain, blasmé sera
Le beau menteur plain de promesse.

BALLADE VII.

N'a pas longtemps qu'escoutoye parler
Ung amoureux, qui disoit à s'ameye :
« De mon estat plaise vous ordonner,
Sans me laisser ainsi finer ma vie ;
Je meurs pour vous, je le vous certifie. »
Lors respondit, la plaisante aux doux yeulx :
« Assez le croy, dont je vous remercie,
Que m'aymez bien, et vous encores mieulx.

Il ne fault jà vostre pousse taster ;
Fievre n'avez que de merencolie,
Vostre orine ne aussi regarder ;
Tost se garist legiere maladie,
Medicine devez prendre d'Oublye ;
D'autres ay veu trop pis, en plusieurs lieux,
Que vous n'estes, et, pource, je vous prie
Que m'aymez bien, et vous encores mieulx.

Je ne vueil pas de ce vous destourber
Que ne m'amiez de vostre courtoysie ;
Mais que pour moy doyez mort endurer,
De le croire ce me seroit folye ;
Pensez de vous, et faictes chiere lye ;
J'en ay ouy parler assez de tieulx
Qui sont tous sains, quoyque point ne desnye
Que m'aymez bien, et vous encores mieulx.

ENVOI.

Telz beaulx parlers ne sont en compaignie
Qu'esbatemens, entre jeunes et vieulx ;
Contente suis, combien que je m'en rye,
Que m'aymez bien, et vous encores mieulx. »

BALLADE VIII.

Portant harnoys rouillé de Nonchaloir,
Sus monture foulée de Foiblesse,
Mal abillé de Desireux Vouloir,
On m'a croizé, aux montres de Liesse,
Comme cassé des gaiges de Jeunesse;
Je ne congnois où je puisse servir;
L'arriereban a fait crier Vieillesse,
Las! faudra il son soudart devenir?

Le bien que puis avecques elle avoir
N'est que d'un peu d'atrempee sagesse;
En lieu de ce, me faudra recevoir
Ennuy, Soussy, Desplaisir et Destresse;
Par Dieu! Bon Temps, mal me tenez promesse,
Vous me deviez contre elle soustenir,
Et je voy bien qu'elle sera maistresse,
Las! faudra il son soudart devenir?

Foibles jambes porteront Bon Vouloir,
Puis qu'ainsi est endurant en humblesse,
Prenant confort d'un bien joyeux espoir,
Quant, Dieu mercy, Maladie ne presse,
Mais loing se tient, et mon corps point ne blesse;
C'est ung tresor que doy bien chier tenir,
Veu que la fin de menasser ne cesse,
Las! faudra il son soudart devenir?

ENVOI.

Prince, je dy que c'est peu de richesse
De ce monde ne de tout son plaisir :
La mort depart ce qu'on tient à largesse,
Las! faudra il son soudart devenir?

BALLADE IX.

Dieu vueille sauver ma galée
Qu'ay chargée de marchandise
De mainte diverse pensée
En pris de Loyaulté assise ;
Destourbée ne soit, ne prise
Des robeurs, escumeurs de mer !
Vent, ne marée ne luy nuyse,
A bien aler et retourner !

A Confort l'ay recommandée,
Qu'il en face tout à sa guise,
Et pencarte lui ay baillée
Qui d'estranges pays devise,
Affin que dedens il advise
A quel port pourra arriver,
Et le chemin à chois eslise,
A bien aler et retourner.

Pour acquicter joye empruntée,
L'envoye, sans espargner mise,
Riche devendray, quelque année,
Se mon entente n'est surprise;
Conscience n'auray reprise
De gaing à tort, au paraler,
En eur viengne mon entreprise,
A bien aler et retourner.

ENVOI.

Prince, se maulx Fortune atise,
Sagement s'y fault gouverner :
Le droit chemin jamais ne brise,
A bien aler et retourner.

BALLADE X.

Ha! Dieu d'Amours, où m'avez vous logié!
Tout droit ou trait de Desir et Plaisance,
Où, de legier, je puis estre blecié
Par Doulx Regart et Plaisant Atraiance,
Jusqu'à la mort, dont trop suis en doubtaunce;
Pour moy couvrir prestez moy ung pavaiz,
Desarmé suis, car pieça mon harnaiz
Je le vendy, par le conseil d'Oiseuse,
Comme lassé de la guerre amoureuse.

Vous savez bien que me suis esloingné,
Dès long temps a, d'amoureuse vaillance,
Où j'estoye moult fort embesoingné,
Quant m'aviez en vostre gouvernance.
Or en suis hors, Dieu me doint la puissance
De me garder que n'y rentre jamais;
Car, quant congneu j'ay les amoureux faiz,
Retrait me suis de vie si peneuse,
Comme lassé de la guerre amoureuse.

Et non pourtant, j'ay esté advisé
Que Bel Accueil a fait grant aliance
Encontre moy, et qu'il est embuschié
Pour me prendre, s'il peut, par decevance.
Ung de ses gens, appelé Acointance,
M'assault tousjours; mais souvent je me taiz,
Monstrant semblant que je ne quiers que paiz,
Sans me bouter en paine dangereuse,
Comme lassé de la guerre amoureuse.

ENVOI.

Voisent faire jeunes gens leurs essaiz,
Car reposer je me vueil desormais;
Plus cure n'ay de pensée soingneuse,
Comme lassé de la guerre amoureuse.

BALLADE XI.

Yeulx rougis, plains de piteux pleurs,
Fourcelle d'espoir reffroidie,
Teste enrumée de douleurs,
Et troublée de frenesie,
Corps perclus sans plaisance lie,
Cueur du tout pausmé en rigueurs,
Voy souvent avoir à plusieurs
Par le vent de merencolie.

Migraine de plaingnans ardeurs,
Transe de sommeil mipartie,
Fievre frissonnans de maleurs,
Chault ardent fort en reverie,
Soif que Confort ne rassasie,
Dueil baigné en froides sueurs,
Begayant et changeant couleurs,
Par le vent de merencolie.

Toute tourmentant en langueurs,
Colique de forcenerie,
Gravelle de soins assaillieurs,
Rage de desirant folie,
Anuys enfans d'ydropsie,
Maulx ethiques aussi ailleurs
Assourdissent les escouteurs,
Par le vent de merencolie.

ENVOI.

Guerir ne se peut maladie
Par phisique, ne cireurgie,
Astronomans, n'enchanteurs,
Des maulx que seuffrent povres cueurs
Par le vent de merencolie.

BALLADE XII.

Ce que l'ueil despend en plaisir,
Le cueur l'achette chierement,
Et, quant vient à compte tenir,
Raison, president sagement,
Demande pour quoy et comment
Est despendue la richesse
Dont Amours deppart largement,
Sans grant espargne de liesse.

Lors respond Amoureux Desir :
Amours me fist commandement
De Joyeuse Vie servir,
Et obéir entierement ;
Et, s'ay failly aucunement,
On n'en doit blasmer que Jeunesse
Qui m'a fait ouvrer sotement,
Sans grant espargne de liesse.

Pas ne mourray sans repentir,
Car je m'en repens grandement ;
Trouvé m'y suis pis que martir,
Souffrant maint doloureux tourment ;
Desormais en gouvernement
Me metz et ès mains de Vieillesse,

Bien sçay qu'y vivray soubrement,
Sans grant espargne de liesse.

ENVOI.

Le temps passe comme le vent,
Il n'est si beau jeu qui ne cesse,
En tout fault avoir finement,
Sans grant espargne de liesse.

BALLADE XIII.

Je, qui suis Fortune nommée,]
Demande la raison pourquoy
On me donne la renommée
Qu'on ne se puet fier en moy
Et n'ay ne fermeté ne foy ?
Car, quant aucuns en mes mains prens,
D'en bas je les monte en haultesse
Et d'en hault en bas les descens,
Monstrant que suis Dame et maïstresse.

En ce, je suis à tort blasmée,
Tenant l'usage de ma loy
Que de long temps m'a ordonnée
Dieu, sur tous le souverain Roy,
Pour donner au monde chastoy.
Et, se de mes biens je despens
Souventesfoiz, à grant largesse,
Quant bon me semble, les suspens,
Monstrant que suis Dame et maïstresse.

C'est ma maniere acoustumée,
Chascun le scet, comme je croy,
Et n'est pas nouvelle trouvée,

Mais, fays ainsi comme je doy.
Me mocquant, je les montre au doy
Tous ceulx qui en sont mal contens;
En gré pregnant joye ou destresse,
Qu'ayent l'un des deux me consens,
Monstrant que suis Dame et maistresse.

ENVOI.

Sur ce, s'advise qui a sens,
Soit en jeunesse ou en vieillesse,
Et qui ne m'entent, je m'entens,
Monstrant que suis Dame et maistresse.

BALLADE XIV.

Fortune, je vous oy complaindre
Qu'on vous donne renom, à tort,
De savoir et aider et faindre,
Donnant plaisir et desconfort;
C'est vray, et, encore plus fort,
Souventesfoiz, contre raison,
Boutez de hault plusieurs en bas,
Et de bas en hault; telz debas
Vous usez en vostre maison.

Bien savez de Plaisance paindre
Et d'Espoir, quand prenez depport,
Après effacer et destaindre
Toute joye, sans nul support,
Et mener à douloureux port,
Ne vous chault en quelle saison.
Jamais vous n'ouvrez par compas;
Beaucoup pis que je ne dy pas
Vous usez en vostre maison.

Pour Dieu, vueilliez vous en reffraindre,
Affin qu'on ne face rapport,
Qui vouldra vostre fait attaindre,
Que vous soyez digne de mort.
Vostre maniere chascun mort.
Plus qu'autre, sans comparaison;
Qui regarde par tous estas,
Anuy et meschief, à grant tas,
Vous uséz en vostre maison.

ENVOI.

Ne jouez plus de vostre sort,
Car trop le passez oultre bort,
Se gens ne laissez en pais, on
Appellera les advocas,
Qui plaideront que tresfaulx cas
Vous en usez en vostre maison.

BALLADE XV.

Or ça, puisque il faut que responde,
Moy, Fortune, je parleray :
Si grant n'est, ne puissant ou monde,
A qui bien parler n'ozera.
J'ay fait, faiz encore, et feray
Ainsi que bon me semblera
De ceulx qui sont soubz ma puissance ;
Parle qui parler en vouldra,
Je n'en feray qu'à ma plaisance.
Quant les biens, qui sont en la ronde,
Sont miens, et je les donneray
Par grant largesse, dont j'abonde,

Et après je les reprendray,
 Certes, à nul tort ne feray.
 Qui esse qui m'en blasmera?
 Je l'ay ainsi d'acoustumance.
 En gré le preigne qui pourra,
 Je n'en feray qu'à ma plaisance.
 En raison jamais ne me fonde,
 Mais mon vouloir accompliray;
 Les aucuns convient que confonde,
 Et les autres avanceray;
 Mon propos souvent changera,
 En plusieurs lieux, puis çà, puis là,
 Sans regle ne sans ordonnance,
 Où est il qui m'en gardera?
 Je n'en feray qu'à ma plaisance.

ENVOI.

On escript : Tant qu'il nous plaira,
 Ès lettres des seigneurs de France;
 Pareillement de moy sera,
 Je n'en feray qu'à ma plaisance.

BALLADE XVI.

Escollier de Merencolie,
 A l'estude je suis venu,
 Lettres de mondaine clergie
 Espelant atout ung festu,
 Et moult fort m'y treuve esperdu.
 Lire n'escripre ne sçay mye,
 Des verges de Soussy batu,
 Ès derreniers jours de ma vie.

Pieçà, en jeunesse fleurie,
Quant de vif entendement fu,
J'eusse apris en heure et demye
Plus qu'à present ; tant ay vesqu
Que d'engin je me sens vaincu ;
On me deust bien, sans flaterie,
Chastier despoillié tout nu,
Ès derreniers jours de ma vie.

Que voulez vous que je vous die ?
Je suis pour ung asnyer tenu,
Banny de Bonne Compaignie,
Et de Nonchaloir retenu
Pour le servir. Il est conclu,
Qui vouldra, pour moy estudie,
Trop tart je m'y suis entendu,
Ès derreniers jours de ma vie.

ENVOI.

Se j'ay mon temps mal despendu,
Fait l'ay, par conseil de Folye ;
Je m'en sens et m'en suis sentu,
Ès derreniers jours de ma vie.

BALLADE XVII.

L'autre jour tenoit son conseil,
En la chambre de ma pensée,
Mon cueur qui faisoit appareil
De deffence contre l'armée
De Fortune mal avisée
Qui guerryer vouloit Espoir,
Se sagement n'est reboutée,

Par bon Eur et Loyal Vouloir.
Il n'est chose soubz le souleil
Qui tant doit estre désirée
Que Paix; c'est le don non pareil
Dont Grace fait toujours livrée
A sa gent qu'a recommandée;
Fol est qui ne la veult avoir,
Quant elle est offerte et donnée
Par Bon Eur et Loyal Vouloir.

Pour Dieu, laissons dormir Traveil;
Ce monde n'a gueres durée,
Et Paine, tant qu'elle a sommeil,
Souffrons que prengne reposée.
Qui une foiz l'a esprouvée
La doit fuyr, de son povoir,
Par tout doit estre deboutée,
Par Bon Eur et Loyal Vouloir.

ENVOI.

Dieu nous doint bonne destinée,
Et chascun face son devoir,
Ainsi ne sera redoubtée
Par Bon Eur et Loyal Vouloir.

BALLADE XVIII.

En la chambre de ma pensée,
Quant j'ay visité mes tresors,
Maintesfoiz la treuve estoiffée
Richement de plaisans confors.
A mon cueur je conseille lors
Qu'y prenons nostre demourée,

Et que par nous soit bien gardée
Contre tous ennuyeux rappors.

Car Desplaisance maleurée
Essaye souvent ses efforts,
Pour la conquister par emblée
Et nous bouter tous deux dehors;
Se Dieu plaist, assez sommes fors
Pour bien tost rompre son armée,
Se d'Espoir banyere est portée
Contre tous ennuyeux rappors.

L'inventoire j'ay regardée
De noz meubles, en biens et corps;
De legier ne sera gastée,
Et si ne ferons à nulz tors.
Mieux aymerions estre mors,
Mon cueur et moy, que couroucée
Fust Raison sage et redoubtée,
Contre tous ennuyeux rappors.

ENVOI.

Demourons tous en bons accors,
Pour parvenir à joyeux pors:
Ou monde qui a peu durée,
Soustenons Paix la bien amée
Contre tous ennuyeux rappors.

BALLADE XIX.

Je n'ay plus soif, tairie est la fontaine;
Bien eschauffé, sans le feu amoureux;
Je vois bien cler, jà ne fault qu'on me maine;
Folie et Sens me gouvernent tous deux;

En Nonchaloir resveille sommeilleux;
C'est de mon fait une chose meslée,
Ne bien, ne mal, d'aventure menée.

Je gaingne et pers, mescontant par sepmaine;
Ris, Jeux, Deduiz, je ne tiens compte d'eulx;
Espoir et Dueil me mettent hors d'alaine;
Eur, me flatent, si m'est trop rigoureux;
Dont vient cela que je riz et me deulz?
Esse par sens, ou folie esprouvée?
Ne bien, ne mal, d'aventure menée?

Guerdonné suis de malheureuse estraine;
En combatant, je me rens couraigeux.
Joye et Soussy m'ont miz en leur demaine;
Tout desconfit, me tiens au ranc des preux;
Qui me saroit desnoer tous ses yeux?
Teste d'acier y fauldroit fort armée,
Ne bien, ne mal, d'aventure menée.

ENVOI AU PRINCE.

Vieillesse fait me jouer à telz jeux,
Perdre et gaingner, et tout par ses conseilx;
A la faille j'ay joué ceste année,
Ne bien, ne mal, d'aventure menée.

BALLADE XX.

Pourquoy m'as tu vendu, Jeunesse,
A grant marchié, comme pour rien,
Ès mains de ma Dame Vieillesse
Qui ne me fait gueres de bien?
A elle peu tenu me tien,
Mais il convient que je l'endure,

Puis que c'est le cours de nature.
Son hostel, de noir de Tristesse
Est tendu ; quant dedans je vien,
G'y voy l'istoire de Destresse
Qui me fait changer mon maintien
Quant la ly, et maint mal soustien ;
Espargnée n'est créature,
Puis qu'è c'est le cours de nature.

Prenant en gré ceste rudesse,
Le mal d'aultruy compare au mien ;
Lors me tance Dame Sagesse,
Adoncques en moy je revien,
Et croy de tout le conseil sien
Qui est en ce plain de droiture,
Puis que c'est le cours de nature.

- ENVOI AU PRINCE.

Dire ne saroye combien
Dedans mon cueur mal je retien,
Serré d'une vieille sainture,
Puis que c'est le cours de nature.

BALLADE XXI.

Mon cueur vous adjourne, Vieillesse,
Par droit huissier de parlement,
Devant Raison qui est maistresse,
Et juge de vray jugement.
Depuis que le gouvernement
Avez eu de luy et de moy,
Vous nous avez, par tyrannye,
Mis ès main de Merencolie

Sans savoir la cause pourquoy.

Par avant nous tenoit Jeunesse

Et nourrissoit si tendrement,

En plaisir, confort et liesse

Et tout joyeux esbatement;

Or faictes vous tout autrement.

Se vous est honte, sur ma foy,

Car en douleur et maladie

Nous faictes user nostre vie,

Sans savoir la cause pourquoy.

De quoy vous sert ceste destresse

A donner sans aleigement?

Cuidés vous pour telle rudesse

Avoir honneur aucunement?

Nennil, certes, car vrayement

Chascun vous monstrera au doy,

Disant : la vieille rassotie

Tient touz mauix en sa compaignie,

Sans savoir la cause pourquoy.

ENVOÏ AU PRINCE.

Ce saint Martin presentement,

Qu'avocas font commencement

De plaidier les faiz de la loy,

Prenez bon conseil, je vous prie,

Ne faictes debat ne partie,

Sans savoir la cause pourquoy.

BALLADE XXII.

Chascun s'esbat au mieulx mentir,

Et volentiers je l'apprendroye,

Mais maint mal j'en voy advenir,
Parquoy savoir ne le vouldroye.
De mentir par deduit ou joye
Ou par passe temps ou plaisir,
Ce n'est point mal fait, sans faillir,
Se faulceté ne s'y employe.

Faulx menteurs puisse l'en couvrir,
Sur les montaignes de Savoye,
De neiges tant que revenir
Ne puissent par chemin ne voye,
Jusques querir je les renvoye!
Pour Dieu, laissez les là dormir,
Ils ne scevent de riens servir,
Se faulceté ne s'y employe.

Pourquoy se font ilz tant haïr?
Veulent ilz que l'en les guerroye?
Cuident ilz du monde tenir
Tous les deux boutz de la courroye?
C'est folie, que vous diroye!
Leur prouffit puissent parfournir,
Et laissent les autres chevir,
Se faulceté ne s'y employe.

ENVOI.

Paix crie, Dieu la nous ottroye,
C'est ung tresor qu'on doit cherir,
Tous biens s'en pevent ensuïr,
Se faulceté ne s'y employe.

BALLADE XXIII.

Jam nova progenies celo demittitur alto.

O louée Concepcion,
Envoyée sà, jus des cieulx,
Du noble Lis digne syon,
Don de Jhesus tresprecieulx,
Marie, nom tresgracieulx,
Fons de pitié, source de grace,
La joye, confort de mes yeulx,
Qui nostre paix batist et brasse.

La paix, c'est assavoir des riches,
Des povres le substantament,
Le rebours des felons et chiches,
Tresnecessaire enfantement
Conceu, porté honnestement
Hors le pechié originel,
Que dire je puis saintement
Souverain bien de Dieu Éternel.

Nom recouvré, joye de peuple,
Confort des bons, de maulx retraicte,
Du doulx Seigneur premiere et seule
Fille, de son cler sang extraicte,
Du dextre costé Clovis traicte;
Glorieuse ymage en tout fais,
Ou hault ciel créé et pourtraicte
Pour esjouyr et donner paix.

En l'amour et crainte de Dieu,
Ès nobles flans Cesar conceue,
Des petits et grans, en tout lieu,
A tresgrande joye receue,
De l'amour Dieu traicte, tissue

Pour les discordez raliér,
Et aux enclos donner yssue,
Leurs lians et fers delier.

Aucunes gens qui bien peu sentent,
Nourriz en simplesse et confiz,
Contre le vouloir Dieu actentent,
Par ignorance desconfiz,
Desirans que feussiez ung filz,
Mais qu'ainsi soit, ainsi m'aist Dieux,
Je croy que ne soit grans proufiz,
Raison, Dieu fait tout pour le mieulx.

Du Psalmiste je prens les dictz :
Delectasti me, Domine,
In factura tua, je diz :
Noble enfant de bonne heure né,
A toute douceur destiné,
Manna du ciel, celeste don,
De tous biens fais le guerdonné,
Et de nos maulx le vray pardon.

BALLADE XXIII bis.

Combien que j'ay leu en ung dit :
Inimicum putes y a
Qui te presentem laudabit,
Touttesfoiz, non obstant cela,
Oncques vray homme ne cela
En son courage aucun grant bien,
Qui ne le monstrast ça et là;
On doit dire du bien le bien.

Saint Jehan Baptiste ainsi le fist,
Quant l'aignel de Dieu descela;
En ce faisant pas ne meffist ;

Dont sa voix ès tourbes vola,
De quoy saint André Dieu loua,
Qui de lui sy ne sçavoit rien,
Et au filz de Dieu s'aloua ;
On doit dire du bien le bien.

Envoyée de Jhesucrist,
Rappelez sà jus par deçà
Les povres que rigueur proscript,
Et que fortune betourna ;
Cy sçay bien comment y m'en va,
De Dieu, de vous, vie je tien,
Benoist celle qui vous porta ;
On doit dire du bien le bien.

Cy, devant Dieu, fais congnoissance
Que créature feusse morte,
Ne fust vostre doulce naissance,
En charité puissant et forte
Qui ressuscite et reconforte
Ce que mort avoit prins pour sien ;
Vostre presence me conforte,
On doit dire du bien le bien.

Cy vous rens toute obéissance,
Ad ce faire, raison m'exorte,
De toute ma povre puissance ;
Plus n'est deul qui me desconforte,
N'autre ennuy de quelconque sorte ;
Vostre je suis et non plus mien,
Ad ce droit et devoir m'enhorte,
On doit dire du bien le bien.

O grace et pitié tresimmense,
L'entrée de paix et la porte,
Some et benigne clemence,
Qui noz faultes toulte et supporte,
Cy de vous louer me deportte,
Ingrat suis, et je le maintien,

Dont en ce refrain me transporte :
On doit dire du bien le bien.

Princesse, ce loz je vous porte,
Que sans vous je ne feusse rien ;
A vous et à vous m'en rapporte,
On doit dire du bien le bien.

BALLADE XXIV.

En regardant vers le pays de France,
Ung jour m'avint, à Dovre sur la mer,
Qu'il me souvint de la doulce plaisance
Que souloie oudit pays trouver ;
Si commençay de cueur à souspirer,
Combien certes que grant bien me faisoit
De veoir France que mon cueur amer doit.

Je m'avisay que c'estoit non savance
De telz souspirs dedens mon cueur garder,
Veu que je voy que la voye commence
De bonne paix, qui tous biens peut donner ;
Pource, tournay en confort mon penser,
Mais non pourtant, mon cueur ne se lassoit
De veoir France que mon cueur amer doit.

Alors chargay en la nef d'Esperance
Tous mes souhays en leur priant d'aler
Oultre la mer, sans faire demourance,
Et à France de me recommander.
Or nous doint Dieu bonne paix sans tarder,
Adonc auray loisir, mais qu'ainsi soit,
De veoir France que mon cueur amer doit.

ENVOI.

Paix est tresor qu'on ne peut trop loer,

Je hé guerre, point ne la dois prisier,
Destourbé m'a long temps, soit tort ou droit,
De veoir France que mon cueur amer doit.

BALLADE XXV.

Priez pour paix, douce Vierge Marie,
Royne des cieulx, et du monde maistresse,
Faictes prier, par vostre courtoisie,
Saints et saintes, et prenez vostre adresse
Vers vostre fils, requerrant sa haultesse
Qu'il lui plaise son peuple regarder
Que de son sang a voulu racheter,
En deboutant guerre qui tout desvoye;
De prieres ne vous vueilliez lasser,
Priez pour paix, le vray tresor de joye.

Priez, prelaz et gens de sainte vie,
Religieux, ne dormez en peresse,
Priez, maistres et tous suivans clergie,
Car par guerre fault que l'estude cesse;
Moustiers destruis sont sans qu'on les redresse,
Le service de Dieu vous fault laisser,
Quant ne povez en repos demourer;
Priez si fort que briefment Dieu vous oye,
L'Eglise vult à ce vous ordonner;
Priez pour paix, le vray tresor de joye.

Priez, princes qui avez seigneurie,
Roys, ducs, contes, barons plains de noblesse,
Gentilz hommes avec chevalerie,
Car meschans gens surmontent gentillesse;
En leurs mains ont toute vostre richesse,
Debatz les font en hault estat monter,
Vous le povez chascun jour veoir au cler,

Et sont riches de voz biens et monnoye
Dont vous deussiez le peuple supporter;
Priez pour paix, le vray tresor de joye.

Priez, peuple qui souffrez tyrannie,
Car voz seigneurs sont en telle foiblesse
Qu'ilz ne pevent vous garder par maistrie,
Ne vous aider en vostre grant destresse;
Loyaux marchans, la selle si vous blesse
Fort sur le dox, chascun vous vient presser
Et ne povez marchandise mener,
Car vous n'avez seur passage, ne voye,
Et maint peril vous convient il passer;
Priez pour paix, le vray tresor de joye.

Priez, galans joyeux en compaignie,
Qui despendre desirez à largesse,
Guerre vous tient la bourse desgarnie;
Priez, amans, qui voulez en liesse
Servir amours, car guerre, par rudesse,
Vous destourbe de voz dames hanter,
Qui maintesfoiz fait leurs vouldoirs torner.
Et quant tenez le bout de la courroye,
Ung estrangier si le vous vient oster;
Priez pour paix, le vray tresor de joye.

ENVOI.

Dieu Tout Puissant nous vueille conforter
Toutes choses en terre, ciel et mer,
Priez vers lui que brief en tout pourvoye,
En lui seul est de tous maulx amender;
Priez pour paix, le vray tresor de joye.

BALLADES

SUR PLUSIEURS SUJETS.

BALLADE I.

,Orléans contre Garancières.

Je, qui suis Dieu des amoureux,
Prince de joyeuse plaisance,
A toutes celles et à ceulx
Qui sont de mon obéissance,
Requier qu'à toute leur puissance
Me viengnent aidier et servir,
Pour l'outrecuidance punir
D'aucuns qui, par leur jangierie,
Veulent, par force, conquerir
Des grans biens de ma seigneurie.

Car Garanciere, l'un d'entr'eulx,
Si dit en sa folle vantance,
Pour faire le chevalereux,
Qu'avant yer, par sa grant vaillance,
Luy et son cueur, d'une aliance,
Furent devant Beauté courir.
Je ne luy vy pas, sans faillir,
Mais croy qu'il soit en resverie,
Car si près n'oseroit venir
Des grans biens de ma seigneurie.

Il dit qu'il est tant douloureux,
Et qu'il est mort sans recouvrance;

Mais bien seroit il maleureux
Qui donneroit en ce créance.
On peut veoir que celle penance,
Qu'il lui a convenu souffrir,
N'a fait son visage pallir
Ne amaigrir de maladie,
Ainsi se moque, pour chevir,
Des grans biens de ma seigneurie.

ENVOL.

Sur tous, me plaist le retenir
Roys des heraulx pour bien mentir;
Cest office je luy ottrie,
C'est ce que lui veuil departir
Des grans biens de ma seigneurie.

BALLADE II.

Réponse de Garencières.

*Cupido, Dieu des amoureux,
Prince de joyeuse plaisance,
Moi, Garencieres, tressoingneux
De vous servir de ma puissance,
Viens vers vous, en obéissance,
Pour vous humblement requérir
Que vous veuillez faire punir
Un homme de mauvaise vie,
Qui, contre raison, veult tenir
Le droit de vostre seigneurie.
C'est un enfant malicieux,
Où nul ne doit avoir fiance,*

*Car il en a jà plus de deux
 Deceues, ou païs de France,
 Dont vous deussiez prendre vengeance,
 Pour faire les autres cremir ;
 C'est le prince de Bien Mentir,
 Ainsné frere de Janglerie,
 Qui, contre raison, veult tenir
 Le droit de vostre seigneurie.*

*Oncques Lucifer l'orgueilleux
 Ne fist si grant oultrecuidance,
 Quant il emprīst d'estre envieux
 Sur le Dieu de toute puissance.
 Il me semble que, par sentence,
 Vous le deussiez faire bannir
 De vostre court, sans revenir,
 Lui et sa faulse compaignie,
 Qui, contre raison, veult tenir
 Le droit de vostre seigneurie.*

ENVOI.

*Prince, s'on doit avoir vaillance
 Pour mentir à grant habondance
 Et pour faulseté maintenir,
 Vous verrez icellui venir
 A grant honneur n'en doubtez mie,
 Qui, contre raison, veult tenir
 Le droit de vostre seigneurie.*

• BALLADE III.

En acquittant nostre temps vers Jeunesse,
 Le nouvel an et la saison jolie,

Plains de plaisir et de toute liesse,
Qui chascun d'eulx chierement nous en prie,
Venuz sommes en ceste mommerie,
Belles, bonnes, plaisans et gracieuses,
Prestz de dancier et faire chiere lye,
Pour resveiller voz pensées joieuses.

Or bannissiez de vous toute peresse,
Ennuy, soussy avec merencolie,
Car froit yver, qui ne veult que rudesse,
Est desconfit et convient qu'il s'en fuye;
Avril et May amainent douce vie
Aveques eulx; pource, soyez soingneuses
De recevoir leur plaisant compaignie,
Pour resveiller voz pensées joieuses.

Venus aussi, la tresnoble Déesse,
Qui sur femmes doit avoir la maistrie,
Vous envoie de Confort à largesse,
Et Plaisance de grans biens enrichie,
En vous chargeant que de vostre partie
Vous acquittiés sans estre dangereuses;
Aidier vous veult, sans que point vous oüblie,
Pour resveiller voz pensées joyeuses.

BALLADE IV.

Bien monstrez, printemps gracieux,
De quel mestier savez servir,
Car yver fait cueurs ennuieux,
Et vous les faites resjouir;
Si tost, comme il vous voit venir,
Lui et sa meschant retenue
Sont contrains et prestz de fuir,
A vostre joyeuse venue.

Yver fait champs et arbres vieulx,
Leurs barbes de neiges blanchir,
Et est si froit, ort et pluieux,
Qu'empres le feu convient croupir.
On ne peut hors des huis yssir,
Comme un oisel qui est en mue;
Mais vous faictes tout rajeunir,
A vostre joyeuse venue.

Yver fait le souleil, ès cieulx,
Du mantel des nues couvrir;
Or maintenant, loué soit Dieux,
Vous estes venu esclersir
Toutes choses et embellir;
Yver a sa peine perdue,
Car l'an nouvel l'a fait bannir,
A vostre joyeuse venue.

BALLADE V.

Je fu en fleur ou temps passé d'Enfance,
Et puis après devins fruit en Jeunesse;
Lors m'abaty de l'arbre de Plaisance,
Vert et non meur, Folie, ma maistresse.
Et pourcela, Raison qui tout redresse
A son plaisir, sans tort ou mesprison,
M'a à bon droit, par sa tresgrant sagesse,
Mis pour meurir ou feurre de prison.
En ce j'ay fait longue continuance,
Sans estre mis à l'essor de Largesse,
J'en suy contant et tiens que, sans doubtaunce,
C'est pour le mieulx, combien que par peresse:
Deviens flety et tire vers Vieillesse.
Assez estaint est en moy le tison.

De Sot Desir, puis qu'ay esté en presse
Mis pour meurir ou feurre de prison.

Dieu nous doint paix, car c'est ma desirance,
Adonc seray en l'eau de Liesse,
Tost refreschi, et au soleil de France,
Bien nettié du moisy de Tristesse;
J'attens Bon Temps, endurant en humblesse,
Car j'ay espoir que Dieu ma guerison
Ordonnera; pource, m'a sa haultesse
Mis pour meurir ou feurre de prison.

ENVOI.

Fruit suis d'yver qui a meins de tendresse
Que fruit d'esté, si suis en garnison,
Pour amolir ma trop verde duresse,
Mis pour meurir ou feurre de prison.

BALLADE VI.

Cueur, trop es plain de folie,¹
Cuides tu de t'eslongner
Hors de nostre compaignie,
Et en repos te logier?
Ton propos ferons changier.
Soing et Ennuy nous nommons,
Avecques toy demourrons,
Car c'est le commandement
De Fortune qui en serre
T'a tenu moult longuement,
Ou royaume d'Angleterre.

Dy nous, ne cognois tu mie
Que l'estat de prisonnier

Est que souvent lui ennuye,
Et endure maint dangier,
Dont il ne se peut vengier ?
Pource, nous ne te faisons
Nul tort, se te gouvernons
Ainsi que communement
Sont prisonniers pris en guerre,
Dont es l'un presentement
Ou royaume d'Angleterre.

En lieu de Plaisance lye,
Au lever et au couchier
Trouveras Merencolie ;
Souvent te fera veillier,
La nuit et le jour songier.
Ainsi te guerdonnerons,
Et ès fers te garderons
De Soussy et Pensement ;
Se tu peuz, si te defferre,
Par nous n'auras autrement
Ou royaume d'Angleterre.

BALLADE VII.

Nouvelles ont couru en France,
Par mains lieux, que j'estoye mort ;
Dont avoient peu deplaisance
Aucuns qui me hayent à tort ;
Autres en ont eu desconfort,
Qui m'ayment de loyal vouloir,
Comme mes bons et vrais amis.
Si fais à toutes gens savoir
Qu'encore est vive la souris.
Je n'ay eu ne mal ne grevance,

Dieu mercy, mais suis sain et fort,
Et passe temps en esperance
Que paix, qui trop longuement dort,
S'esveillera, et par accord
A tous fera liesse avoir.
Pource, de Dieu soient maudis
Ceux qui sont dolens de véoir
Qu'encore est vive la souris.

Jeunesse sur moy a puissance,
Mais Vieillesse fait son effort
De m'avoir en sa gouvernance.
A present faillira son sort,
Je suis assez loing de son port,
De pleurer vueil garder mon hoir ;
Loué soit Dieu de Paradis,
Qui m'a donné force et povoir ;
Qu'encore est vive la souris.

ENVOI.

Nul ne porte pour moy le noir,
On vent meilleur marchié drap gris ;
Or tiengne chascun, pour tout voir,
Qu'encore est vive la souris.

BALLADE VIII.

Puis qu'ainsi est que vous alez en France,
Duc de Bourbon, mon compaignon treschier,
Où Dieu vous doint, selon la desirance
Que tous avons, bien povoir besongnier ;
Mon fait vous vueil descouvrir et chargier
Du tout en tout, en sens et en folie ;

Trouver ne puis nul meilleur messagier,
Il ne faut jà que plus je vous en die.

Premierement, se c'est vostre plaisance,
Recommandez moy, sans point l'oublier,
A ma Dame; ayez en souvenance,
Et lui dictes, je vous pry et requier,
Les maulx que j'ay quant me fault eslongnier,
Maugré mon vueil, sa douce compaignie.
Vous savez bien que c'est de tel mestier,
Il ne faut jà que plus je vous en die.

Or y faictes comme j'ay la fiance,
Car un amy doit pour l'autre veillier ;
Se vous dittes : Je ne sçay, sans doubtaunce,
Qui est celle? vueillez la ensaignier.
Je vous respons qu'il ne vous fault serchier,
Fors que celle qui est la mieulx garnie
De tous les biens qu'on sauroit souhaidier ;
Il ne faut jà que plus je vous en die.

ENVOI.

Sy ay chargié à Guillaume Cadier
Que, par de là, bien souvent vous supplie ;
Souviengne vous du fait du prisonnier,
Il ne faut jà que plus je vous en die.

BALLADE IX.

Mon gracieulx cousin, Duc de Bourbon,
Je vous requier, quant vous aurez loisir,
Que me faictes, par balade ou chançon,
De vostre estat aucunement sentir ;
Car quant à moy, sachiez que, sans mentir,

Je sens mon cuer renouveler de joye,
En esperant le bon temps avenir
Par bonne paix que brief Dieu nous envoie.

Tout crestian qui est loyal et bon,
Du bien de paix se doit fort resjoir,
Veu les grans maulx et la destruccion
Que guerre fait par tous pays courir.
Dieu a voulu Crestianté punir
Qui a laissé de bien vivre la voye,
Mais puis après, il la veult secourir
Par bonne paix que brief Dieu nous envoie.

Et pourcela, mon treschier compaignon,
Vueilliez de vous desplaisance bannir,
En oubliant vostre longue prison
Qui vous a fait mainte douleur souffrir ;
Merciez Dieu, pensez de le servir,
Il vous garde de tous biens grant montjoye
Et vous fera avoir vostre desir
Par bonne paix que brief Dieu nous envoie.

ENVOI.

Resveilliez vous en joyeux souvenir,
Car j'ay espoir qu'encore je vous voye
Et moy aussy en confort et plaisir
Par bonne paix que brief Dieu nous envoie.

BALLADE X.

Mon chier cousin, de bon cuer vous mercie
Des blancs connins vous m'avez donnez ;
Et outre plus, pour vray vous certifie,
Quant aux connins que dittes qu'ay amez,

Ilz sont pour moy, plusieurs ans a passez,
Mis en oubly; aussi mon instrument
Qui les servoit, a fait son testament
Et est retrait et devenu hermite;
Il dort tousjours, à parler vrayment,
Comme celui qui en riens ne prouffite.

Ne parlez plus de ce, je vous en prie,
Dieux ait l'ame de tous les trespassez!
Parler vault mieulx, pour faire chiere lye,
De bons morceaulx et de frians pasteuz,
Mais qu'ilz soient tout chaudement tatez;
Pour le present, c'est bon esbatement;
Et qu'on ait vin pour nettier la dent;
En char crue mon cueur ne se delitte.
Oublions tout le vieil gouvernement,
Comme celui qui en riens ne prouffite.

Quant Jeunesse tient gens en seigneurie,
Les jeux d'amours sont grandement prisez;
Mais Fortune qui m'a en sa baillie,
Les a du tout de mon cueur deboutez;
Et desormais, vous et moi excusez,
De tels esbatz, serons legierement,
Car faiz avons nos devoirs grandement
Ou temps passé. Vers Amours me tiens quicte,
Je n'en vueil plus, mon cueur si s'en repent
Comme celui qui en riens ne prouffite.

ENVOI.

Vieulx soudoiers avecques jeune gent
Ne sont prisiez la valeur d'une mitte;
Mon office resine plainement,
Comme celui qui en riens ne prouffite.

BALLADE XI.

Dame qui cuidiez trop savoir,
Mais vostre sens tourne en folie,
Et cuidiez les gens decevoir
Par vostre cautelle jolie.
Qui croiroit vostre chiere lie
Tantost seroit pris en voz las,
Encore ne m'avez vous mie,
Encore ne m'avez vous pas.

Vous cuidiez bien qu'apercevoir
Ne sache vostre moquerie ;
Si fais, pour vous dire le voir ;
Et pource, chierement vous prie,
Alez jouer de l'escremie
Autre part, car quant en ce cas,
Encore ne m'avez vous mie,
Encore ne m'avez vous pas.

Vous ferez bien vostre devoir,
Se m'attrapés par tromperie ;
Car trop ay congneu main et soir
Les faulx tours dont estes garnie.
On vous appelle : foul si fie.
Deportez vous de telz esbas,
Encore ne m'avez vous mie,
Encore ne m'avez vous pas.

BALLADE XII.

Orléans à Bourgogne.

Puisque je suis vostre voisin
En ce païs presentement,

Mon compaignon, frere et cousin,
Je vous requier treschierement
Que de vostre gouvernement
Et estat me faictes savoir,
Car j'en orroye bien souvent,
S'il en estoit à mon vouloir.

Il n'est jour, ne soir, ne matin,
Que ne prie Dieu humblement
Que la paix prengne telle fin
Que je puisse joyeusement,
A mon desir, prouchainement
Parler à vous et vous véoir;
Ce seroit treshastivement,
S'il en estoit à mon vouloir.

Chascun doit estre bien enclin
Vers la paix, car certainement
Elle departira butin
De grans biens à tous largement.
Guerre ne sert que de tourment,
Je la hé, pour dire le voir,
Bannie seroit plainement,
S'il en estoit à mon vouloir.

ENVOI.

Va, ma balade, prestement
A Saint Omer, monstrant comment
Tu vas pour moy ramentevoir
Au Duc à qui suis loyaument,
Et tout à son commandement,
S'il en estoit à mon vouloir.

BALLADE XIII.

Bourgogne à Orléans.

*S'il en estoit à mon vouloir,
Mon maistre et amy sans changier,
Je vous asseure, pour tout voir,
Qu'en vo fait n'auroit nut dangier;
Mais par deçà, sans attargier,
Vous verroye hors de prison,
Quitte dutout, pour abregier,
En ceste presente saison.*

*Se tel don povez recevoir
Par la grace Dieu, de legier
Pourrez tel à paix esmouvoir,
Qui la desire eslongier;
Nul contre n'osera songier,
Car confort aurés bel et bon,
Se Dieu nous veult assoulagier,
En ceste presente saison.*

*Mettons nous en nostre devoir
Qu'en paix nous puissions herbergier;
Il n'est ou monde tel manoir,
Qui desir a de si logier.
Abregeons, sans plus prolongier,
Il en est temps, ou jamais non,
Pour nous de guerre deslogier,
En ceste presente saison.*

ENVOI.

*Or pensons de vous allegier
De prison, pour tout engagier,*

*Se n'avons paix et union,
Et du tout m'y vueil obligier,
En ceste presente saison.*

BALLADE XIV.

Orléans à Bourgogne.

Pour le haste de mon passaige
Qu'il me convient faire oultre mer,
Tout ce que j'ay en mon couraige
A present ne vous puis mander.
Mais non pour tant, à brief parler,
De la balade que m'avés
Envoyée, comme savés,
Touchant paix et ma delivrance,
Je vous mercié chèrement,
Comme tout vostre entierement
De cuer, de corps et de puissance.

Je vous enverray message,
Se Dieu plaist, briefment sans tarder,
Loyal, secret et assez saige,
Pour bien à plain vous informer
De tout ce que pourray trouver
Sur ce que savoir desirés;
Pareillement fault que mettés,
Et faictes, vers la part de France,
Diligence soingneusement,
Je vous en requier humblement,
De cuer, de corps et de puissance.

Et sans plus despendre langage,
A cours mots, plaise vous penser
Que vous laisse mon cuer en gage
Pour tousjours, sans jamais faulser.

Si me veuillez recommander
 A ma cousine; car croiés
 Que en vous deux, tant que vivrés;
 J'ay mise toute ma fiance;
 Et vostre party loyaument
 Tendray, sans faire changement,
 De cueur, de corps et de puissance.

ENVOI.

Or y perra que vous ferés,
 Et se point ne m'oublierés,
 Ainsi que g'y ai esperance.
 Adieu vous dy presentement,
 Tout Bourgongnon sui vrayement,
 De cueur, de corps et de puissance.

BALLADE XV.

Bourgogne à Orléans.

*De cueur, de corps et de puissance,
 Vous mercie treshumblement
 De vostre bonne souvenance
 Qu'avez de moy soingneusement;
 Or povez faire entierement
 De moy, en tout bien et honneur,
 Comme vostre cueur le propose,
 Et de mon vouloir soyez seur,
 Quoy que nul dye, ne deppose.
 Ne mettés point en oubliance
 L'estat et le gouvernement
 De la noble maison de France,*

CHARLES D'ORLÉANS. I.

*Qui se maintient piteusement ;
Vous saurez tout, quoy et comment ;
Je n'en dy plus pour le meilleur,
Mais on en dit tant et expose
Que c'est à oïr grant orreur,
Quoy que nul dye, ne deppose.
Pensez à vostre delivrance,
Je vous en prie chierement ;
Car, sans ce, je n'ay esperance
Que nous ayons paix nullement,
On la heit tant mortellement
Que trop peu trouve de faveur,
Ne fera, comme je suppose,
Se ce n'est par vostre labeur,
Quoique nul dye, ne deppose.*

ENVOI.

*Or prions Dieu, par sa douceur,
Qu'à vous delivrer se dispose,
Car trop avez souffert douleur,
Quoy que nul dye, ne deppose.*

BALLADE XVI.

Orléans à Bourgogne.

*Des nouvelles d'Albion
S'il vous en plaist escouter,
Mon frère et mon compaignon,
Sachez qu'à mon retourner,
J'ay esté, deça la mer,
Receu à joyeuse chiere,*

Et a fait le Roy passer,
En bons termes, ma matiere.

Je doy estre une saison
Eslargi pour pourchasser
La paix aussi ma raençon ;
Se je puis seurté trouver
Pour aler et retourner,
Il fault qu'en haste la quiere,
Se je vueil brief achever,
En bons termes, ma matiere.

Or, gentil Duc Bourgongnon,
De ce cop vueilliez m'aydier,
Comme mon intencion
Est vous servir et amer,
Tant que vif pourray durer.
En vous ay fiance entiere,
Que m'ayderez à finer,
En bons termes, ma matiere.

ENVOI.

Mes amis fault esprouver
S'ilz voudront à ma priere
Me secourir pour mener,
En bons termes, ma matiere.

BALLADE XVII.

J'ay tant joué avecques Aage
A la paulme que maintenant
J'ay quarante cinq ; sur bon gagé
Nous jouons, non pas pour néant.
Assez me sens fort et puissant

De garder mon jeu jusqu'à cy,
Ne je ne crains riens que Soussy.

Car Soussy tant me descourage
De jouer, et va estouppant
Les cops que fiers à l'avantage!
Trop seurement est rachassant ;
Fortune si lui est aidant,
Mais Espoir est mon bon amy,
Ne je ne crains riens que Soussy.

Vieillesse de douleur enrage
De ce que le jeu dure tant,
Et dit en son felon langage
Que les chasses dorenavant
Merchera, pour m'estre nuisant ;
Mais ne m'en chault, je la deffy,
Ne je ne crains riens que Soussy.

ENVOI.

Se Bon Eur me tient convenant,
Je ne doubte, ne tant ne quant,
Tout mon adversaire party,
Ne je ne crains riens que Soussy.

BALLADE XVIII.

Visaige de baffe venu
Confit en composte de vin,
Menton rongneux et peu barbu,
Et dessiré comme un coquin,
Malade du mal saint Martin,
Et aussi ront q'un tonnellet;
Dieu le me sauve ce varlet!

Il est enrouté devenu,
Car une pouldre de raisin
L'a tellement en l'ueil feru
Qu'endormy l'a, comme un touppin;
Il y pert un chascun matin,
Car il en a chault le touppet;
Dieu le me sauve ce varlet !

Rompre ne sauroit un festu,
Quant il a pincé, un loppin,
Saint Poursain qui l'a retenu
Son chier compaignon et cousin,
Combien qu'ayent souvent hutin,
Quant ou cellier sont en secret!
Dieu le me sauve ce varlet !

ENVOI.

Prince, pour aler jusqu'au Rhin,
D'un baril a fait son ronssin,
Et ses esperons d'un foret;
Dieu le me sauve ce varlet !

BALLADE XIX.

Amour qui tant a de puissance
Qu'il fait vieilles gens rassoter,
Et jeunes plains d'oultrecuidance,
De tous estas se scet meller,
Je l'ay congneu pieça au cler,
Il ne fault jà que je le nye,
Parquoy dis et puis advouer
Ce n'est fors que plaisant folie.

A droit compter, sans decevance,

Quant un amant vient demander
 Confort de sa dure grevance,
 Que voudroit il faire ou trouver ?
 Cela, je ne l'ose nommer ;
 Au fort, il fault que je le die,
 Ce qui fait le ventre lever ;
 Ce n'est fors que plaisant folie.

Bien sçay que je fais desplaisance
 Aux amoureux, d'ainsi parler
 Et que j'acquier leur malvueillance ;
 Mais, s'il leur plaist me pardonner,
 Je leur prometz qu'au par aler,
 Quant leur chaleur est refroidie,
 Ilz trouveront que, sans doubter,
 Ce n'est fors que plaisant folie.

ENVOI.

Prince, quant un prie d'amer,
 Se l'autre si veult accorder,
 Il n'y a plus, sans moquerie ;
 Laissez les ensemble jouer,
 Ce n'est fors que folie.

BALLADE XX.

Orléans à Bourgogne.

Beau frere, je vous remercie,
 Car aidie m'avez grandement ;
 Et oultre plus, vous certifie
 Que j'ay mon fait entierement ;
 Il ne me fault plus riens qu'argent

Pour avancer tost mon passage,
Et pour en avoir prestement
Mettroye corps et ame en gage.

Il n'a marchant en Lombardie,
S'il m'en prestoit presentement,
Que ne fusse, toute ma vie,
Du cueur à son commandement.
Et tant que l'eusse fait content
Demourer vouldroye en servage,
Sans espargner aucunement,
Mettroye corps et ame en gage.

Car se je suis en ma partie,
Et oultre la mer franchement,
Dieu mercy, point ne me soussie
Que n'aye des biens largement.
Et desserviray loyaument
A ceulx qui m'ont, de bon courage,
Aidié ; sans faillir nullement,
Mettroye corps et ame en gage.

ENVOI.

Qui m'ostera de ce tourment,
Il m'achetera plainement,
A tousjours mès, à heritage,
Tout sien seray, sans changement,
Mettroye corps et ame en gage.

BALLADE XXI.

Orléans à Bourgogne.

Pource que je suis present
Avec la gent vostre ennemie,

Il fault que je face semblant,
Faignant que ne vous ayme mie :
Non pour tant, je vous certiffie,
Et vous pri que vueillez penser
Que je seray, toute ma vie,
Vostre loyaument, sans faulser.

Tous maulx de vous je voiz disant,
Pour aveugler leur faulse envie ;
Non pour tant, je vous ayme tant,
Ainsi m'aid la Vierge Marie,
Que je pry Dieu qu'il me mauldie,
Se ne trouvez, au par aler,
Que vueil estre, quoy que nul die,
Vostre loyaument, sans faulser.

Faignez envers moy mal talant,
A celle fin que nul n'esprie
Nostre amour, car par ce faisant,
Sauldray hōrs du mal qui m'anuye.
Mais faittes que Bonne Foy lye
Nos cueurs, qu'ilz ne puissent muer,
Car mon vouloir vers vous se plye,
Vostre loyaument, sans faulser.

Vous et moy avons maint servant
Que Convoitise fort mestrie ;
Il ne fault pas, ne tant ne quant,
Qu'ilz sachent nostre compaignie ;
Peu de nombre fault que manye
Noz fais secrez par bien celer,
Tant qu'il soit temps que me publie
Vostre loyaument, sans faulser.

Tout mon fait saurez plus avant
Par le porteur en qui me fye ;
Il est léal et bien sachant,
Et se garde de janglerye.
Créez le, de vostre partie,

En ce qu'il vous doit raconter ;
Et me tenez, je vous en prie,
Vostre loyaument, sans faulser.

ENVOI.

Dieu me fiere d'espидimie,
Et ma part ès cieulx je renye,
Se jamais vous povez trouver
Que me faigne, par tromperie,
Vostre loyaument, sans faulser.

BALLADE XXII.

Par les fenestres de mes yeulx,
Ou temps passé, quant regardoye,
Advis m'estoit, ainsi m'ait Dieux,
Que de trop plus belles véoye
Qu'à present ne fais : mais j'estoye
Ravy en plaisir et lyesse,
Es mains de ma Dame Jeunesse.

Or, maintenant que deviens vieulx,
Quant je lis ou livre de Joye,
Les lunettes prens pour le mieulx ;
Par quoy la lettre me grossoye
Et n'y voy ce que je souloye.
Pas n'avoye ceste foiblesse,
Es mains de ma Dame Jeunesse.

Jeunes gens, vous deviendrez tieulx
Se vivez et suivez ma voie ;
Car au jourduy n'a soubz les cieulx
Qui en aucun temps ne fouloye.
Puis fault que Raison son compte oye

Du trop despendu en simplese,
Es mains de ma Dame Jeunesse.

ENVOI.

Dieu en tout, par grace, pourvoye,
Et ce qui nicement fourvoye,
A son plaisir, en bien radresse
Es mains de ma Dame Jeunesse !

BALLADE XXIII.

Par les fenestres de mes yeulx
Le chault d'Amours souloit passer ;
Mais maintenant que deviens vieulx,
Pour la chambre de mon penser
En esté freschement garder,
Fermées, les feray tenir ;
Laissant le chault du jour aler
Avant que je les face ouvrir.

Aussi en yver le pluvieux,
Qui vens et broillars fait lever,
L'air d'Amour epidimieux
Souvent par my se vient bouter ;
Si fault les pertuis estouper,
Par où pourroit mon cueur ferir ;
Le temps verray plus net et cler,
Avant que les face ouvrir.

Desormais en sains et seurs lieux,
Ordonne mon cueur demourer,
Et par Nonchaloir, pour le mieulx,
Mon medicin, soy gouverner ;
S'Amour à mes huys vient hurter,

Pour vouloir vers mon cuer venir,
Seurté lui fauldra me donner,
Avant que je les face ouvrir.

ENVOI.

Amours, vous venistes frapper
Pieçà mon cuer, sans menacer ;
Or, ay fait mes logis bastir
Si fors que n'y pourrez entrer,
Avant que je les face ouvrir.

BALLADE XXIV.

Ung jour à mon cuer devisoye
Qui en secret à moy parloit,
Et en parlant lui demandoye
Se point d'espargne fait avoit
D'aucuns biens, quant Amours servoit?
Il me dist que tresvoulentiers
La verité m'en compteroit,
Mais qu'eust visité ses papiers.

Quant ce m'eut dit, il print sa voye
Et d'avecques moy se partoît,
Après entrer je le véoye
En ung comptouer qu'il avoit;
Là deçà et delà queroit,
En cherchant plusieurs vieux cayers,
Car le vray monstrier me vouloit,
Mais qu'eust visité ses papiers.

Ainsi, par ung temps l'atendoye.
Tantost devers moy retournoit
Et me monstra, dont j'euz grant joye,

Ung livre qu'en sa main tenoit,
Ou quel dedens escript portoit
Ses faiz, au long et bien entiers,
Desquelz informer me feroit,
Mais qu'eust visité ses papiers.

Lors demanday se j'y liroye,
Ou se mieulx lire lui plaisoit?
Il dit que trop paine prendroye,
Pour tant à lire commençoit;
Et puis gettoit et assommoit
Le compte des biens et dangiers
Tout à ung; vy que revendrait
Mais qu'eust visité ses papiers.

Lors dy : « Jamais je ne cuidoye,
Ne nul autre ne le croiroit,
Qu'en amer, où chascun s'employe,
De prouffit n'eust plus grant exploit;
Amours ainsi les gens deçoit,
Plus ne m'aura en telz santiers.
Mon cuer bien effacier pourroit,
Mais qu'eust visité ses papiers. »

ENVOI.

Amours savoir ne me devoit
Mal gré, se blasme ses mestiers,
Il verroit mon gaing bien estroit,
Mais qu'eust visité ses papiers.

BALLADE XXV.

En tirant d'Orléans à Blois,
L'autre jour par eaue venoye,

Si rencontray, par plusieurs foiz,
Vaisseauulx, ainsi que je passoye,
Qui singloient leur droitte voye
Et aloient legierement,
Pour ce qu'eurent, comme véoye,
A plaisir et à gré le vent.

Mon cueur, Penser et moy, nous trois,
Les regardasmes à grant joye,
Et dist mon cueur à basse voie :
« Voulentiers en ce point feroye ;
De Confort la voille tendroye,
Se je cuidoye seurement
Avoir, ainsi que jeouldroye,
A plaisir et à gré le vent.

Mais je treuve, le plus des mois,
L'eaue de Fortune si quoye,
Quant ou bateau du Monde vois,
Que, s'avirons d'Espoir n'avoye,
Souvent en chemin demourroye,
En trop grant ennui longuement ;
Pour néant en vain attendroye
A plaisir et a gré le vent. »

ENVOI.

Les nefz dont cy devant parloye
Montoient, et je descendoye
Contre les vagues de Tourment ;
Quant il lui plaira, Dieu m'envoye
A plaisir et à gré le vent.

BALLADE XXVI.

L'autre jour je fis assembler
Le plus de Conseil que povoye,

Et vins, bien au long, raconter
 Comment deffié me tenoye
 Comme par Lectres monsteroye
 De Merancolie et Douleur ;
 Pourquoy conseiller me vouloye
 Par les Trois Estas de mon cueur.

Mon advocat prist à parler,
 Ainsi qu'anformé je l'avoye ;
 Lors veüssiez mes amis pleurer,
 Quant sceurent le point où j'estoye ;
 Non pourtant, je les confortoye,
 Qu'à l'aide de nostre Seigneur,
 Bon remede je trouveroye
 Par les Trois Estas de mon cueur,
 Espoir, Confort, Loyal Penser,
 Que mes chiefs conseillers nommoye,
 Se firent fors, sans point doubter,
 Se par eulx je me gouvernoye,
 De me trouver chemin et voye
 D'avoir brief secours de Douleur,
 Avecques l'aide que j'auroye
 Par les Trois Estas de mon cueur.

ENVOI.

Prince, Fortune me guerroye
 Souvent à tort et par rigueur,
 Raison veult que je me pourvoye
 Par les Trois Estas de mon cueur.

BALLADE XXVII.

Bon regime *sanitatis*
Pro vobis, neuf en mariage ;

Ne de vouloir *effrenatis*,
 Abusez *nimis* en mesnage;
Sagaciter menez l'ouvrage,
 Ainsi fait *homo sapiens*,
Testibus les phisiciens.

Premierement, *caveatis*
De coïtu trop à oultraige;
 Car, se souvent *hoc agatis*,
Conjux le vouldra par usaige
 Chalenger, *velud* heritaige,
Aut erit quasi hors de sens,
Testibus les phisiciens.

Oultre plus, *non faciatis*
Ut Philomena ou boucage,
 Se vos amours *habeatis*,
 Qui siffle *carens* de courage
Cantendi, mais monstrés visage
 Joyeux, et *sitis paciens*;
Testibus les phisiciens.

ENVOI.

Prince, *miscui* en potaige
Latinum et françois langaige,
Docens loyaulx enseignemens,
Testibus les phisiciens.

BALLADE XXVIII.

Du regime quod dedistis,
Cognoscens que tressaigement
 Me, *Monseigneur*, docuistis,
Je vous remercie humblement;
Mais d'ainsi faire seurement,

Nunquam uxor concordabit,
Hoc *moins debaz* generabit.

*Je ne sçay si bien novistis
L'infinie peine et tourment,
In quibus me posuistis,
Se je croy vostre enseignement ;
Car tant congnois, s'aucunement
Fais du sourt quando temptabit,
Hoc mains debaz generabit.*

*Je voy trop bien quod dixistis
Ce qu'on doit dire bonnement,
Et qu'aussi me avertistis
De ma santé entierement ;
Mais quant je feray autrement,
Le fait d'autres recordabit ;
Hoc mains debaz generabit.*

ENVOI.

*Prince, selon mon sentement,
Il fault s'acquiter loyaument ;
Quia qui non laborabit
Hoc mains desbaz generabit.*

LETTRES

EN FORME DE COMPLAINTE.

FREDET AU DUC D'ORLÉANS.

*Monseigneur, pource que sçay bien
Que vous avez, de vostre bien,
Autrefois pris plaisir à lire
De mes fais qui ne valent rien,
Dont trop à vous tenu me tien,
Vouloir m'est pris de vous escripre
Et mon aventure vous dire,
Laquelle conter vous desire,
Car c'est raison que je le face,
Esperant que de mon martire,
Tel conseil qui devra suffire,
Me donnerez de vostre grace.*

*Il est vray que de par Amours,
Ung jour saint Valentin, à Tours,
Fut une grant feste ordonnée,
Et fist assavoir par les Cours,
Comme de coustume a tousjours,
Que chascun vint à la journée.
Là eut grant joye demenée
Et mainte haulte loy donnée.
Qui fut sans per, choisit adonques;*

CHARLES D'ORLÉANS. I.

12

*Si euz, comme par destinée,
A mon gré la meilleure née
Qui en France se trovast oncques.*

*Comme ma Dame, ma maistresse
Et ma terrienne Déesse,
Tousjours la sers et l'ay servie;
Car il m'a, par deffense expresse,
Commandé lui faire promesse
D'estre sien pour toute ma vie.
Car tant ma pensée a ravie
Et à la cherir asservie
Que je ne pourroye, sur m'ame,
D'aulture jamais avoir envie,
Tant feust elle bien assouvie,
Si fort lui a pleu que je l'ame.*

*Mais ainsi m'en va que depuis
Qu'à elle donné je me suis,
Jé ne peuz avoir bien ne joye,
Fors que tous maulx et tous ennuis
Qui à toute heure, jours et nuis,
Me tourmentent où que je soye,
Tant que ne sçay que faire doye;
Et semble, se dire l'osoye,
Qu'ilz ayent tous ma mort jurée.
Se vostre bonté n'y pourvoye,
Force sera que par eulx voye
Finer ma vie maleurée.*

*Pource que souvent ne la voy,
Le plus que je puis, sur ma foy,
Je ne fais qu'en elle penser.
Savez vous la cause pourquoy?
En esperant que mon ennoy
Se deust aucunement cesser.
Mais il ne me veult delaisser,
Car plus en elle est mon penser,*

*Et plus de douleur me court seure,
Qui m'est si tresdure à passer
Que je desire trespasser
Plus de mille foyz en une heure.*

*Que je sceusse prendre plaisir
En riens qui soit, fors desplaisir,
Las! je ne pourroye loing d'elle.
Car c'est celle que mon desir
M'a fait pour maistresse choisir,
Comme s'il n'en feust point de telle.
Tout mon bien et mal vient de celle;
Ainsi, comme il plaist à la belle,
Il n'en est qu'à sa volenté;
Et ne cuidez pas que vous celle
Que ce ne soit celle qu'appelle
Devant chascun : ma Léauté.*

*Puis que je l'ame si tresfort,
N'a pas doncques Amours grant tort
De moy faire tant endurer?
Ou dire fault qu'il soit d'accort
Que pour trop amer prengne mort,
Ou moy faire desesperer,
Quant pour plaindre, pour souspirer,
Pour mal qu'il me voye tiner,
Il ne m'en a que pis donné!
En ce point me fault demourer,
Car mieulx vault ainsi qu'empirer;
Veez là comment suis gouverné!*

*Helas! ce qui plus me tourmente,
Et dont fault que plus de dueil sente,
C'est la grant doubte que je fais,
Que je defaille à mon entente,
Et que du tout perde l'attente
De mes tant desirez souhaits;
Car je suis seur, plus qu'oncques mais,*

*Que si par vous ne sont parfaits,
User ma vie me fauldra
En languissant desoresmais,
Comme cil à qui, pour jamais,
Toute plaisance deffauldra.*

*Et quant devers Amours je viens
Lui compter les maulx que soustiens,
En lui requerant allegeance,
Il me respond : « je n'y puis riens,
Mais va t'en au duc d'Orliens,
Que fors lui, n'en a la puissance.
Fay donc qu'ayes son accointance
Et te metz en sa bienveillance ;
Car, se tu le puis faire ainsi,
Tu ne dois point faire doubtaunce
Que de ta dure desplaissance
Il n'en ait volentiers merci. »*

*A vous doncques me fault venir
Et vostre du tout devenir,
Puisque vous avez ce povoir
Que de moy faire parvenir
Au plus haut bien qui avenir
Me peut jamais à dire veoir.
Pour quoy il vous plaise savoir
Que, se vous y faictes devoir
Et voulez à mon fait entendre
Tellement que je puisse avoir
Celle qui tant me plaist à voir,
Vostre à tousjours je m'iray rendre.*

*Or n'oubliez pas, Monseigneur,
Vostre treshumble serviteur ;
Mais escoutez mes dolans plains
Desquieulx je vous fais la clameur
Et vueillez, par vostre doulceur,
Que par vous ilz soient estains,*

*Car croiez qu'ilz ne sont pas fains,
Ains pires avant plus que mains.
Puis me donnez, de vostre grace,
Je vous en pry à jointes mains,
Tel responce que, soirs et mains,
Tout mon vivant joyeulx me face.*

RÉPONSE DU DUC D'ORLÉANS.

Fredet, j'ay receu vostre lettre,
Dont vous mercie chierement,
Ou dedens avez voulu mettre
Vostre fait bien entierement ;
Fier vous povez seurement
En moy, tout, non pas à demi,
Au besoing congnoist on l'ami.
S'amour tient vostre cueur en serre,
Ne vous esbahissez en rien ;
Il n'est nulle si forte guerre
Qu'au derrain ne s'appaise bien ;
Amour le fait, comme je tien,
Pour esprouver mieulx vostre vueil,
Grant joye vient après grant dueil.

Se vous dittes : Las ! je ne puis
Une telle douleur porter ;
Je vous respons : Beau Sire, et puis
Vous en voulez vous depporter
Ou au Dieu d'amours rapporter ?
L'un des deux fault, se m'aist Dieux, voire :
Puisqu'il est trait, il le fault boire.

Cuidez vous, par dueil et courroux,
Ainsi gangner vostre vouloir ?
Nennyl, ce ne sont que coups roux
Qu'Amours met tout en nonchaloir.

De riens ne vous pevent valoir,
Et se les couchez en despence;
Trop remaint de ce que fol pense.

Voulez vous rompre vostre teste
Contre le mur? ce n'est pas sens.
Il faut dancier, qui est en feste;
Certes, autre raison n'y sens;
Et pour ce là, je me consens
Que souffrez qu'Amours vous demaine;
Grant bien ne vient jamais sans paine.

Mais de voz douleurs raconter
Faittes bien, ainsi qu'il me semble,
Et les assommer et compter
Devant Amours; car il ressemble
A l'ostellier qui met ensemble,
Et tout dedens son papier couche;
Pour parler est faite la bouche.

De pieça je fuz en ce point,
Encore pis, loing d'allegence;
Toutesfoiz ne vouluz je point
De moy mesmes faire vengeance;
Mais chauldement, par diligence,
Pourchassay et playday mon fait;
Peu gangne celui qui se tait.

Et pource que la lettre dit
Qu'Amours veult que vers moy tirez,
De moy ne serez escondit,
S'aucune chose desirez
A vostre bien, quant l'escriprez;
Paine mettray, d'entente franche,
Que l'ayez de croq ou de hanche.

Combatez, d'estoc et de taille,
Vostre dure merencolie,
Et reprenez, commant qu'il aille,
Espoir, confort et chiere lie.

De ne vous oublier me lie,
Autant en ce que puis et doy,
Que se me teniez par le doy.

Or retournons à mon propos
Et ne parlons plus de cecy.
Vray est que je suis en repos
D'Amours, mais non pas de Soussy;
Et pource, je vous vueil aussy
De me conseiller travailler,
L'amy doit pour l'autre veillier.

Soussy maintient que c'est raison
Qu'il ait sur tous vers moy puissance;
Nonchaloir dit qu'en ma maison
Vault mieulx qu'il ait la gouvernance,
Car il ramenera Plaisance
Que Soussy a bannye à tort,
Sans reveillier le chat qui dort.

Soussy respond qu'estre ne peut,
Tant qu'on est ou monde vivant,
Car Fortune par tout s'esmeut
Et est à chascun estrivant,
En tous lieux va mal escrivant,
Et toutes choses met en doubte;
Elle a beaux yeulx et ne voit goute.

Si ne sçay que je doye faire,
Ne lequel d'eulx me laissera;
Car veu que tousjours j'ay affaire,
Soussy jamais ne cessera,
Mais mon plaisir rabessera
En quelque place que je voyse;
Bien est aise, qui est sans noyse.

Quant en Nonchaloir je m'esbas
Et Desplaisir vueil debouter,
Jamais ne sçay parler si bas
Que Soussy ne viengne escouter.

Las! je le doy tant redoubter,
 Car à tort souvent me ravalle;
 Mais sans mascher fault que l'avalle.

Je ne sçay remede quelconques,
 Quant ay mis ces choses en poys,
 Pour tous deux contenter adoncqes,
 Fors les faire servir par moys;
 Mandez moy sur ce quelque foys,
 Fredet, bon conseil, par vostre ame,
 Foy que devez à vostre Dame.

FREDET AU DUC D'ORLÉANS.

*Monseigneur, j'ay de vous receu
 Et aussi de mot à mot leu
 Une lettre qu'il vous a pleu
 Moy rescripre, touchant mon fait,
 Par laquelle j'ay apperceu
 Le bon vouloir qu'avez eu
 Vers moy tousjours, qui n'est pas peu,
 Dont tout mon dueil avez deffait.
 Et oultre plus, comme j'ay veu,
 Avez voulu que j'aye sceu,
 De quoy il ne m'a point despleu,
 Ce qui tant vous griefve, ou refait.
 Sur quoy, de vous obéir meü,
 Non pas ainsi comme il est deu,
 Mais du tout au mieulx que j'ay peu,
 Mon conseil tel quel vous ait fait :*

*Vous plaigniez de la rigueur
 Et aigreur,
 Que vous fait, par sa fureur
 Et chaleur,*

*Celluy que nommez Soussy,
Qui sans cause et sans couleur
Et langueur,
Par son ennuyeux labeur
Et maleur,
Vous tourmente sans mercy;
Dont par force de douleur
Vostre cueur
Est noyé par grant langueur,
Tout en pleur,
Et souvent devient transy.
Puis racontez, Monseigneur,
Quel doulceur,
Nonchaloir, par son bon eur
Et valeur,
Se offre vous faire aussi.
De Soussy vous vueil escrire :
C'est ung tresmerveilleux sire,
Et fault dire
Que cellui n'a pas couraige
D'omme saige,
Qui veult qu'avec lui demeure,
• Car il ne sert que de nuyre,
Et ne pense, ne desire
Qu'à destruire,
Et fait à chascun dommaige
Et oultraige.
Ne lui chault qui vive ou meure,
Et fut il seigneur d'empire,
Ou qui que soit, tout fait frire
Et martire;
Tant qu'il est en son servaige,
Avantaige
N'a nul, je le vous asseure.
Mille maulx, tous d'une tire,*

*Ne lui pevent trop suffire;
Il n'est pire,
Tant fait de tourmenter rage,
Et enrage
Qu'à son gré tout ne demeure.
Soussy tolt d'estre joyeulx,
Et fait merencolieux
Par tous lieux,
Et bien souvent furieux,
Tous ceulx où il a puissance;
Par lui les biens gracieux
Deviennent mal gracieux;
Jeunes, vieux,
Tout fait trouver ennuyeux
A qui plaist son accointance,
Puis, par sa grande savance,
Il avance
Autour d'eulx Desesperance
Qui, par ses diz ennuyeux,
Et ses faiz malicieus
Et, crueux,
Les met en ceste créance
Que jamais ilz n'auront mieulx.
Lors sont à tel desplaissance
Que plus seroit leur plaissance,
Sans doubtaunce,
Brief mourir qu'estre mais tieulx.
Se les maulx compter vouloye,
Et la puissance en avoye,
Que Soussy vous feroit bien!
Mais à quoy l'entreprenroye?
Car certes je ne sauroye
D'un an vous dire combien.
Et pource, à tant je m'en tiën.
Et maintenant je revien,*

*Pour faire vostre vouloir,
A parler, se j'en sçay rien,¹
Du grant aise, du hault bien,
Lequel donne Nonchaloir.*

*Qui à Nonchaloir s'adresse,
Et tout, pour estre sien, lesse
Et delesse,
En léesse,*

*Sans que jamais mal le blesse,
Pourra sa vie passer.*

*Dueil, Courroux, Soussy, Aspresse,
Et tous ceulx de leur promesse,*

*Soit Tristesse,
Ou Destresse,
Ou Rudesse,*

*Qui de mains grever ne cesse,
Tous les fait avant passer.*

*Contre lui n'ont hardiesse ;
Il les vaint, par sa sagesse,
Et abesse*

*Leur duresse,
Leur haultesse.*

*Nul ose lui faire presse,
N'encontre lui s'amasser,
Car il maine Joye en lesse,
Qui le deffent d'eulx sans cesse,
Par prouesse.*

*Or donc qu'esse ?
Est il au monde richesse
Qui sceust ung tel bien passer ?
De lui vient Plaisante Vie*

*Qui desvie
Dueil, Soussy, de toute place ;
De repos Aise assouvie,
Sans envie*

*De bien qu'à autruy se face,
Les autres bonnes efface,
Et defface.*

*Tout est en Joye rayve,
Tout fait a joyeuse face,
Dont la grace*

De vous a bien desservye.

*Nonchaloir, de sa nature,
Lui soit fortune ou non, dure ;
L'un et l'autre tout endure,
Et prent en gré l'avanture,
Car il ne tient d'ame conte.
Joye, dueil, paix ou murmure,
Gangner, perdre sans mesure,
Soit à tort, ou par droicture,
Tout lui est ung, je vous jure.
Ne lui chault s'il besse ou monte,
Ou se moindre le surmonte ;
D'un chascun à son gré compte ;
De quanque lui vient n'a honte,
Soit bien ou mal, rien n'en compte.
A tout faire s'avanture ;
Autant lui est Roi que Conte,
La cause est, comme il raconte,
Car à nulluy ne rent compte.
Et pource, la fin de conte,
Tousjours sa vie en paix dure.*

*Pourquoy, servir je vous conseille
De nostre maistre Nonchaloir ;
Et bannissez, vueille ou non vueille,
Soucy, sans plus vous en chaloir ;
De lui mieulx ne povez valoir,
Mais soit hors de vostre memoire ;
Qui demande conseil doit croire.
Je vous supply qu'il vous suffise,*

*Et aussi il ne vous desplaïse,
D'une question qu'ay cy mise,
D'un mien amy très en malaise.
Dont, Monseigneur (mais qu'il vous plaïse),
Vostre conseil avoir m'en fault ;
L'advis de deux mieulx que d'un vault.*

*Cellui que dy est si espris
D'une tant belle, bonne Dame,
Qu'il ne pourroit estre repris
Tellement si tresfort il ame ;
Mais espoir n'a point, sur mon ame,
D'avoir jamais d'elle secours ;
Pas n'est en paix qui sert amours.*

*Que autre Dame, se lui semble,
Qui n'a point de meilleur vivant,
Par le bien qu'en elle s'assemble,
Le voudroit bien pour son servant ;
Non pourtant il mourroit avant
Que son cueur se peust sien clamer ;
Par force l'en ne peut amer.*

*Et pource, maintenant demande
Qui lui sera moins chose forte,
Celle amer qu'Amours lui commande,
Où toute s'esperance est morte,
Ou l'autre, combien qu'il rapporte
Qu'amer ne la peut, ne desire ?
De deulx maulx on prent le moins pire.*

*Veez là de mon amy le cas,
Auquel fauldroye bien envis ;
Mais conseiller ne le puis pas,
Sans en avoir de vous l'advis.
Fait en soit à votre devis,
Monseigneur, car c'est bien raison,
Et à tant fine ma raison.*

LA COMPLAINTÉ DE FRANCE.

France, jadis on te souloit nommer,
En tous pays, le tresor de noblesse,
Car un chascun pouvoit en toy trouver
Bonté, honneur, loyauté, gentillesse,
Clergie, sens, courtoisie, proesse.
Tous estrangers amoient te suir.
Et maintenant voy, dont j'ay desplaisance,
Qu'il te convient maint grief mal soustenir,
Trescrestien, franc royaume de France.

Scez tu dont vient ton mal, à vray parler ?
Congnois tu point pourquoy es en tristesse ?
Conter, le vueil, pour vers toy m'acquiter,
Escoutes moy, et tu feras sagesse.
Ton grant orgueil, gloutonnie, peresse,
Convoitise, sans justice tenir,
Et luxure, dont as eu abondance,
Ont pourchacié vers Dieu de te punir,
Trescrestien, franc royaume de France.

Ne te vueilles pour tant desespérer,
Car Dieu est plain de merci, à largesse.
Va t'en vers lui sa grace demander,
Car il t'a fait, de jà pieçà, promesse
(Mais que faces ton advocat Humblesse,)
Que tresjoyeux sera de toy guerir ;
Entierement metz en lui ta fiance,
Pour toy et tous, voulu en crois mourir,
Trescrestien, franc royaume de France.

Souviengne toy comment vould ordonner
Que criasse Montjoye, par liesse,
Et, qu'en escu d'azur, deusses porter

Trois fleurs de Lis d'or, et pour hardiesse
Fermer en toy, t'envoya sa Haultesse,
L'Auriflamme, qui t'a fait seigneurir
Tes ennemis; ne metz en oubliance
Telz dons haultains, dont lui pleut t'enrichir,
Trescrestien, franc royaume de France

En oultre plus, te voulu envoyer
Par un coulomb qui est plain de simplesse,
La unction dont dois tes Rois sacrer,
Afin qu'en eulx dignité plus en cresse.
Et, plus qu'à nul, t'a voulu sa richesse
De reliques et corps sains departir;
Tout le monde en a la congnoissance.
Soyes certain qu'il ne te veult faillir,
Trescrestien, franc royaume de France.

Court de Romme si te fait appeller
Son bras dextre, car souvent de destresse
L'as mise hors, et pour ce approuver,
Les Papes font te seoir, seul, sans presse,
A leur dextre; se droit jamais ne cesse.
Et pource, dois fort pleurer et gemir,
Quant tu desplais à Dieu qui tant t'avance
En tous estas, lequel deusses cherir,
Trescrestien, franc royaume de France.

Quelz champions souloit en toy trouver
Crestienté! Jà ne fault que l'expresse;
Charlemaine, Rolant et Olivier,
En sont tesmoins; pource, je m'en delaisse;
Et saint Loys Roy, qui fist la rudesse
Des Sarrasins souvent anéantir,
En son vivant, par travail et vaillance;
Les croniques le monstrent, sans mentir,
Trescrestien, franc royaume de France.

Pource, France, vueilles toy adviser,
Et tost reprens de bien vivre l'adresse;

Tous tes meffaiz metz paine d'amander,
Faisant chanter et dire mainte messe
Pour les ames de ceulx qui ont l'asprese
De dure mort souffert, pour te servir ;
Leurs loyautez ayes en souvenance,
Riens espargnié n'ont pour toy garantir,
Trescrestien, franc royaume de France.

Dieu a les braz ouvers pour t'acoler,
Prest d'oublier ta vie pecheresse ;
Requier pardon, bien te vendra aidier
Nostre Dame, la trespuissant princesse,
Qui est ton cry et que tiens pour maistresse.
Les sains aussi te vendront secourir,
Desquelz les corps font en toy demourance.
Ne vueilles plus en ton pechié dormir,
Trescrestien, franc royaume de France.

Et je, Charles duc d'Orlians, rimer
Voulu ces vers, ou temps de ma jeunesse,
Devant chacun les vueil bien advouer,
Car prisonnier les fis, je le confesse ;
Priant à Dieu, qu'avant qu'aye vieillesse,
Le temps de paix partout puist avenir,
Comme de cueur j'en ay la desirance,
Et que voye tous tes maulx brief finir,
Trescrestien, franc royaume de France.

COMPLAINTÉ I.

Amour, ne vous vueille desplaire,
Se trop souvent à vous me plains,
Je ne puis mon cueur faire taire,
Pour la douleur dont il est plains.
Helas ! vueillez penser au moins

Aux services qu'il vous a faiz,
Je vous en pry à jointes mains,
Car il en est temps, ou jamais.

Monstrez qu'en avez souvenance,
En lui donnant aucun secours,
Faisant semblant qu'avez plaissance
Plus à son bien qu'à ses doulours ;
Ou me dittes, pour Dieu, Amours,
Se le lairrez en cest estat ;
Car d'ainsi demourer tousjours,
Guidez vous que ce soit esbat ?

Nennil, car Dangier qui desire
De le mettre du tout à mort,
L'a mis, pour plustost le destruire,
En la prison de Desconfort ;
Ne jamais ne sera d'accort
Qu'il en parte par son vouloir,
Combien que trop, et à grant tort,
Long temps lui a fait mal avoir.

Et pour la tresmauvaise vie
Que lui fait souffrir ce villain,
Il est encheu en maladie,
Car de tout ce qui lui est sain
A le rebours, j'en suy certain.
En ceste dolente prison,
Ne sçay s'il passera demain
Qu'il ne meure sans guerison.

Car il n'a que poires d'angoisse
Au matin, pour se desjeuner,
Qui tant le refroisdîst et froisse
Qu'il ne peut santé recouvrer.
D'eau ne lui fault point donner,
Il en a de larmes assez ;
Tant a de mal, à vray parler,
Que cent en seroient lassez.

Et n'a que le lit de Pensée
Pour soy reposer et gesir ;
Mais Plaisance s'en est alée,
Qui plus ne le pouvoit souffrir,
A paine l'a peu retenir,
S'Espoir ne feust jusques à cy ;
N'a il donc raison, sans mentir,
S'il fait requeste de Mercy ?

Il porte le noir de Tristesse,
Pour Reconfort qu'il a perdu,
N'oncques hors des fers de Destresse
N'est party, pour mal qu'il ait eu ;
Touteffoiz vous avez bien sceu
Qu'à vous s'estoit du tout donné,
Quelque douleur qu'il ait receu,
Et vous l'avez abandonné !

Par m'ame, c'est donner courage
A chascun de voz serviteurs
De vous laisser, s'il estoit sage,
Et querir son party ailleurs !
Car tant qu'aurez telz gouverneurs
Comme Dangier, le desloyal,
Vous n'aurez que plains et clameurs,
Car il ne fist oncques que mal.

A mon cueur le conseilleroye
Qu'il vous laissast ; mais, par ma foy,
Jà consentir ne lui feroye,
Car tant de son vueil j'aperçoy,
Quelque douleur qu'il ait en soy,
Qu'il est vostre par devant tous ;
Et, par mon serment, je le croy,
Qu'autre maistre n'aura que vous.

Or regardez, n'est ce merveille
Qu'il vous aime si loyaument,
Quant toute douleur nompareille

A receu, sans allegement ?
Et si le porte lyement,
Pensant que une foiz mieulx sera ;
A vous s'en attend seulement,
Ne jà autrement ne fera.

Si m'a chargié que vous requiere,
Comme pieçà vous a requis,
Que vueilliez oïr sa priere :
C'est qu'il soit hors de prison mis,
Et Dangier et les siens bannis,
Qui jamais ne voudront son bien ;
Ou au moins qu'aye sauconduis
Qu'ilz ne lui meffacent de rien.

Afin qu'ilz puist oïr nouvelle
De celle dont il est servant,
Et souvent veoir sa beaulté belle ;
Car d'autre rien n'est desirant
Que la servir, tout son vivant,
Comme la plus belle qui soit,
A qui Dieu doint de biens autant
Que son loyal cueür en voudroit.

COMPLAINTE II.

Ma seule Dame et ma maistresse,
Où gist de tout mon bien l'espoir
Et sans qui plaisir ne liesse
Ne me pevent en riens valoir,
Pleust à Dieu que peussiez savoir
Le mal, l'ennuy et le courrous
Qu'à toute heure me fault avoir
Pource que je suis loings de vous.
Helas ! or ay je souvenance

Que je vous vy derrainement
A si tresjoyeuse plai:ance
Qu'il me sembloît certainement
Que jamais ennuyeux tourment
Ne devoit près de moi venir,
Mais je trouvay bien autrement,
Quant me fallut de vous partir.

Car, quant ce vint au congié prendre,
Je ne savoye, pour le mieulx,
Auquel me valoit plus entendre
Ou à mon cuer, ou à mes yeulx ;
Car je trouvay, ainsi m'aid Dieux,
Mon cuer courroucié si tresfort
Qu'oncques ne le vy, en nulz lieux,
Si eslongnié de Reconfort.

Et d'autre part, mes yeulx estoient
En ung tel vouloir de pleurer
Qu'à peine tenir s'en povoient,
N'ilz n'osoient riens regarder ;
Car, par ung seul semblant monstrer
En riens d'en estre desplaisans,
C'eust esté pour faire parler
Les jalous et les mesdisans.

Et de la grant paour que j'avoye
Que leur deuil si ne feust congneu,
Auquel entendre ne savoye ;
Oncques si esbahy ne fu,
Si dolent ne si esperdu ;
Car, par Dieu, j'eusse mieulx amé,
Avant que l'en l'eust apperceu,
N'avoir jamais jour esté né.

Car, se par ma felle maniere,
J'eusse monstré, ou par semblant
Venant de volenté legiere,
L'amour dont je vous ayme tant,

(Parquoy eussiez eu, tant ne quant,
De blasme, ne de deshonneur)
Je sçay bien que, tout mon vivant,
Je fusse languì en douleur.

En ce point et encore pire,
Alors de vous je me party,
Sans avoir loisir de vous dire
Les maulx dont j'estoye party;
Touteffoiz, Belle, je vous dy
Qu'il vous pleust de vouloir penser
Que je vous avoye servi
Et serviroye sans cesser,
Tant comme dureroit ma vie;
Et, quant de mort seroye pris,
De m'ame seriez servie,
Priant pour vous en Paradis,
S'il en estoit en son devis;
Et mes biens, mon cueur et mon corps,
Je les vous ay du tout soubzmis;
Mais ça esté de leurs accors.

Car il n'est nulle que je clame,
Ne qui se puist nommer, de vray,
Ma seule souveraine Dame,
Fors que vous, à qui me donnay
Le premier jour que regarday
Vostre belle plaisant beaulté,
De qui vray serviteur mourray,
En gardant tousjours loyaulté.

Or, vueilliez donc avoir pensée,
Puis que lors j'avoye tel deuil,
Belle tresloyaument amée,
Qu'encore est plus grant le recueil,
Maintenant que, contre mon vueil,
Me fault estre de vous loingtains,
Et que véoir ne puis à l'ueil

Vos belles, blanches, doulces mains,
 Et vostre beaulté nompareille
 Que véoye si volentiers,
 Plaine de doulceur à merveille,
 Dont tous voz faiz sont si entiers
 Qu'ilz ont esté les messaigiers
 De me tollir, et près et loing,
 Mes vouloirs et mes desiriers ;
 Ainsi m'aïd Dieu à mon besoing.

Si vous supply, tresbonne et belle,
 Qu'ayez souvenance de moy ;
 Car, à tousjours, vous serez celle
 Que serviray comme je doÿ ;
 Je le vous prometz, par ma foy,
 Du tout à vous me suis donné ;
 Se Dieu plaist, je feray pourquoy
 J'en seray tresbien guerdonné.

COMPLAINTÉ III.

L'autrier en ung lieu me trouway,
 Triste, pensif et doloireux,
 Tout mon fait, bien au long, comptay
 Au hault Prince des amoureux,
 Lequel m'a esté rigoureux
 Ou temps que mon cueur le servoit ;
 Et, ainsi qu'il me respondoit,
 Souvenir, qui fut au plus près,
 Ses ditz et les miens escripvoit
 En la maniere cy après :

L'AMANT.

Helas ! Amours, de vous me plains ;

Mais les griefz mauux le me font faire,
Dont mon cueur et moy sommes plains,
Car trop estes de dur affaire.
S'un peu me fussiez debonnaire,
Espoir, que j'ay du tout perdu,
Si me seroit tantost rendu ;
Ainçois, par vous m'est deffendu
Plaisant Désir et Bel Accueil.

AMOURS.

Amours respond ; A trop grant tort
Vous complaignez et sans raison,
Car, envers chascun Reconfort
N'est pas tousjours en sa saison ;
Et si savez qu'en ma maison
Une coustume se maintient,
C'est assavoir que qui se tient
Pour serviteur de mon hostel,
Mainteffoiz souffrir lui convient :
L'usaige de mes gens est tel.

L'AMANT.

Certes, Sire, vous dittes vray ;
Mais l'ordonnance riens ne vault,
Parler en puis, car bien le sçay,
Et ay dancié à ce court sault ;
Parquoy je congnois le deffault
De doulx plaisir que l'en y a ;
Car, quant mon cueur vous depria
Secours, il lui fust escondit,
Adoncques, de dueil regnya
Vostre povoir, et s'en partit.

AMOURS.

Dea ! beaulx amis, se dit Amours,

Celui qui à servir se met,
S'il veult avoir tantost secours
Et le guerdon qu'on y promet,
Ou autrement, il se desmet
Du service qu'il a emprís,
De Loyaulté seroit repris,
Quant je tendray mon jugement,
Et si perdrait tous los et pris,
Sans jamais nul recouvrement.

L'AMANT.

Voire, Sire, doit on servir
Sans prouffit ou guerdon avoir ?
Nennil, ung cuer devoit mourir,
Puis qu'il a fait loyal devoir
Entierement à son povoir,
Et qu'il lui fault querir son pain ;
A vous, qui estes souverain,
En est le plus de deshonneur,
Veu que, par faulte, meurt de fain
Vostre bon loyal serviteur.

AMOURS.

Qu'on meure de fain ne vueil pas,
Mais le trop hasté s'eschaлда,
Il convient aler pas à pas ;
Et puis après on congnoistra
Qui mieulx son devoir fait aura ;
Alors doit estre guerdonné.
Je suis assez abandonné,
A grant largesse, de mes biens ;
Mais quant j'ay mainteffoiz donné
A plusieurs, semble qu'ilz n'ont riens.

L'AMANT.

De ceulx ne suis, quant est à moy.
Surce, je respons à brief motz :
Je vous assure, par ma foy,
Oncques ne fuz en ce propos,
J'ay toujours porté sur mon dos,
Paine, Travail à grant planté,
Ne nulle chose n'ay hanté,
Dont on dye qu'aye failly,
Combien qu'en dueil m'aiez planté,
Comme faint seigneur et amy.

AMOURS.

Estre mon maistre vous voulez,
Par vostre parler, ce me semble,
Et grandement vous me foulez ;
Mais l'estrif de nous deux ensemble,
Comme on peut cognoistre, ressemble
Au debat du verre et du pot ;
Fain avez qu'on vous tiengne à sot ;
Devant Raison soit assigné,
Se j'ay tort, paier vueil l'escot,
Quant le debat sera finé.

L'AMANT.

Il fault que le plus foible doncques
Soit tousjours gecté soubz le pié,
Ne je ne vy autrement oncques ;
Rendre se fault, qui n'a traittié.
J'ay cogneu, où j'ay peu gaingnié,
Vostre court, à mont et à val,
Et, soit à pié ou à cheval,
On n'y scet trouver droit chemin,
Quoy qu'on y trouve, bien ou mal,
Il fault tout partir au butin.

AMOURS.

Pour le present, plus n'en parlons;
Puis que j'ay puissance sur tous,
Quelque chose que debatons,
A mon plaisir feray de vous.
Ne me chault de vostre courrous
Ne de chose que l'on me dye.
Se je vous ay fait courtoisie,
Se le voulez, prenez l'en gré,
Car le premier vous n'estes mie
Qu'ay courcié en plus grant degré.

POÉSIES

ATTRIBUÉES A CHARLES D'ORLÉANS.

LAY PITEUX.

Bonne saison, bon temps avoye,
Elas ! amy, quant vous véoye.
Reconfort bon et vous prenoye ;
Tant de plaisir et d'autre bien
Rejoÿssoit ma seule joye ;
A vo vouloir me soubzmectoye ;
Nul autre bien ne demandoye
Dessoubz les cieulx pour estre mien,
Que vostre amour que tant amoye,
En vous servant me delictoye !
Et pourquoy non ! bien seur estoye
Que vous m'aimiez tresloyaument ;
Et quant jadiz vous requeroye
Que vo servant estre vouloye,
Mon seul vouloir vous appelloye
Et mon vaillant entierement.
Vous me dictes si doucement,
En moy baisant et accollant :
« Amy, amons nous chierement,

Baille ton cueur, et prens le mien; »
Et je changay joyeusement,
Et vous aussi si liement,
Et feïsmes loyal serment
Qu'avons tenu, je le sçay bien.

Et est vray qu'oncques crestien
En amours n'eust autant de bien
(Gardant vostre honneur et le mien,)
Que j'ay eu, et sans avoir blasme :
Vo doulz acueil, vo doulx maintien,
Vostre plaisir que fust le mien,
Car sans celui ne m'estoit rien,
Je le jure sur Dieu, sur m'ame.

Si vous baillay le mien en garde,
Belle Dame,
Prenant charge
De vous loyaument servir,
Sans reprouche ne diffame,
Sur mon arme,
Sans jamais de vous partir.

Elas ! quant d'elle partoye,
Je pensoye
Quant pourroye
Bien tōst vers elle venir;
Nuit et jour je la sonjoye,
La veoye parler, aler et venir !
Tant espris d'elle estoye,
Qu'en veillant je l'appelloye,
Puis que bien loing en estoye,
A soy cuidoye parler;
Mais puis bien après veoye
Que resvoye,
Me prenoye à plourer.
Cest ducil m'estoit à porter,
Et bien aise endurer,

Car bien tost, du retourner
Me prenoit tresgrant talent;
En elle si fort penser,
Ma joye renouveler
Me faisoit incontinent.

Et quant venir n'y povoye,
Entre deux lui rescripvoye,
Son nom et le mien mectoye
Escript bien estrangement;
Et puis quant je la véoye,
Dieu scet quel chiere j'avoye
Recueilly joyeusement.

Puis nous faillu esloingner
L'un de l'autre, guermenter,
Car Dangier,
Plusieurs autres mesdisans
Nous firent tant endurer,

Et plourer,
Tourmenter,
Oncques puis n'eusmes bon temps.

Et puis entre autre gent
Failloit, en nous esloingnant,
A plusieurs autres parler,
Avoir autre pensement,
Muer la couleur souvent,
Sans l'un l'autre regarder.

Elas! elle s'esbastoit,
Et bonne chiere faisoit
A tous autres, fors qu'à moy;
Dont mon cuer fort souspiroit,
Quant elle me regardoit,
Je vous jure par ma foy.

Dont sourdit grant jalousie,
Car elle ne créoit mye
Que n'eusse fait autre amye;

Ainsi me sembloit il d'elle
Que s'amour me fust faillie,
 Departie,
 Et guerpie ;
M'eust laissé la bonne belle.
 Dont ensuies grant querelle.
 Moy et elle,
Advint qu'en une chappelle
Nous nous trouvasmes tous deux,
Et je lui dis : « Bonne et Belle,
Ne me soiez si cruelle,
Puis que nous sommes tous seulz.
Dites moy vostre vouloir,
Ne me vueilliez decevoir,
Ne mettre à nonchaloir,
Car, vers vous n'ay rien forfait.
— Mon amy, vueilliez savoir,
Vous me feistes trop doloir ;
Ne savez vous comment il m'est ?
Vous m'avez abandonnée
 Et laissiée,
 Desolée,
 Esloignée ;
A qui oseray je dire
Ma tresdolente pensée
 Qui grevée
M'a, et trestant mal menée
Que je vis en grant martire.
N'est riens qui me puist souffire,
 Tant ay d'ire ;
Quant ès autres vous voy rire,
Et grant joye demener,
Je ne vueil avoir nul mire
 Qui me mire,
J'ayme mieux mes jours finer. »

Et, lors nous nous advisasmes,
Et l'un l'autre pardonnasmes,
Car pour obvier mains blasmes,
Il nous faillut esloingner ;
Noz amours renouvellasmes,
Et de nouvel nous jurasmes
De nous loyaument amer.

Cecy nous dura long temps ;
On dit qu'au bout de sept ans
Revient volentiers mal ans ;
Ainsi m'est il advenu,
Dont je vis piteusement,
En tourment,

Las ! je suis pis que perdu.

Elas ! trescruelle mort,
Tu me fais crier à tort

A la mort,
Que ma mort
Bonnement ne l'ose dire
Mon confort,

Ma joye et mon deport.

Or me fault passer du port,
Du royaume en l'empire,
De tout plaisir en tristesse ;
Mectre mon cuer en destresse

Qui me blesse,
Et ne cesse

De destruire ma jeunesse ,
Puis que m'as mort ma maistresse ;

Dont liesse

Si me blesse

Elas ! qu'esse.

Qui me presse

De dire las ! que feray ?

Que diray ? où iray ?

Si mourray,
Ou si de dueil creveray ?
Car je n'ay que esmay
Elas ! et ont me mectray
Jusques mes jours fineray ?
En lieu ne reposeray
Jusque là où la verray.

Car pour ce que tant l'aymay,
Tous les jours souhaiteray
La mort qui desjà m'aprouche ;
Entre deux je ne vouldroye
Estre en lieu ont eust joye,

Com souloye,
Car ma douleur doubleroit,
Véoir ce qu'avoir souloye !

Elas ! car mieulx ameroye
M'en fouir où que ce soit,
Disant adieu tresdouloureux,
Adieu, adieu tous amoureux,
-Adieu le plaisir de mes yeulx,
Adieu, sans plus estre joyeux.

Adieu le bien de tous les lieux,
Adieu le mien dessoubz les cieux.
Adieu regard tresgracieux,
J'en preing congïé de cuer piteux.
Si fineray ma complainte,
Ma joye sera acteinte,
Et de douleur auray mainte

Grant actainte
Dont il me convient languir
Et sevir,

Car j'ay aymé, et sans fainte,
Celle qu'avoye tant crainte,
Que pour elle vueil mourir !
Sa tresbonne renommée,

Sa grace de tous louée
Et de beauté aournée,
Tant amée et prisee,
Desirée
De trestoute autre gent,
La fait estre regretée,
Dont ay la mort demandée,
Toute joye oubliée.
A Dieu son ame command.
Et sachiez certainement
Trestous li léal amant,
(J'en dis tant,
Sans nulle dame blasmer)
Que c'estoit la plus plaisant
Des belles et avenant,
C'om peust des yeulx regarder.
C'est le reconfortement
Que j'ay en mes jours finant,
En priant humblement
A Dieu, tresdevotement,
Qu'en son Paradis briefment
Son ame puisse trouver.

EXPLICIT LA PREMIERE PARTIE
DU LAY PITEUX.

RONDEAUX.

I.

Sans vous veoir,
Près du manoir,
Amy de vous,

Fine mes jours
 Cest derrain soir,
 Veuillez savoir
 Qu'à nonchaloir
 Mis par vous tous,
 Sans vous veoir.

Mourant espoir
 Ferez devoir,
 Souviengne vous
 Que laissay tous,
 Par vous vouloir,
 Sans vous veoir.

II.

Faulce mort,
 A grant tort.
 M'as grévée,
 Et ostée
 Mon deport ;
 Mon cuer mort,
 Car trop fort
 L'as serré,
 Faulce mort.

Près du bort
 Du mal port
 M'as laissiée
 Desolée,
 Sans confort,
 Faulce mort.

BALLADE.

Bien puis dire souvent elas!
Comment m'est il mesaveru !
La mort, que moqué ne m'a pas,
La belle bonne m'a tollu,
Et m'a laissié depourveu
De tous les biens qu'avoir souloye,
Tout plain d'ennuy, sans point de joye ;
Sy pry à Dieu qu'en son manoir,
L'ame de soy tout droyt envoie
Ont la puisse briefment véoir.

Heles! amy, d'un de ses dars
Soudainement Mort m'as feru ;
De ~~mon~~ meschief je n'ose pas
Faire semblant qu'ay receu.
Or, ay je bien trestout perdu,
Car seulement quant je pensoye
De la véoir m'esjoïssoye,
Ou près, ou loing, et main et soir ;
Or à present, estre vouldroye
Ont la puisse briefment véoir.
Hé! Dieu d'Amours trop pugny m'as
Sans toy me sera bien deceu,
Quant me souvient qu'entre ses bras
Amy tout seul m'ot retenu
Mon cueur et moy si bien pourveu ;
Estre tout sien lui promectoye
Tresloyaument, et lui disoye :
Veuillez vostre amy recevoir ;
Or à present estre vouldroye
Ont la puisse briefment véoir.

EXPLICIT LE LAY PITEUX

COMMENCEMENT

d'une

BALLADE.

Fortune, vray est vostre comte
Que, quant voz biens donné avez,
Vous les reprenés; mais c'est honte
Et don d'enfant, bien le savez.
Ainsi faire ne le devez.
Voz faiz vous mettez à l'enchiere;
Chascun ce qu'il en peut en a
Et ne vous chault comment tout va;
Pour Dieu, changez vostre maniere

BALLADE.

Je meurs de soif emprès de la fontaine;
Suffisance ay, et si suis convoiteux;
Une heure m'est plus d'une quarantaine;
Droit et parfait, je chemine boiteux;

Trespacient, plus que nul despiteux ;
Je retiens tout, et ce que j'ai, depars ;
A moy cruel et aux autres piteux,
Le neutre suis, et si tiens les deulx pars.

En doubte suis de chose trescertaine ;
Infortuné, je me repute eureux ;
Vraye conclus une chose incertaine ;
Rien je ny fois, et suis aventureux ;
Flebe me tiens, quant me sens vigoureux ;
Plain de moisteur, tout tremblant au feu ars ;
Doulx et begnin, de semblant rigoureux,
Le neutre suis, et si tiens les deux pars.

Quant dueil me prent, grant joye me demaine ;
Par grant plaisir, je deviens langoureux ;
Indigent suis, possident grant demaine ;
Qui n'a nul goust, je le tiens savoureux ;
Qui m'est amer, de lui suis amoureux ;
Ignorant suis, et si sçay les Sept Ars ;
En grant seurté, fort craintif et paoureux,
Le neutre suis, et si tiens les deux pars.

ENVOI.

Qui me loue, il m'est injurieux ;
Je ne bouge, quant d'un lieu je me pars ;
Par bien ouvrier, en vain laborieux,
Le neutre suis, et si tiens les deux pars.

BALLADE.

Je meurs de soif au près de la fontaine;
Tant plus mengue, et tant plus je me affame;
Povre d'argent où ma bourse est plaine,
Marié suis et si n'ay point de fame;
Qui me honnore, grandement me diffame;
Quant je vois droit, lors est que me devoie;
Pour loz et pris, je tiltre de diffame;
Grief desplaisir m'est excessive joye.

Quant on me toulte, richement on me estraine;
Dix mil onces ne me sont qu'une dragme;
Sec et brahaing, je porte fleur et graine;
En reposant, sur mer tire à la rame;
Actainé suis en tous lieux où n'a ame;
Accompagné, je n'ay qui me convoie;
Toute entiere est la chose que je entame,
Grief desplaisir m'est excessive joye.

En aspirant, je retiens mon alaine;
Quant eur me vient, maleureux je me clame,
Fort et puissant, flexible comme laine;
Transi d'amours sans avoir nulle dame;
Homme parfait, privé de corps et d'ame;
Paisible suis, et ung chascun guerroye;
Mes ennemis plus que tous autres ame;
Grief desplaisir m'est excessive joye.

ENVOI.

Mauvaise odeur m'est plus fleurant que basme;
Pasmé de duél, angoisseux me resjoye;
En eaue plungié, je brule tout en flame;
Grief desplaisir m'est excessive joie.

BALLADE.

Je n'ai plus soif, tarie est la fontaine,
Repeu je suis de competent viande,
J'ai pris treves affin que on ne me actaine,
Dissimulant, fault que le hurt actende ;
Adjoint des deux, sans que nul vilipende, •
Je festie l'un, à l'austre fois la moue ;
En ce faisant, pour éviter escande,
Entre deux eaues, comme le poisson, noue.

En grant travail j'ai frapé la quintaine,
Jusques ung temps fault qu'à repos entende ;
Pour obvier à voye trop haultaine,
Le moien tiens, affin que ne descende ;
J'ai eu delay de paier mon amende ;
En courroux faint, couvertelement me joue,
En reculant pour mieulx saillir en lande,
Entre deux eaues, comme le poison, noue.

Ne vert, ne meur, mon blé mengue en graine,
Dueil et plaisir me tiennent en commande ;
En divers lieux çà et là me pourmaine ;
La moitié fois, quant tout l'en me commande ;
A demy trait lors est que l'arc debande,
Pour abreger, ne l'un ne l'autre loue,
Participant de l'une et l'autre bande,
Entre deux eaues, comme le poisson, noue.

ENVOI.

Par priere de affaictée demande,
Interrogé se l'ung ou l'autre avoue,
A ce rèspons, se aucun le me demande :
Entre deux eaues, comme le poisson, noue.

BALLADE.

Parfont conseil *eximium*
 En ce saint livre, *exortatur*,
 Que l'omme, *in matrimonium*,
 Follement *non abutatur*;
 Raison ? le sens *hebetatur*,
De omni viro quelqu'il soit ;
 Fol *non credit* tant qu'il reçoit.

Et constat, par ceste leçon,
 Pour conserver *vim et robur*,
Prestat ne faire mot ne son,
 Souffrir et escouter murmur.
Si conjunx clamat ad ce mur,
Fingat que pas ne le conçoit,
 Fol *non credit* tant qu'il reçoit.

Fortior multo que Sanson
 En cest assault *conjuncitur* ;
Contra de Venus l'escusson
 Le plus fort bourdon *plicatur*
 (Le vers manque.)
Sed quisquis pas ne le conçoit,
 Fol *non credit* tant qu'il reçoit

ENVOI.

Prince tressaige, *legitur*
Quod astucior si deçoit,
 Le mieulx nagent y *mergitur* ;
 Fol *non credit* tant qu'il reçoit.

BALLADE.

Je meurs de soif au près de la fontaine ;
J'ai tresgrant fain, et si ne puis mengier ;
Je suis au bas en la maison haultaine,
Et enchartré en ung tresbeau vergier ;
En grant peril, et hors de tout dangier ;
Les biens que j'ay, me font povre indigent ;
En beau logis, ne me sçay où logier ;
Je gaigne assez, et si n'ay point d'argent.
Je fais grant dueil, tristesse m'est loingtaine ;
Dormir ne puis et ne fais que songier ;
Je suis tout sain et ay fievre quartaine ;
Tout esdenté, mon frain me fault rongier ;
Vérité dy, et si suis mensongier ;
Je suis recluz, hanté de tout gent ;
Congneu de tous et à tous estrangier ;
Je gaigne assez, et si n'ay point d'argent
Grant doubte fays de chose bien certaine ;
Incertain suy, et si en vueil jugier ;
Ou champ estroit je jousté à la quintaine ;
Non offencé, je me cuide vengier ;
Ung pesant faiz me semble treslegier ;
Je suy paillart et contrefay du gent ;
Par trop couart, hardy comme ung Ogier ;
Je gaigne assez, et si n'ay point d'argent.

ENVOI.

Prince, je suy siche, pour abregier, ,
Prodigue aussi, nonchallant, diligent,
Assez subtil, plus simple que bergier,
Je gaigne assez, et si n'ay point d'argent.

BALLADE.

J'ay tant en moy de desplaisir
Puis qu'il me convient de partir
Helas! de vous et loing aler!
Et si ne puis à vous parler
(Dont j'auray maint mal à souffrir)
N'est riens qui me peust esjouir!
Si n'est le tresdoux souvenir
Que j'ay par vous bien fort amer,
J'ay tant en moy de desplaisir.

Adieu ma joye, mon plaisir,
Adieu mon loyal souvenir;
Adieu belle dame sans per;
Adieu dire m'est coup mortel,
Car je m'en vais sans vous véoir,
J'ay tant en moy de desplaisir.

BALLADE.

En ceste nouvelle saison
Qui remplit jeunes cuers de joye
Et qu'Amours sault de sa maison
Pour conquerer aucune proye
Nulle riens n'ay qui me guerroye
Se non Jeunesse qui me prie
D'estre amoureux plus c'oncques mais,

Mais ainsi ne seray je mie :
Il me vault mieulx tenir en paix.
Je ne congnois point d'achoisson
Pourquoy son conseil croire doye
En elle n'a riens de Raison.
Pour trop fol doncques me tiendroye
S'après elle me gouvernoye.
Quel besoing est que je me lie
Quant je suis franc en tous mes fais !
Pardieu, ce seroit grant folie
Il me vault mieulx tenir en paix.
Je suis de ceste entencion
Et seray quelque part que soye,
Mais Dieu me gart de la prison
Qu'Amours souven-teffoys m'envoie
Par mes yeulx qui trop vont en voye;
Combien que souvent je leur die
Qu'ilz font mal, dont je leur desplais;
Pour ce, pour avoir d'eulx maistrerie,
Il me vault mieulx tenir en paix.

ENVOI.

J'ay essayé, toute ma vie,
Qu'est de porter amoureux faiz,
Pourquoy congnois, sans mocquerie,
Il me vault mieulx tenir en paix.

BALLADE.

Je deffy Tristesse
Et tout son povoir,
Car Plaisant Léesse,
Par joyeux Espoir
M'a fait assavoir
Me faisant promesse
Que de bon vouloir,
Sans me decevoir,
Me sera maistresse,
Et fera avoir
Des biens à largesse.

C'est ce qui redresse
En confort, pour voir,
Le mal qui me blesse
Et me fait douloir
Souvent main et soir
Et sy fort me presse,
Que, par nonchaloir,
Je laisse manoir
Mon cuer en destresse,
Loings de recevoir
Des biens à largesse.

BALLADE.

Faictes pour moy com j'ay pour vous,
Retenez moy par dessus tous
Amy tout seul, tresbelle Dame,
Je vous jure sur Dieu, sur m'ame,

Ne vueil servir autre que vòus,
Faictes pour moy com j'ay pour vous.

Guerissez moy du mal d'Amours
Et me donnez du bien de vous,
Reconfort tel plus ne m'en chaille,
Mon bien, m'amours, mon fin cueur doulx,
A vous me rens, à vous sur tous,
Faictes pour moy com j'ay pour vous.

Je vous ayme plus que autre femme
N'autre que moy n'aura la garde
Helas de moy qui suis à vous,
Faictes pour moy com j'ay pour vous.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

PRÉFACE :

Vie de Charles d'Orléans 1 à XLVII

LE POÈME DE LA PRISON :

Poème de la prison 1
Copie de la lettre de retenue 13
Ballades I à LXXI 15 à 91
Songe en complainte 92
Requête aux excellens et puissans en noblesse,
Dieu Cupido et Vénus la déesse 97
La Despartie d'amours en ballades 101

BALLADES :

Ballades I à IV 113 à 116
Obligation de Vaillant 117
Vidimus de la ditte obligation par le duc d'Orléans . 118
Entendit de la ditte obligation par maistre Jehan
Caillau 119
Ballades V à XXV 120 à 145

BALLADES SUR PLUSIEURS SUJETS :

Ballade I. Orléans contre Garancières 146
Ballade II. Réponse de Garencières 147

